



Livry-Gargan



Atlas de la Biodiversité Communale de Livry Gargan

Phase 1 : Portrait biogéographique et plan
d'échantillonnage

7 octobre 2022

ABC de Livry-Gargan



Citation recommandée	Biotope, 2022, ABC de Livry-Gargan – phase 1 : portrait biogéographique et plan d'échantillonnage. Mairie de Livry-Gargan. 73 pages + Cartes + Annexes.	
Version/Indice	Version 2	
Date	07/10/2022	
Nom de fichier	Livry-gargan_ABC_Phase1V2	
N° de contrat	2022452	
Date de démarrage de la mission	11/05/2022	
Maître d'ouvrage	Mairie de Livry-Gargan, 3 place François Mitterrand, 93 891 Livry-Gargan Cedex	
Interlocuteur	Camille, Thiaudiere	Contact : Mail : camille.thiaudiere@livry-gargan.fr Téléphone : 06 17 67 80 22
Biotope, Responsable du projet	Colette, Huot-Daubremont	Contact : chdaubremont@biotope.fr Tél : 06 15 92 35 21
Biotope, Contrôleur qualité	Ludivine, Doyen	Contact : ldoyen@biotope.fr Tél : 06 78 87 24 58

Sauf mention contraire explicite, toutes les photos du rapport ont été prises sur site par le personnel de Biotope dans le cadre des prospections de terrain.

Sommaire

1	Résumé	4
2	Introduction	5
3	Aspects méthodologiques et réglementaires	6
3.1	Aspects méthodologiques	6
3.1.1	Présentation de la commune	6
3.1.1	Présentation de l'équipe de travail	6
3.1.2	Terminologie employée	7
3.1.3	Méthodes d'acquisition des données	8
3.1.4	Restitution, traitement et d'analyse des données	8
3.2	Statuts réglementaires des espèces	10
3.2.1	Droit européen	10
3.2.2	Droit français	10
4	Etape 1 : Recueil des données et réalisation d'un portrait biogéographique	11
4.1	Éléments géographiques et écologiques	11
4.2	Éléments naturalistes issus du PLU	11
4.3	Présentation des zonages du patrimoine naturel	13
4.4	Continuités et fonctionnalités écologiques	16
4.4.1	Position de l'aire d'étude éloignée dans le fonctionnement écologique régional	16
4.4.2	Fonctionnalités écologiques à l'échelle de la commune	17
4.5	Synthèse des données naturalistes de la commune	18
4.5.1	Présentation de la flore, des champignons et des lichens de la commune	19
4.5.2	Présentation des invertébrés	25
4.5.3	Présentation des amphibiens	29
4.5.4	Présentation des reptiles	33
4.5.5	Présentation de l'avifaune	37
4.5.6	Présentation des mammifères	56
4.5.7	Conclusion sur les données naturalistes	64
4.6	Présentation du plan d'échantillonnage	64
5	Bibliographie	67
5.1	Bibliographie générale	67
5.2	Bibliographie relative à la flore	67
5.3	Bibliographie relative aux insectes	68
5.4	Bibliographie relative aux amphibiens et aux reptiles	70
5.5	Bibliographie relative aux oiseaux	71
5.6	Bibliographie relative aux mammifères (hors chiroptères)	72
5.7	Bibliographie relative aux chiroptères	72
6	Annexes	74
	Annexe 1 : Atlas cartographique	74
	Annexe 2 : Synthèse des documents de référence pour la définition des statuts de rareté ou menaces	109
	Annexe 3 : Synthèse des statuts règlementaires	111

1 Résumé

La commune de Livry-Gargan a décidé de réaliser un ABC (Atlas de la Biodiversité Communale), démarche issue du Grenelle de l'Environnement de 2007 et qui permet à la commune de mieux connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Outre la réalisation d'inventaires de milieux et d'espèces, un ABC est un véritable outil d'aide à la décision qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion des communes.

Trois étapes ont été envisagées :

- Le recueil des données et la réalisation d'un portrait biogéographique, ;
- La réalisation des inventaires de terrain,
- La réalisation d'un plan d'action.

Livry-Gargan se situe au nord-est de la Seine-Saint-Denis, à 12 km de Paris. L'origine de la commune remonte au défrichement de la forêt de Bondy, avant le Moyen-âge. D'abord rurale elle s'est urbanisée à la suite de la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle. Elle conserve cependant un caractère assez pavillonnaire. Elle recouvre une superficie de 740 ha avec 133 ha de parcs et d'espaces boisés eux-mêmes doublés par un maillage de jardins privés.

Elle possède quelques zonages réglementaires (ZPS, ZNIEFF de type I et II) essentiellement en bordure nord-est de de son territoire où se trouvent les coteaux de l'Aulnoye qui sont un site présentant une riche biodiversité.

La première étape, objet de ce présent rapport, a consisté en un recueil des différentes données naturalistes bibliographiques sur la commune. Au total 1 510 données (une espèce, une date, un lieu, un effectif) totalisant 12 231 observations (effectif total observé) allant de 1708 à 2022 ont été compilées afin de dresser un premier portrait biogéographique présenté dans le tableau ci-après :

Nombre d'espèces observées

	Nombre d'espèces				
	Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Livry-Gargan		
			Espèces totales	Espèces protégées	Espèces patrimoniales
Flore	1 459	1 227	650	3	25
Champignons et lichens	1 500	534	55	0	-
Mollusques	186	-	8	0	-
Myriapodes	-	-	7	0	0
Crustacés	-	-	17	0	-
Arachnides	672	-	82	0	-
Insectes	-	573	379	7	Odonates : 1 Rhopalocères : 3: Orthoptères : 3 Autres groupes : -
Amphibiens	17	18	8	8	8
Reptiles	14		6	5	5
Oiseaux	355	180	121	81	57
Mammifères	56	15	19	12	10

Légende :

Ile de France : source ARB

Seine-Saint-Denis : source Etat de la connaissance de la biodiversité sur la commune de Livry-Gargan, Mars 2011

- Non déterminé

Les analyses réalisées pour les différents groupes taxonomiques montrent des données assez disparates avec une couverture relativement correcte du territoire pour la flore mais beaucoup plus hétérogène pour la faune où le secteur des coteaux de l'Aulnoye apparaît comme particulièrement prospecté. Afin d'obtenir des données les plus représentatives possible de la commune, des inventaires vont être réalisés par quartier sur les secteurs apparaissant les plus favorables pour accueillir de la biodiversité et qui ont été insuffisamment prospectés.

2 Introduction

La démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) prend ces origines dans le Grenelle de l'Environnement en 2007, avec la prise de conscience de l'importance des services rendus par la Biodiversité et de sa nécessaire prise en compte dans les politiques publiques. Elle permet à la commune de mieux connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Outre la réalisation d'inventaires de milieux et d'espèces, un ABC implique les différents acteurs de la commune (élus, citoyens, associations, entreprises...) pour participer à son élaboration.

Un ABC est un véritable outil d'aide à la décision qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion des communes. Il doit répondre aux objectifs suivants :

- Apporter une information suffisamment complète et synthétique, via notamment des cartographies, afin de déterminer les enjeux « biodiversité » du territoire et faciliter leur intégration dans les politiques publiques d'aménagement du territoire
- Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité par les différents acteurs du territoire,
- Impliquer les acteurs pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion de la biodiversité de la commune.

La commune de Livry-Gargan a entrepris dans le cadre de son Agenda 21, de réaliser un ABC avec les objectifs suivants :

- Acquérir des connaissances sur la biodiversité
- Sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques
- Constituer un état initial de référence de la biodiversité présente et en évaluer l'intérêt patrimonial
- Préserver les espèces
- Créer des corridors écologiques
- Mobiliser les citoyens en favorisant les liens intergénérationnels
- Améliorer le cadre de vie.

La réalisation de l'ABC a été confiée à Biotope. Elle comprend trois étapes :

- Etape 1 : le recueil des données et la réalisation d'un portrait biogéographique :
Il s'agit de réaliser une synthèse des connaissances naturalistes sur la commune afin de dresser un état des lieux de l'existant et d'en déduire un plan d'échantillonnage pour en améliorer les connaissances, c'est l'objet du présent rapport
- Etape 2 : la réalisation des inventaires de terrain
- Etape 3 : la réalisation d'un plan d'action.

La troisième étape se conclura par une réunion publique de présentation de l'ABC.

Les cartes réalisées dans le cadre de cet ABC sont en A3 afin d'optimiser leur lecture. Elles ont été regroupées en Annexe I pour faciliter l'impression du document.

3 Aspects méthodologiques et réglementaires

3.1 Aspects méthodologiques

3.1.1 Présentation de la commune

La commune de Livry-Gargan se situe au nord-est de la Seine-Saint-Denis, à 12 km de Paris. L'origine de la commune remonte au défrichement de la forêt de Bondy, avant le Moyen-âge. Au XIIème siècle l'abbaye de Livry, future propriété de Mme de Sévigné est construite. L'activité de la commune est à dominance agricole jusqu'à la révolution industrielle du XIXème siècle avec le creusement du canal de l'Ourcq pour l'alimentation en eau potable de la ville de Paris ainsi que l'édification d'une usine et d'un nouveau quartier par Louis-Xavier Gargan. En 1864, le propriétaire de l'abbaye dévoile l'existence des 4 sources aux propriétés thérapeutiques à l'origine de lac de Sévigné. C'est le début de l'activité thermale de la commune qui prendra fin en 1912 par suite du refus du classement de la ville en station hydrominérale. En 1875 la voie ferrée reliant Bondy à Aulnay-sous-Bois est créée. En 1912, par décret ministériel, la ville prend le nom de Livry-Gargan. Le gypse présent dans le sous-sol d'une partie de la commune est exploité à partir de la fin du XIXème siècle, et au siècle dernier la commune comptera quatre carrières en activité. La commune s'urbanise au fur et à mesure tout en conservant son caractère pavillonnaire. Actuellement la commune recouvre une superficie de 740 ha avec 133 ha de parcs et d'espaces boisés eux-mêmes doublés par un maillage de jardins privés. Elle abrite une population de 44 415 habitants (INSEE, 2015).

Ces évolutions sont illustrées via les deux cartes « Evolutions du territoire de la commune » en annexe 1 : Atlas cartographique. Elles montrent une commune urbanisée dans sa majorité (17 % d'espaces verts) mais qui a privilégié le développement de zones pavillonnaires plutôt que de grands ensembles. Elle conserve dans sa frange nord-est une vaste zone naturelle avec une partie du Massif de l'Aulnoye.

Différentes aires d'études ont été définies dans le cadre de la réalisation de l'ABC :

- La commune en elle-même où a été réalisé l'état des lieux biogéographiques et les prospections naturalistes, il a été décidé d'utiliser le découpage en quartier (5 quartiers, Danton, Gargan, Centre, Jacob, Poudrerie, ils sont tous à dominante urbaine, les deux derniers abritent une partie du Massif de l'Aulnoye) afin de répartir au mieux les inventaires sur la commune.
- L'aire d'étude éloignée qui correspond à une zone tampon de 3 km autour de la commune, cette aire nous permet de restituer la commune dans son fonctionnement écologique au niveau de son aire naturelle d'implantation, notamment pour les continuités écologiques.

Ces deux aires d'études sont illustrées via la carte « Aires d'études » en annexe 1 : Atlas cartographique.

3.1.1 Présentation de l'équipe de travail

La constitution d'une équipe pluridisciplinaire a été nécessaire dans le cadre de cette étude (cf. tableau ci-dessous).

Équipe projet

Domaines d'intervention	Intervenants de BIOTOPE	Qualité et qualification
Coordination et rédaction de l'étude	Colette HUOT-DAUBREMONT	Chef de projet Écologue pluridisciplinaire Doctorat Sciences de la vie 21 années d'expérience

Atlas cartographique et traitement SIG des données	Benjamin SAGLIO	Cartographe – géomaticien Licence en Géomatique et Environnement à l'École Nationale des Sciences Géographiques 12 années d'expérience
Réalisation des ateliers-conférences sur les sciences participatives	Cloé FRAIGNEAU	Expert Fauniste DEA Biologie du comportement 11 années d'expérience
Contrôle Qualité	Ludivine DOYEN	Directrice d'étude Formation DESS Biologie, conservation spécialisation entomologie 18- Années d'expérience

3.1.2 Terminologie employée

Afin d'alléger la lecture, le nom scientifique de chaque espèce est cité uniquement lors de la première mention de l'espèce dans le texte. Le nom vernaculaire est ensuite utilisé.

Il est important, pour une compréhension facilitée et partagée de cette étude, de s'entendre sur la définition des principaux termes techniques utilisés dans ce rapport.

- **Cortège d'espèces** : ensemble d'espèces ayant des caractéristiques écologiques ou biologiques communes.
- **Enjeu écologique** : valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments. Il s'agit d'une donnée objective, évaluée sans préjuger des effets d'un projet, définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques. Pour une espèce, sont également pris en compte d'autres critères : l'utilisation du site d'étude, la représentativité de la population utilisant le site d'étude à différentes échelles géographiques, la viabilité de cette population, la permanence de l'utilisation du site d'étude par l'espèce ou la population de l'espèce, le degré d'artificialisation du site d'étude... Pour une végétation ou un habitat, l'état de conservation est également un critère important à prendre en compte. Ce qualificatif est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré. En termes de biodiversité, il possède une connotation positive.
- **Équilibres biologiques** : équilibres naturels qui s'établissent à la fois au niveau des interactions entre les organismes qui peuplent un milieu et entre les organismes et ce milieu. La conservation des équilibres biologiques est indispensable au maintien de la stabilité des écosystèmes.
- **Fonction écologique** : elle représente le rôle joué par un élément naturel dans le fonctionnement de l'écosystème. Par exemple, les fonctions remplies par un habitat pour une espèce peuvent être : la fonction d'aire d'alimentation, de reproduction, de chasse ou de repos. Un écosystème ou un ensemble d'habitats peuvent aussi remplir une fonction de réservoir écologique ou de corridor écologique pour certaines espèces ou populations. Les fonctions des habitats de type zone humide peuvent être répertoriées en fonctions hydrologiques, biogéochimiques, biologiques.
- **Habitat naturel et habitat d'espèce** : le terme « habitat naturel » est celui choisi pour désigner la végétation identifiée. Un habitat naturel se caractérise par rapport à ses caractéristiques géographiques, abiotiques et biotiques, qu'elles soient entièrement naturelles ou semi-naturelles. Tout en tenant compte de l'ensemble des facteurs environnementaux, la détermination des habitats naturels s'appuie essentiellement sur la végétation qui constitue le meilleur intégrateur des conditions écologiques d'un milieu (Bensettiti *et al.*, 2001). Malgré cela, le terme « habitat naturel », couramment utilisé dans les typologies et dans les guides méthodologiques est retenu ici pour caractériser les végétations par souci de simplification.
Le terme « habitat d'espèce » désigne le lieu de vie d'une espèce animale, c'est-à-dire les espaces qui conviennent à l'accomplissement de son cycle biologique (reproduction, alimentation, repos, etc.).
- **Patrimonial (espèce, habitat)** : le terme « patrimonial » renvoie à des espèces ou habitats qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur statut de rareté et/ou de leur niveau de menace. Ceci peut notamment se traduire par l'inscription de ces espèces ou habitats sur les listes rouges (UICN). Ce qualificatif est indépendant du statut de protection de l'élément écologique considéré.
- **Protégé (espèce, habitat, habitat d'espèce)** : une espèce protégée est une espèce réglementée qui relève d'un statut de protection stricte au titre du Code de l'environnement et vis-à-vis de laquelle un certain nombre d'activités humaines sont contraintes voire interdites.
- **Remarquable (espèce, habitat)** : éléments à prendre en compte dans le cadre du projet et de nature à engendrer des adaptations de ce dernier. Habitats ou espèces qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur niveau de protection, de rareté, de menace à une échelle donnée, de leurs caractéristiques originales au sein de l'aire d'étude (population particulièrement importante, utilisation de l'aire d'étude inhabituelle pour l'espèce, viabilité incertaine de la population...) ou de leur caractère envahissant. Cette notion n'a pas de connotation positive ou négative, mais englobe « ce qui doit être pris en considération ».

3.1.3 Méthodes d'acquisition des données

3.1.3.1 Acteurs ressources consultés et bibliographie

Les références bibliographiques utilisées dans le cadre de cette étude font l'objet d'un chapitre dédié en fin de rapport, avant les annexes.

Différentes personnes ou organismes ressources ont été consultés pour affiner l'expertise ou le conseil sur cette mission (cf. tableau ci-dessous).

Acteurs ressources consultés

Organisme consulté	Nom du contact	Date et nature des échanges	Nature des informations recueillies
LPO	Adresse générique	29/06/2022 : mail de demande d'extraction des données du site faune Ile-de-France	Liste faunistique non exhaustive à l'échelle de la commune (données allant de 1997 à 2022)
ARB	Adresse générique	02/06/2022 : mail de demande d'extraction de données du site Géonat IDF	Extraction à l'échelle de la commune des données brutes faune et flore (données non exhaustives allant de 1991 à 2021)
INPN	Site internet	29/06/2022 : extraction des données via Openobs	Extraction à l'échelle de la commune des données brutes faune et flore (données non exhaustives allant de 1708 à 2022)
MGP	Site internet	29/06/2022 : Consultation	Données sur la biodiversité en ligne
ANCA	Adresse générique	29/06/2022 : Mail de demande d'information	Pas eu de réponse
Département de Seine-Saint-Denis	Adresse générique de l'ODBU	29/06/2022 : Mail de demande d'information	Pas d'information supplémentaire par rapport à celles déjà recueillies

3.1.4 Restitution, traitement et d'analyse des données

3.1.4.1 Restitution de l'analyse bibliographique

Les résultats des données bibliographiques sont restitués par groupe biologique (flore, insectes, reptiles...). Ils contiennent pour chaque groupe étudié un tableau de synthèse des statuts et des éléments sur l'écologie des espèces et leur période d'observation au sein de la commune. Ces tableaux traitent uniquement des espèces remarquables.

3.1.4.2 Évaluation des enjeux écologiques

Cf. annexe II : « Synthèse des documents de référence pour la définition des statuts de rareté ou menaces »

Pour rappel, un enjeu écologique est la valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments.

Un enjeu écologique est une donnée objective définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques.

Les documents de référence pour l'expertise n'ont pas de valeur juridique ou normative mais seront pris en compte dans la présente expertise (Cf. Annexe II).

Les listes de protection ne sont pas indicatrices du statut de rareté / menace des éléments écologiques et le niveau d'enjeu écologique est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré.

Aucune considération de statut réglementaire n'entre dans cette évaluation.

Dans le cadre de cette étude, l'évaluation des enjeux écologiques est réalisée en deux étapes :

1) **Enjeu spécifique** : ce premier niveau d'enjeu précise l'intérêt intrinsèque que représente un habitat ou une espèce. Il est le résultat du croisement des statuts officiels de menace des espèces – ou listes rouges - définis d'une part à l'échelon national et d'autre part à l'échelle des régions administratives françaises. Ces listes rouges des espèces menacées sont basées sur une méthodologie commune définie par l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) qui classe chaque habitat, espèce ou sous-espèce parmi onze catégories. A ce jour, la plupart des groupes taxonomiques couramment étudiés ont été évalués sur la base de cette méthodologie à l'échelle nationale – voire même ont déjà fait l'objet de réévaluations – tandis que toutes les régions sont dotées ou se dotent peu à peu de listes rouges évaluées à l'échelle de leur territoire. De fait, les listes rouges nationales et régionales apparaissent comme les meilleurs outils afin d'évaluer les enjeux écologiques globaux des espèces.

Le diagramme suivant présente le résultat du croisement des différentes catégories de menace aux échelles nationales et régionales permettant d'aboutir aux différents niveaux d'enjeu spécifique :

		Liste rouge régionale						
		LC	NT	VU	EN	CR	Niveaux d'enjeu spécifique	
Liste rouge nationale	LC						Majeur	
	NT						Très fort	
	VU						Fort	
	EN						Moyen	
	CR						Faible	

Méthode d'évaluation et niveaux d'enjeu spécifique

2) **Enjeu contextualisé** : l'enjeu spécifique défini précédemment peut – ou non – être pondéré ou réajusté par l'expert de Biotope ayant réalisé les inventaires, en fonction des connaissances réelles concernant le statut de l'espèce sur l'aire d'étude rapprochée.

Ce travail s'appuie sur les données recueillies sur le terrain, sur l'expérience des spécialistes en charge des inventaires et sur les connaissances les plus récentes relatives aux habitats des espèces. Il peut notamment être basé sur les critères suivants : statuts patrimoniaux de l'habitat naturel/ taxon considéré, lien de l'espèce avec l'aire d'étude pour l'accomplissement de son cycle biologique, représentativité à différentes échelles géographiques de l'habitat naturel / la population d'espèce sur l'aire d'étude...

L'enjeu contextualisé est défini selon sept niveaux. Aux cinq classes définies précédemment s'en rajoutent deux autres :

- Enjeu négligeable : comme son nom l'indique, il est négligé dans l'analyse. Il ne constitue pas un enjeu écologique à l'échelle locale du fait du faible lien que l'espèce entretient avec l'aire d'étude rapprochée ou du fait du caractère très dégradé/artificiel de l'habitat.
- Enjeu nul : une composante de la biodiversité locale ne pouvant être nulle, ce terme est réservé aux taxons exotiques ou aux habitats anthropiques.

Majeur
Très fort
Fort
Moyen
Faible
Négligeable
Nul

Niveaux d'enjeu contextualisé

3.2 Statuts réglementaires des espèces

Mise à jour le 29 janvier 2020.

Cf. annexe III : « Synthèse des statuts réglementaires »

Une espèce protégée est une espèce pour laquelle s'applique une réglementation particulière. La protection des espèces s'appuie sur des listes d'espèces protégées sur un territoire donné.

3.2.1 Droit européen

- Articles 5 à 9 de la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, dite directive « Oiseaux » ;
- Articles 12 à 16 de la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la flore et la faune sauvage, dite directive « Habitats / Faune / Flore ».

3.2.2 Droit français

- Article L. 411-1 du Code de l'environnement qui régit la protection des espèces ;
- Les prescriptions générales sont ensuite précisées pour chaque groupe par un arrêté ministériel fixant la liste des espèces protégées, le territoire d'application de cette protection et les modalités précises de celle-ci (article R. 411-1 du Code de l'environnement - cf. détail des arrêtés ministériels par groupe en Annexe III) ;
- Régime de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées : possible dans certains cas listés à l'article L. 411-2 du Code de l'environnement. L'arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié (NOR : DEVN0700160A) en précise les conditions de demande et d'instruction.

4 Etape 1 : Recueil des données et réalisation d'un portrait biogéographique

4.1 Eléments géographiques et écologiques

Au niveau topographique, la ville est fondée à l'aval des coteaux de l'Aulnoye. Elle présente un relief relativement constant allant de 54 m au Nord-Ouest jusqu'à 70 m à l'Est pour s'élever rapidement au niveau des coteaux de l'Aulnoy jusqu'à atteindre la côte de 130 m au Sud-Est.

La topographie est illustrée via la carte « Topographie de la commune » en annexe I Atlas cartographique.

Au niveau géologique, le territoire de la commune est recouvert en partie de remblais (dépôts accumulés dans les anciennes carrières de gypses), de colluvions polygéniques marno-gypseuses et de limons de plateaux pour une épaisseur pouvant atteindre 11.5 m. Le substrat comprend des formations allant du Stampien au Bartonien supérieur.

Au niveau hydrologique, la commune se situe sur la ligne de partage entre le bassin versant de la Molette pour la majorité du territoire et celui de la Morée. Les rus venant de sources des coteaux ont disparu avec le développement urbain. Le ru du Rouailler est canalisé et fait transiter les eaux pluviales à travers l'étang Verchain et le lac de Sévigné jusqu'au canal de l'Ourcq.

Ainsi concernant les zones humides la commune ne présente pas, selon l'enveloppe d'alerte des zones humides de la DRIEAT, des zones humides avérées mais uniquement des zones humides de classe B (probables restant à vérifier) sur différents secteurs de la commune principalement à la frange du canal de l'Ourcq, au niveau du parc forestier de la Poudrerie et à l'Est en bordure des coteaux de l'Aulnoye. On retrouve également trois sites plus au centre de la commune (parc Lefèvre, parc de la Mairie et Etang Verchain). Différentes mares sont aussi répertoriées en majorité au niveau des coteaux. La flore caractéristique des milieux humides d'après le CBNBP est observée dans les mêmes secteurs.

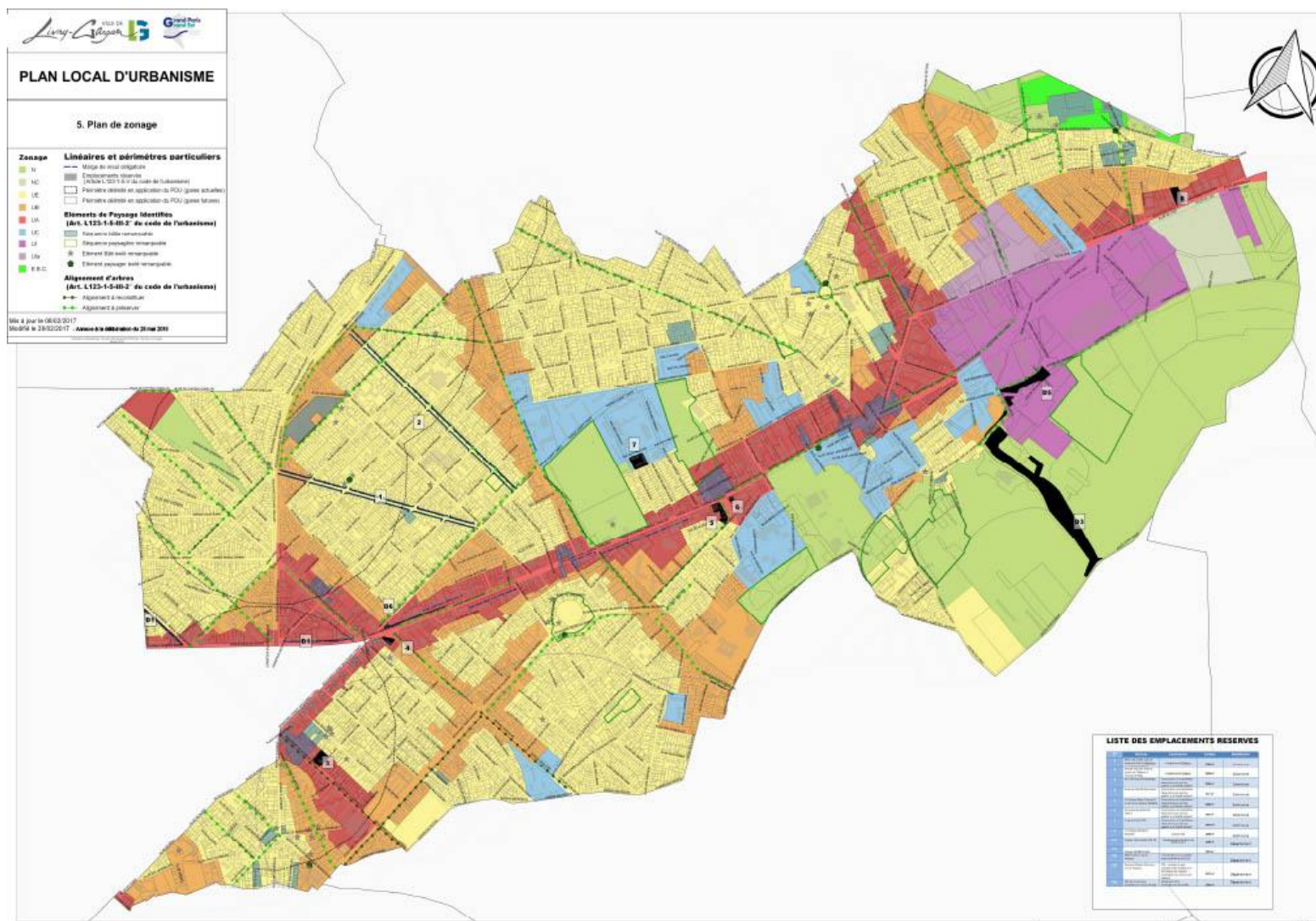
La présence de zones humides est illustrée via la carte « Milieux et flores humides d'après la bibliographie » en annexe I Atlas cartographique.

4.2 Eléments naturalistes issus du PLU

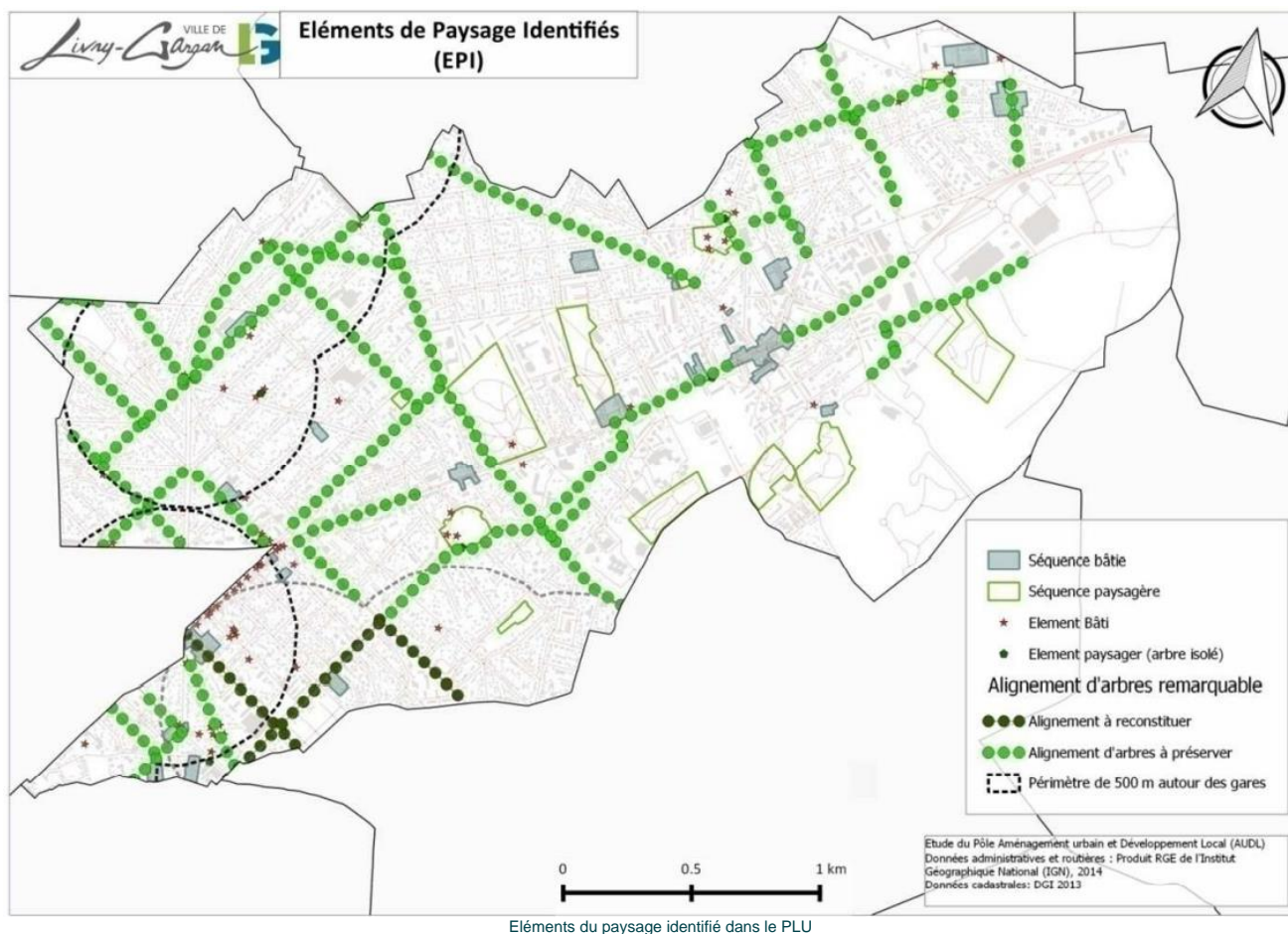
Au niveau du PLU deux secteurs ont été déterminés (voir la carte « Les zonages du PLU »):

- Zone urbaine à vocation mixte
- Zone naturelle et forestière avec les espaces naturels et les principaux parcs (en vert sur la carte).

Le PLU reconnaît également 6 arbres isolés, 33 alignements d'arbres et la continuité entre le Parc Forestier de la Poudrerie et la butte de Coubron (voir la carte « Eléments de paysages identifiés »).



Les zonages du PLU



4.3 Présentation des zonages du patrimoine naturel

Un inventaire des zonages du patrimoine naturel s'appliquant sur l'aire d'étude éloignée a été effectué auprès des services administratifs de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) Ile-de-France.

Les données administratives concernant les milieux naturels, le patrimoine écologique, la faune et la flore sont principalement de deux types :

- Les zonages réglementaires du patrimoine naturel qui correspondent à des sites au titre de la législation ou de la réglementation en vigueur dans lesquels les interventions dans le milieu naturel peuvent être contraintes. Ce sont les sites du réseau européen Natura 2000, les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, les réserves naturelles nationales et régionales...
- Les zonages d'inventaires du patrimoine naturel, élaborés à titre d'avertissement pour les aménageurs et qui n'ont pas de valeur d'opposabilité. Ce sont notamment les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF de type II, grands ensembles écologiquement cohérents et ZNIEFF de type I, secteurs de plus faible surface au patrimoine naturel remarquable) ou encore les zones humides identifiées à l'échelle départementale ou régionale.

D'autres types de zonages existent, correspondant par exemple à des territoires d'expérimentation du développement durable (ex. : Parcs Naturels Régionaux – PNR) ou à des secteurs gérés en faveur de la biodiversité (Espaces Naturels Sensibles, sites des Conservatoires des Espaces Naturels, sites du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres...).

Les tableaux suivants présentent les différents zonages du patrimoine naturel concernés par l'aire d'étude éloignée, en précisant pour chacun :

- Le type, le numéro / code et l'intitulé du zonage ;

- Sa localisation et sa distance par rapport à la commune, permettant ainsi de préciser leur niveau d'interaction ;
- Lorsqu'ils sont disponibles, et uniquement pour les zonages interceptés par le périmètre de la commune, les éléments concernant la vie administrative des sites ainsi que la surface concernée.

Un zonage réglementaire du patrimoine naturel est inclus au moins en partie dans le périmètre de la commune :

- Une Zone de Protection Spéciale (ZPS) désignée au titre de la directive européenne 2009/147/CE « Oiseaux » : la ZPS des « Sites de Seine-Saint-Denis »

Code : FR111201

Description : Cette ZPS est un site polynucléaire composé de 14 entités couvrant une superficie de 1 157 ha. En contexte urbain dense, elle a été désignée pour la présence de douze oiseaux de l'annexe 1 de la directive Oiseaux. Elle a été créée par arrêté ministériel du 26 avril 2006. Son DOCOB a été approuvé par arrêté préfectoral le 5 septembre 2011. La structure animatrice est le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.

Localisation : Le parc Forestier de la Poudrerie au nord de la commune pour une superficie de 4.89 ha
Neuf autres entités de cette ZPS sont incluses dans l'aire d'étude éloignée (le Parc Départemental du Sausset, le Bois de la Tussion, le Bois de Chelles, le Bois communal de Bernouille, les Coteaux de l'Aulnoye, la forêt régionale de Bondy, le parc départemental de la Fosse Maussoin, la promenade de la Dhuis, et le parc intercommunal du plateau d'Avron)

Liste des espèces de la directive Oiseaux à l'origine de la désignation du parc de la Poudrerie : le Martin pêcheur d'Europe, le Pic mar, le Pic noir

L'aire d'étude éloignée permet de rajouter un autre zonage réglementaire, un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB).

Trois zonages d'inventaire du patrimoine naturel sont inclus au moins en partie dans le périmètre de la commune. Il s'agit de trois Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), une de type II et deux de type I :

- ZNIEFF de type 2 : Massif de l'Aulnoye, parc de Sevrans et de la Fosse Maussoin

Code : 110030015

Description : Cette Znieff de 792.05 ha recoupe 10 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Elle porte sur le massif forestier de l'Aulnoye. Son substrat (sableux, calcaire ou marno calcaire) donne une alternance de milieux humides (boisements, réseau de mares,...) et de milieux secs (pelouses, coteaux, prairies, vergers,...). On y dénombre une flore et une faune exceptionnelle avec pas moins de 30 espèces déterminantes Znieff. Elle inclut un APPB, le bois de Bernouille, une des dernières reliques de la forêt de Bondy, ainsi que différentes entités de la ZPS des Sites de Seine-Saint-Denis.

Localisation : Nord et Est de la commune pour une superficie de 87.31ha

- ZNIEFF de type 1 : Parc Forestier de Sevrans, bois de la Tussion et bois des Sablons

Code : 110030017

Description : Cette Znieff de 140.38 ha recoupe quatre communes du département de la Seine-Saint-Denis. Elle correspond essentiellement à des boisements (Parc forestier de la Poudrerie, Bois de la Tussion) de type chênaie-charmaie, avec la présence d'un réseau de mares anciennes conforté par plusieurs plan d'eau, ornières et fossés, ainsi que des zones de prairies souvent rases. On y dénombre 6 espèces déterminantes Znieff, essentiellement des insectes. Elle inclut une des entités de la ZPS des Sites de Seine-Saint-Denis.

Localisation : Nord de la commune pour une superficie de 4.89 ha.

- ZNIEFF de type 1 : Massif de l'Aulnoye et carrières de Vaujours et Livry-Gargan

Code : 110020463

Description : Cette Znieff de 629.32 ha recoupe six communes du département de la Seine-Saint-Denis. Elle reprend le massif de l'Aulnoye et les boisements relictuels de l'ancienne forêt de Bondy (bois de Bernouille, classé en APPB et bois du Renard). On y retrouve les grandes caractéristiques décrites pour la Znieff de type 2. On y dénombre 51 espèces déterminantes. L'ancien front de taille de la carrière du Chânetin, situé sur la commune de Livry-Gargan accueille une diversité unique pour le département avec notamment de nombreux arthropodes endogés et des plantes très rares pour la région. La zone est aussi importante pour les chiroptères avec 13 espèces contactées au sein du Massif de l'Aulnoye notamment dans les galeries des anciennes carrières. Elle inclut une des entités de la ZPS des Sites de Seine-Saint-Denis.

Localisation : Est de la commune pour une superficie de 81.87 ha

L'aire d'étude éloignée permet de rajouter quatre autres ZNIEFF, une de type 2 et trois de type 1.

Trois autres zonages du patrimoine naturel sont inclus au moins en partie dans le périmètre de la commune :

- 1 Site classé au titre de la loi de 1930 pour son caractère historique et pittoresque (décret du 21 avril 1994) : le parc Forestier de la Poudrerie

Code : 7383

Description : Le parc forestier de la Poudrerie est un vestige de l'ancienne forêt royale de Bondy. Il a abrité à partir de 1865 la Poudrerie impériale de Sevrans, créée par Napoléon III, avec plus de 300 bâtiments protégés par un boisement dense entretenu. Elle a fermé en 1973 et le parc est devenu un espace vert ouvert au public à partir de 1974. Il représente une superficie de 140.39 ha.

Localisation : Au nord de la commune pour une superficie de 1.37 ha

- Deux Périmètres Régionaux d'Interventions Foncières (PRIF)
PRIF des Côteaux de l'Aulnoye et de Bondy à l'est de la commune pour une superficie respective de 26.39 ha et de 2.3 ha

L'aire d'étude éloignée permet de rajouter un site classé, deux sites inscrits, deux PRIF, ainsi qu'un Espace Naturel Sensible de Seine-Saint-Denis et un de Seine-et-Marne. .

Les différents zonages sont illustrés par les cartes « zonages réglementaires du patrimoine naturel et paysager », « zonages d'inventaire du patrimoine naturel », « Autres zonages du patrimoine naturel » en annexe I Atlas cartographique.

Zonages du patrimoine naturel situés dans l'aire d'étude éloignée

Type de zonage	Code	Intitulé	Distance à la commune
Zonages réglementaires			
ZPS	FR111201	Sites de Seine-Saint-Denis	Interceptée (portion du parc forestier de la Poudrerie)
APB	FR3800495	Bois de Bernouille	660 m au nord-est
Zonages d'inventaires			
ZNIEFF1	110030017	Parc forestier de Sevrans, bois de la Tussion et bois des Sablons	Interceptée
ZNIEFF1	110020463	Massif de l'Aulnoye et carrières de Vaujourn et Livry-Gargan	Interceptée
ZNIEFF1	110020464	Parc Charlotte Petit	145 m au sud-est
ZNIEFF1	110020168	Côte de Beuzet et carrière Saint-Pierre	2.8 km au sud-est
ZNIEFF1	110001754	Côteaux et plateau d'Avron	2.8 km au sud-ouest
ZNIEFF2	11003015	Massif de l'Aulnoye, parc de Sevrans et la Fosse Maussoin	Interceptée
ZNIEFF2	110020474	Le Parc départemental du Sausset	2.9 km au nord-ouest
Autres zonages			
Site classé	7383	Parc Forestier de la Poudrerie	Intercepté
	6388	Cèdre	2.2 km au sud
Site inscrit	6384	Mairie et son parc	151 m au sud
	6383	Chapelle Notre Dame des Anges	629 m au sud
PRIF	-	Côteaux de l'Aulnoye	Intercepté
	-	Bondy	Intercepté

	-	Dhuis	245 m à l'est
	-	Mont Guichet	2.8 km au sud-est
ENS 93	-	Le Plateau d'Avron	2.8 km au sud
ENS77	-	Le Mont Guichet	2.8 km au sud-est

4.4 Continuités et fonctionnalités écologiques

4.4.1 Position de l'aire d'étude éloignée dans le fonctionnement écologique régional

La commune se trouve concernée par des éléments de la trame verte et bleue de la région Ile-de-France essentiellement au nord par le parc Forestier de la Poudrerie et au nord-est par le secteur des coteaux de l'Aulnoye qui sont des réservoirs de biodiversité. Un corridor à fonctionnalité réduite constitué de prairies, friches et dépendances vertes relie ces deux sites en passant par la bordure nord de la commune. Le canal de l'Ourcq, qui frôle le nord-ouest de la commune représente un corridor et un continuum de la sous-trame bleue.

Position de l'aire d'étude éloignée par rapport aux continuités écologiques d'importance régionale

Sous-trame concernée	Composante du réseau écologique régional	Position au sein de l'aire d'étude éloignée
Réservoirs de biodiversité		
Réservoir de biodiversité	10 sites de la ZPS de Seine-Saint-Denis interceptés au sein de l'aire d'étude éloignée, dont le parc Forestier de la Poudrerie en partie sur le territoire de la commune	Nord et moitié est
	Coteaux de l'Aulnoye (en partie dans la ZPS de Seine Saint Denis)	Est
Corridors écologiques		
Sous-trame bleue : corridor et continuum	Canal de l'Ourcq	Nord
Sous-trame des milieux ouverts	Corridor à fonctionnalité réduite des prairies friches et dépendances vertes, un corridor qui vient du nord pour rejoindre le parc de la Poudrerie puis les coteaux de l'Aulnoye et se dirige vers l'est et la forêt des Vallières	Nord est de l'aire d'étude
Sous-trame des milieux arborés	Corridors arborés diffus au sein des réservoirs de biodiversité	Parc de la Poudrerie et coteaux de l'Aulnoye
	Corridors arborés à fonctionnalité réduite entre les réservoirs de biodiversité	Entre les côteaux de l'Aulnoye, le parc de la Fosse Maussoin et le parc intercommunal du plateau d'Avron

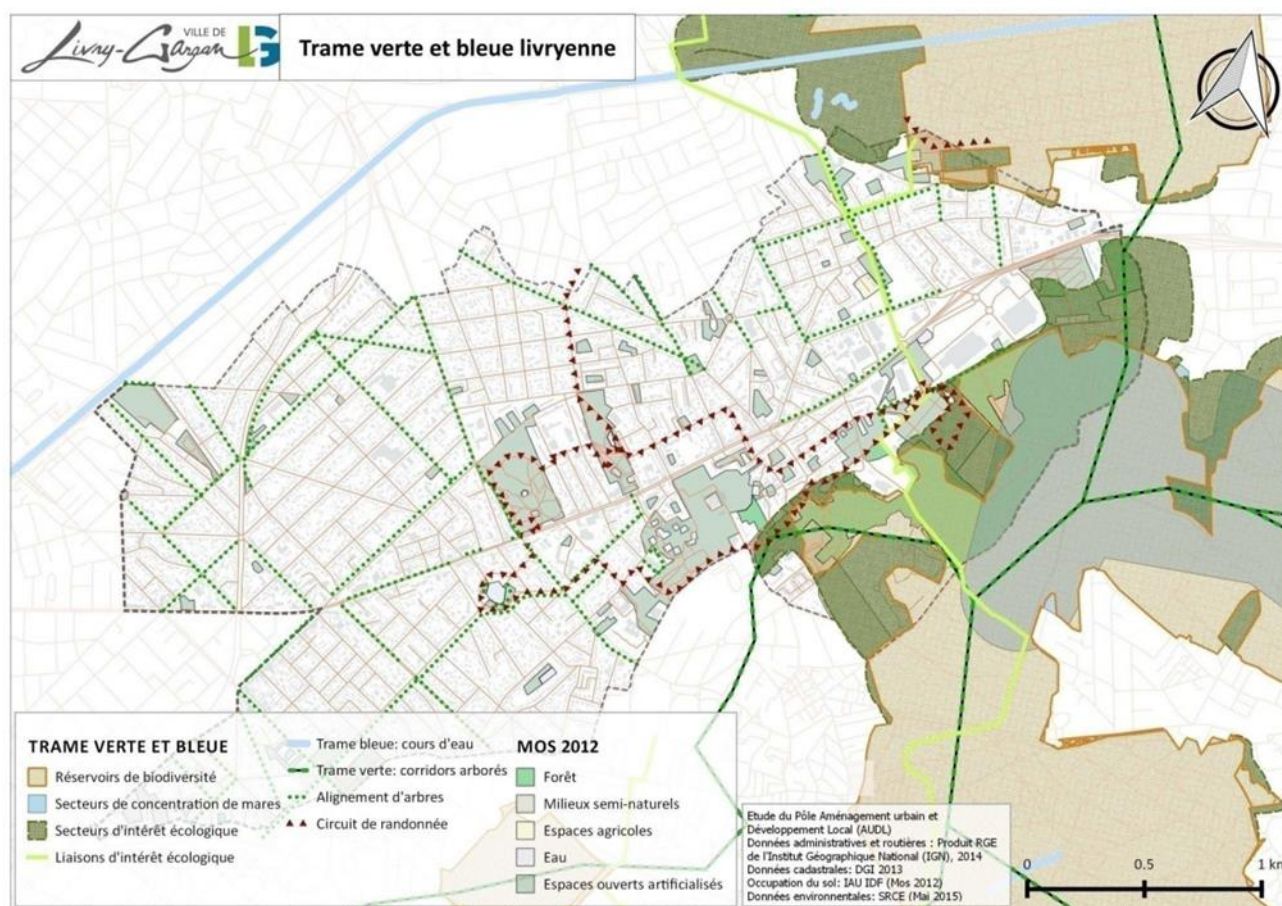
Les réservoirs et les corridors sont illustrés par la carte « Composante de la Trame Verte et Bleue de l'Ile de France » en annexe I Atlas cartographique.

4.4.2 Fonctionnalités écologiques à l'échelle de la commune

L'état initial de l'environnement du PLU aborde les continuités et les corridors écologiques de la commune. Ils sont repris dans le tableau suivant. Les données seront complétées lors de la réalisation des inventaires de terrain.

Principaux milieux et éléments du paysage de la commune et rôle dans le fonctionnement écologique local

Milieux et éléments du paysage de l'aire d'étude rapprochée	Fonctionnalité à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée
Canal de l'Ourcq	En limite nord-ouest de la commune sur 185 m, il permet notamment par son chemin de halage une continuité entre le parc de la Poudrerie (réservoir de biodiversité du SRCE) et le parc Bérégovoy
Alignements d'arbres	Ils contribuent au déplacement de la faune au sein de la commune et peuvent permettre des liens avec les corridors des prairies, friches et dépendances vertes du SRCE
Parc de la poudrerie et Coteaux de l'Aulnoy	Il s'agit des deux réservoirs de biodiversité présents sur la commune.
Les milieux semi-naturels	Il s'agit des différents parcs publics et squares de la commune ainsi que certaines propriétés comme l'étang Verchain qui représentent des réservoirs de biodiversité au sein de la matrice urbaine dense de la commune



Trame verte et bleue livryenne

4.5 Synthèse des données naturalistes de la commune

Dans le cadre de la réalisation de l'ABC et particulièrement de l'étape 1 de recueil des informations, une base de données bibliographiques naturalistes de la commune a été constituée afin d'avoir une première connaissance de son patrimoine mais aussi d'établir un plan d'échantillonnage pour les inventaires 2022/2023.

L'origine des données vient des sources suivantes :

- Extraction de Géonat Ile-de-France du 7 juin 2022
- Extraction Openobs du 29 juin 2022
- Fourniture de fichiers excell de données par Stéphane Chambris du 1^{er} juillet 2022
- Liste des espèces observées au niveau de la commune provenant de Faune Ile de France, consultation du 1^{er} juillet 2022
- Rapport de la LPO sur le Lac de Sévigné (synthèse ornithologique) fourni par la Mairie

Un certain nombre de données se sont trouvées en doublon car saisies ou transmises à plusieurs bases. Finalement nous avons constitué une base de références de 1 510 données (une espèce, une date, un lieu, un effectif) totalisant 12 231 observations (effectif total observé) allant de 1708 à 2022. Comme il s'agissait de dresser un portrait naturaliste de la commune nous avons fait le choix de conserver toutes les données, même les plus anciennes afin de ne pas perdre l'information que l'espèce a été, au moins sur une période donnée, présente sur la commune.

Le tableau ci-après détaille les espèces observées par grand groupe taxonomique.

Nombre d'espèces observées

	Nombre d'espèces				
	Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Livry-Gargan		
			Espèces totales	Espèces protégées	Espèces patrimoniales
Flore	1 459	1 227	650	3	25
Champignons et lichens	1 500	534	55	0	-
Mollusques	186	-	8	0	-
Myriapodes	-	-	7	0	0
Crustacés	-	-	17	0	-
Arachnides	672	-	82	0	-
Insectes	-	573	379	7	Odonates : 1 Rhopalocères : 3 Orthoptères : 3 Autres groupes : -
Amphibiens	17	18	8	8	8
Reptiles	14		6	5	5
Oiseaux	355	180	121	81	57
Mammifères	56	15	19	12	10

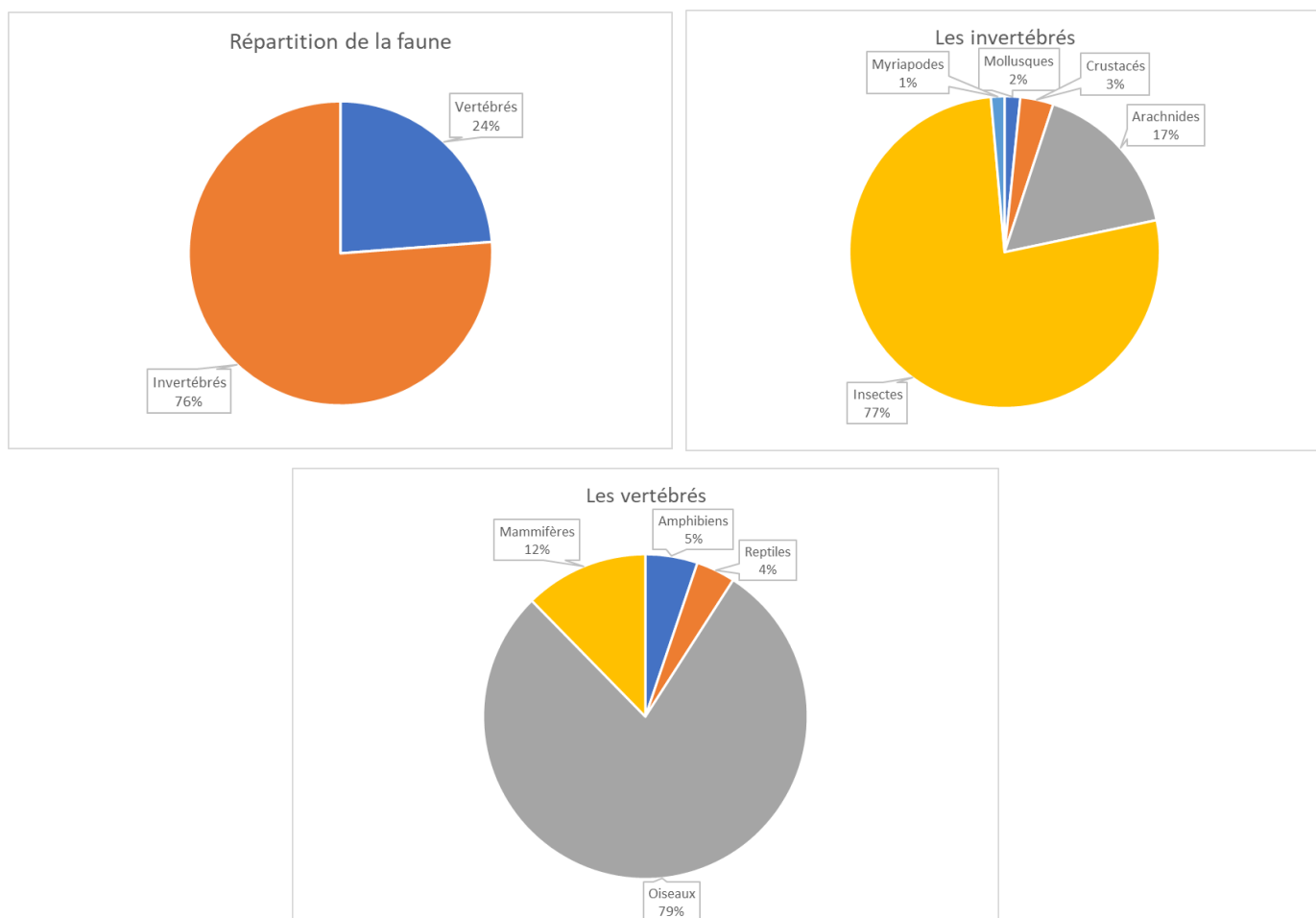
Légende :

Ile de France : source ARB

Seine-Saint-Denis : source Etat de la connaissance de la biodiversité sur la commune de Livry-Gargan, Mars 2011

- Non déterminé

Livry-Gargan abrite ainsi, d'après la bibliographie un total de 1 352 espèces, avec 705 espèces végétales (flore, champignons et lichens) soit 40 % de la richesse départementale. La faune est composée de 647 espèces avec une majorité d'invertébrés (76%) principalement représentée par les insectes (77%). Les vertébrés eux sont dominés par l'avifaune (79 %). Ce type de répartition correspond à la répartition générale de la faune où les invertébrés dominent, puisque les vertébrés ne représentent que 7% des espèces animales.



Répartition des différents groupes faunistiques

4.5.1 Présentation de la flore, des champignons et des lichens de la commune

Les données sur les champignons et les lichens s'échelonnent de 2016 à 2022. Elles sont concentrées sur le secteur nord des coteaux de l'Aulnoy (ZNIEFF de type 1 et 2) ainsi qu'une donnée au niveau du parc Lefèvre. Aucune espèce protégée n'a été observée, et la présence d'espèces patrimoniales n'a pas été déterminée faute de référentiel en notre connaissance.

Les espèces sont localisées sur la carte « Champignons & lichens, synthèse des observations bibliographiques » en annexe I Atlas cartographique.

Les données sur la flore sont nombreuses et couvrent une bonne partie de la commune, même si elles sont aussi très concentrées sur le secteur des coteaux de l'Aulnoye. Des données anciennes sont présentes avec des données géoréférencées datant de 2015 et des données non géoréférencées précisément datant de 1708. Quatre espèces protégées ont été référencées et 25 espèces patrimoniales présentées dans le tableau ci-après.

Les espèces sont localisées sur la carte « Flore, synthèse des observations bibliographiques » en annexe I Atlas cartographique.

Les espèces de flore patrimoniales de la commune

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Ecologie générale et données sur la commune	Enjeu contextualisé Régional
	Europe	France	IDF	LRN (2018)	LRR (2014)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2016)		
Alisier de Fontainebleau <i>Sorbus latifolia</i>		PN1		LC	NT	x	R	Boisements xérothermophiles sur calcaire, majoritairement dans les chênaies pubescentes et les chênaies, chênaies/hêtraies sèches. Espèce observée entre 2018 et 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	Moyen
Ancolie commune <i>Aquilegia vulgaris</i>				LC	LC		R	Ourlets et lisières forestières calcicoles mésophiles. L'espèce, largement cultivée, s'échappe très facilement des jardins. Espèce observée entre 2002 et 2020 au niveau des quartiers Centre et Danton	Faible
Callitriche à fruits plats <i>Callitriche platycarpa</i>				LC	LC		R	Espèce des eaux stagnantes ou faiblement courantes, claires et riches en éléments nutritifs et en bases. Peut se trouver dans différentes situations : mares, fossés, lavoirs, sources ou bords des cours d'eau. Espèce observée entre 2002 et 2016 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	Faible
Campanule à feuilles de pêcher <i>Campanula persicifolia</i>				LC	EN	x	RR	Ourlets thermophiles à thermoxérophiles majoritairement calcicoles. Espèce observée en 2019 en zone pavillonnaire du quartier Centre	Très fort
Capselle rougeâtre <i>Capsella bursa-pastoris subsp. rubella</i>				NA	LC		R	Friches à annuelles et adventive des cultures majoritairement sur terres filtrante, acides et sèches. Espèce observée en 2003 sans localisation précise	Faible
Chondrille à tiges de jonc				LC	LC		R	Friches thermophiles sur sols plus ou moins mobiles et nombreux milieux	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Ecologie générale et données sur la commune	Enjeu contextualisé Régional
	Europe	France	IDF	LRN (2018)	LRR (2014)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2016)		
<i>Chondrilla juncea</i>								anthropiques de substitution : chemins, rues, gares, pied des murs Espèce observée entre 2003 et 2005 sans localisation précise	
Coqueret <i>Physalis alkekengi</i>				DD	CR*		RRR	Cultures thermophiles sur sols riches et nombreux milieux anthropiques. Espèce observée en 1708 sans localisation précise	Majeur
Euphorbe ésule <i>Euphorbia esula</i>				LC	DD		RR	Ourlets thermoxérophiles calcicoles en mosaïque avec des fruticées et des chênaies pubescentes pour la sous-espèce <i>tristis</i> et espèce des prairies hygrophiles alluviales pour la sous-espèce <i>esula</i> Espèce observée en 1915 et 1916 sans localisation précise	Faible
Fraisier vert <i>Fragaria viridis</i>				LC	LC	x	RR	Ourlets thermoxérophiles calcicoles. Espèce observée en 2021 et 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	Faible
Géranium pourpre <i>Geranium purpureum</i>				LC	DD		RR	Ourlets thermophiles, pelouses rocailleuses, éboulis. Espèce observée en 2020 dans le quartier Jacob	Faible
Germandrée des marais <i>Teucrium scordium</i>				LC	VU	x	RR	Espèce hygrophile des prairies inondables à longuement inondables et bords d'étangs à marnage important. Espèce observée en 1708 sans localisation précise	Fort
Laïche à épis distants <i>Carex distans</i>				LC	NT	x	RR	Espèce des bas-marais et des prairies hygrophiles sur sols organiques à tourbeux oligotrophes et alcalines. Espèce observée en 2020 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	Moyen

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Ecologie générale et données sur la commune	Enjeu contextualisé Régional
	Europe	France	IDF	LRN (2018)	LRR (2014)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2016)		
Laïche allongée <i>Carex elongata</i>			PR	LC	VU	x	RRR	Aulnaies/saulaies marécageuses sur sols acides organiques à tourbeux. Espèce observée en 1911 sans localisation précise	Fort
Limodore avorté <i>Limodorum abortivum</i>				LC	NT	x	RR	Milieus pionniers secs sur sols squelettiques, mais beaucoup plus largement présents dans les milieux anthropiques : ballasts, délaissés ferroviaires... Espèce observée de 1995 à 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	Moyen
Linaire couchée <i>Linaria supina</i>				LC	LC		R	Milieus pionniers secs sur sols squelettiques, mais beaucoup plus largement présentes dans les milieux anthropiques : ballasts, délaissés ferroviaires... Espèce observée de 2003 à 2005 sans localisation précise	Faible
Millepertuis des montagnes <i>Hypericum montanum</i>				LC	EN	x	RR	Ourlets pré forestiers xérophiiles calcicoles et chênaies sèches très ouvertes. Espèce observée en 1727 sans localisation précise	Très fort
Muscari négligé <i>Muscari neglectum</i>				LC	LC		R	Espèce thermophile et ubiquiste des sols secs rocheux : pelouses, friches et friches anthropiques. Espèce observée entre 2019 et 2022 dans un secteur pavillonnaire du quartier Centre	Faible
Ophioglosse commun <i>Ophioglossum vulgatum</i>				LC	VU	x	RR	Prairies fraîches à humides oligotrophes et marais alcalins. Espèce observée entre 1998 et 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	Fort
Passerine annuelle <i>Thymelaea passerina</i>				LC	CR	x	RRR	Espèce messicole des cultures extensives sur calcaires et écorchures des pelouses.	Majeur

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Ecologie générale et données sur la commune	Enjeu contextualisé Régional
	Europe	France	IDF	LRN (2018)	LRR (2014)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2016)		
								Espèce observée entre 1799 et 1836 sans localisation précise	
Potamot luisant <i>Potamogeton lucens</i>				LC	LC	x	R	Espèce des eaux mésotrophes à eutrophes sur substrats vaseux à sablo-argileux (étangs, canaux, bords calmes des cours d'eau, bras-morts). Espèce observée entre 2003 et 2012 sans localisation précise	Faible
Prêle d'hiver <i>Equisetum hyemale</i>			PR	LC	CR*		RRR	Aulnaie/frênaie et aulnaies hydromorphes à eaux circulantes. Espèce observée en 2020 au niveau du parc Vincent Auriol	Majeur
Rosier des haies <i>Rosa agrestis</i>				LC	LC		R	Fruticées, haies et manteaux préforestiers majoritairement thermophiles. Espèce observée entre 2016 et 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	Faible
Descourainie sagesse <i>Descurainia sophia</i>				LC	CR		RRR	Cultures et friches à annuelles thermophiles majoritairement dans les milieux anthropiques (décombres, chemins, jachères et terrains vagues) Espèce observée en 2012 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	Majeur
Tabouret des champs <i>Thlaspi arvense</i>				LC	VU		RR	Espèce messicole des cultures extensives. Espèce observée en 2012 sans localisation précise	Fort
Vesce à petites feuilles <i>Vicia tenuifolia</i>				LC	LC		R	Ourlets calcicoles mésophiles à xérophiiles en lisières forestières. Se rencontre également en bord de chemins et talus routiers. Espèce observée entre 2001 et 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	Faible

Europe : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).
Protection : PN : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire ; PR : Protection Régionale en Ile-de-France (Arrêté du 11 mars 1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Ile-de-France complétant la liste nationale)

LRN : Tome 1/Tome 2 : liste rouge nationale tome 1 ou 2 (Olivier et al., 1995) ; Liste rouge des Orchidées de France (UICN France, MNHN, FCBN & SFO, 2009) et Liste rouge de la Flore vasculaire de France (UICN France, FCBN & MNHN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

LRR : Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Ile-de-France (CBNBP, 2016) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

Dét. ZNIEFF (DZ) : Espèces déterminantes des ZNIEFF de la région Ile-de-France (Référentiel 2019)

Niveau de rareté : Catalogue de la flore vasculaire d'Ile-de-France (CBNBP, 2020) : RRR : extrêmement rare ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun ; CCC : extrêmement commun



Ancolie commune



Le Géranium pourpré (© Biotope)



Limodore avorté (@ Biotope)

Quelques espèces floristiques patrimoniales (photos hors site)

Les espèces patrimoniales dont les localisations sont connues sont présentées sur la carte « Flore – Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales » en annexe I Atlas cartographique.

4.5.2 Présentation des invertébrés

Les données sur les invertébrés s'échelonnent de 1867 à 2022. Elles se concentrent essentiellement sur les coteaux de l'Aulnoye, avec cependant des données plus réparties dans la commune notamment au niveau du parc Forestier de la Poudrerie mais aussi dans les quartiers Centre (parc Lefèvre et parc de la Mairie), Danton (parc Pierre Bérégovoy) et Gargan (cimetière ancien du Raincy).

Les espèces sont localisées sur la carte « Invertébrés – synthèse des observations bibliographiques » en Annexe I Atlas cartographique.

Sept espèces protégées ont été observées. Les espèces patrimoniales n'ont été déterminées que pour les groupes entomologiques qui feront l'objet de prospections dans le cadre de la phase de terrain, à savoir les odonates (16 espèces observées, 1 espèce patrimoniale), les orthoptères et mantidés (29 espèces observées, 3 espèces protégées et patrimoniales) ainsi que les rhopalocères (papillons de jour, 37 espèces observées, 4 espèces protégées et 3 espèces patrimoniales, la dernière espèce protégée est la Bachante, *Lopinga achine*, observée en 1867, cette espèce est considérée comme éteinte au niveau régional par la liste rouge régionale de 2016). Elles sont présentées dans le tableau ci-après.

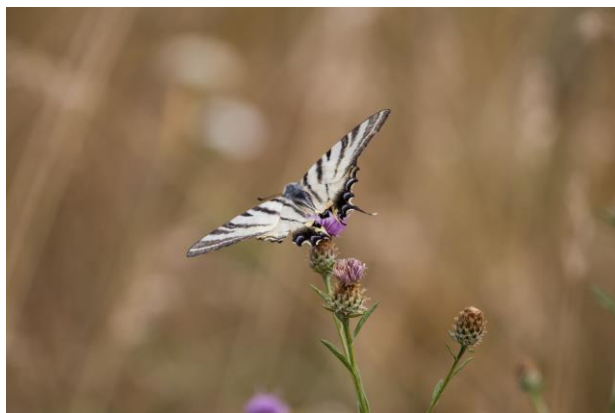
Les espèces d'insectes patrimoniales de la commune

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	IDF	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
Odonates									
Cordulie bronzée <i>Cordulia aenea</i>				LC	NT		AC	Tout type de pièce d'eau végétalisée d'au moins 5 m ² . Affectionne préférentiellement les mares et étangs avec des rives bien arborées mais les habitats sont à confirmer. Bien connue dans les mares et étangs forestiers mais les indices de reproduction certaine sont à rechercher en milieu agricole et très ouvert Espèce observée en 1998 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Moyen
Orthoptères et Mantidés									
Mante religieuse <i>Mantis religiosa</i>	-	-	X		LC	X	AC	<i>Mantis religiosa</i> fréquente les broussailles, les friches, les prairies et pelouses sèches et bien exposées (végétations xéro-thermophiles). Elle est très mobile et semble nettement favorisée par les effets du réchauffement climatique. Bien qu'actuellement protégée dans la région, la Mante religieuse n'est pas menacée en Île-de-France. Elle peut être observée dans la plupart des milieux ouverts même en plein centre urbain, pourvu qu'ils soient bien exposés au soleil et riches en proie (autres insectes). L'enjeu actuelle de connaissance sur l'espèce réside dans l'identification des noyaux de population stable, où l'espèce se reproduit régulièrement. Espèce observée de 2015 à 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Faible
Conocéphale gracieux <i>Ruspolia nitidula</i>			X		LC		AC	Espèce tardive (fin d'été, début d'automne). Divers milieux relativement chauds. À tendance à s'élever dans la végétation avec la sécheresse, mais peut se rencontrer dans les strates herbacées hautes et arbustives basses des habitats thermo-hygrophiles. Expansion importante Espèce observée de 2017 à 2020 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Faible
Grillon d'Italie, <i>Oecanthus pellucens</i>			X		LC		AC	Thermophile, <i>O. pellucens</i> se tient parmi la strate herbacée haute, voir arbustive, des milieux chauds, parfois en zone urbaine.	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	IDF	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
								Espèce observée de 1996 à 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye et du parc Lefèvre.	
Rhopalocères									
Flambé <i>Iphiclides podalirius</i>			X	LC	NT		AC	En Île-de-France, les principaux milieux de vie de l'espèce sont les végétations des cultures et des friches, végétations des landes et fourrés, végétations forestières, végétations herbacées des lisières forestières. Elle utilise comme plante-hôte les Prunelliers, surtout <i>Prunus mahaleb</i> . Espèce observée en 2020 et 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Moyen
Thécla de l'Orme <i>Satyrion w-album</i>			X	LC	LC		R	En Île-de-France, les principaux milieux de vie de l'espèce sont les végétations forestières et les végétations herbacées des lisières forestières. Elle utilise comme plante-hôte les Ormes. Il s'agit d'une espèce discrète, plutôt rare, mais non menacée : elle semble en regain dans la région. Les pontes sont rares sur les Ormes trop jeunes pour fleurir, la ponte se faisant sur la base des bourgeons terminaux Espèce observée en 2022 sans localisation précise	Faible
Grande Tortue <i>Nymphalis polychloros</i>			X	LC	LC		AC	En Île-de-France, les principaux milieux de vie de l'espèce sont les végétations forestières et les végétations herbacées des lisières forestières, Ses plantes-hôtes sont divers arbres, notamment les ormes, les saules, les peupliers dont le tremble, le pommier cultivé, le poirier commun et divers autres feuillus. Espèce observée en 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Faible

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure
- LRR : Liste rouge régionale des papillons de jour (UICN, 2016) / Liste rouge régionale des odonates (UICN, 2013) / Liste rouge régionale des orthoptères (OPIE, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Ile-de-France (OPIE, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (OPIE, 2013/2016/2018) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.



Le Flambé



Le Conocéphale gracieux



Cordulie bronzée

Quelques insectes patrimoniaux (© Biotope ; photos hors site)

Les espèces patrimoniales dont les localisations sont connues sont présentées sur la carte « Insectes – Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales. »

4.5.3 Présentation des amphibiens

Les données sur les amphibiens s'échelonnent de 1997 à 2022. Elles se concentrent essentiellement sur les coteaux de l'Aulnoye, avec quelques données au niveau du parc forestier de la Poudrerie et dans le quartier Centre au sein du Parc Lefèvre. Les huit espèces observées sont toutes protégées et patrimoniales. Elles sont présentées dans le tableau ci-après.

Les espèces sont localisées sur la carte « Amphibiens – Synthèse des observations bibliographiques » en Annexe I Atlas cartographique.

Les espèces d'amphibiens patrimoniales de la commune

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
Crapaud commun <i>Bufo bufo</i>		Art. 3	LC			C	Espèce ubiquiste qui fréquente des habitats à composante boisée. Il se reproduit dans une grande diversité de milieux aquatiques mais il affectionne particulièrement les grands plans d'eau stagnants et permanents, même empoisonnés. Espèce observée de 1997 à 2015 au niveau des côteaux de l'Aulnoye du parc forestier de la Poudrerie et du parc Lefèvre.	Faible
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	An IV	Art. 3	LC			AC	La Grenouille agile se rencontre aussi bien en forêt que dans les prairies. Elle se reproduit dans divers points d'eau stagnants, notamment les milieux temporaires. Espèce observée de 1998 à 2021 au niveau des côteaux de l'Aulnoye.	Faible
Grenouille commune <i>Pelophylax esculentus</i>	An V	Art. 2	NT			C	Espèce ubiquiste qui fréquente tous les types de pièces d'eau, les mares, les étangs et les cours d'eau. Elle affectionne les plans d'eau, les marais, les mares, les étangs et les cours d'eau lents, mais aussi les forêts et les prairies humides. Il arrive qu'elle s'installe à proximité des plans d'eau artificiels, comme des lavoirs ou des bassins. Espèce observée de 1998 à 2010 au niveau des côteaux de l'Aulnoye.	Faible
Grenouille rieuse <i>Pelophylax ridibundus</i>	An V	Art. 4	LC			C	Cette espèce se rencontre principalement en plaine et en moyenne montagne jusqu'à 800 m d'altitude. C'est une espèce invasive qui tend à coloniser de nouveaux territoires. Elle apprécie les grandes rivières aux rives bien ensoleillées ainsi que les plans d'eau de superficie importante et d'au moins 50 cm de profondeur, comme les étangs et tourbières, dans leurs parties très ensoleillées. C'est souvent le seul amphibien présent dans les plans d'eau riches en poissons. Cet animal a un mode de vie très aquatique et ne s'éloigne que peu de l'eau. Espèce observée en 2020 au niveau des côteaux de l'Aulnoye.	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>		Art. 3de	LC			AC	En phase aquatique, il se rencontre plutôt dans des points d'eau de dimension modeste où les poissons sont peu présents, stagnants ou faiblement courants. Les mares et les fossés sont ses habitats les plus fréquents. On le trouve aussi dans des ornières forestières, des sources et des ruisseaux lents. Des étangs plus importants peuvent être habités lorsqu'une végétation abondante dans des parties peu profondes lui procure des zones où les poissons n'ont pas accès. Il montre une préférence « sylvatique » et fréquente volontiers les mares forestières mi-ombragées aux eaux assez fraîches et claires, où il peut être très abondant. Espèce observée de 1997 à 2020 au niveau des coteaux de l'Aulnoye et du parc Lefèvre.	Faible
Triton ponctué <i>Lissotriton vulgaris</i>		Art 3	NT		DZ (si présence de 2 autres espèces de Tritons)	AR	Durant sa phase aquatique, on le rencontre dans des points d'eau de toutes sortes, plutôt stagnants et ensoleillés et qui se réchauffent facilement, souvent de petite dimension comme des mares, généralement sans poisson. Il peut être présent dans des eaux temporaires comme des prairies et champs inondés. Mais il a une préférence pour les eaux évoluées riches en végétation aquatique. Espèce observée en 1998 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Moyen
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	An II / An. IV	Art. 3	NT		DZ (si présence de 2 autres espèces de Tritons)	AR	Malgré son statut d'espèce menacée au niveau européen, le Triton crêté reste assez commun en Ile-de-France. Sa répartition est assez homogène avec des densités accrues au sein des ensembles ouverts riches en mares prairiales (vallée du Petit-Morin par exemple). Le Triton crêté est une espèce que l'on retrouve principalement dans les mares ouvertes, bien ensoleillées et riches en végétation aquatique. Espèce observée de 1997 à 2007 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Moyen
Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i>	An V	Art. 2	LC			C	Il habite de préférence les eaux eutrophes. C'est avant tout une espèce de plaine, qui tolère bien la présence de poissons dans les grands plans d'eau. Elle est très ubiquiste dans ses habitats : lacs, rivières, mares, bassins d'agrément, fossés, gravières. En Ile-de-France, l'espèce est répartie de manière homogène sur l'ensemble du territoire. On retrouve les principales populations au sein des grands massifs forestiers de la	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
							<p>région mais également dans les boisements plus modestes et au sein des zones bocagères. Ces derniers habitats de présence représentent des enjeux en région</p> <p>Espèce observée de 1997 à 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye et du parc Lefèvre.</p>	

Légende :

An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».

Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.

Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus.

Art. 4 : espèces inscrites l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.

Art. 5 : espèces inscrites l'article 5 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.

LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (ARB idf, SHF, 2016) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.



Triton crêté



Triton ponctué



Crapaud commun

Quelques amphibiens patrimoniaux (© Biotope ; photos hors site)

Les espèces patrimoniales dont les localisations sont connues sont présentées sur la carte « Amphibiens – Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales. »

4.5.4 Présentation des reptiles

Les données sur les reptiles s'échelonnent de 1998 à 2022. Elles sont uniquement concentrées sur le secteur des côteaux de l'Aulnoye. Six espèces ont été observées, 5 sont protégées et patrimoniales. Elles sont présentées dans le tableau ci-après. La sixième est la tortue de Floride, espèce échappée de captivité.

Les espèces sont localisées sur la carte « Reptiles – Synthèse des observations bibliographiques » en Annexe I Atlas cartographique.

Les espèces de reptiles patrimoniales de la commune

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN	LRR	Déf. ZNIEFF	Niveau de rareté		
Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i>		Art. 3	LC			C	Lézard apode qui affectionne la fraîcheur des fourrés et des boisements mais qui fréquente également les milieux plus ouverts et secs comme les lisières et les friches herbacées. En Île-de-France, il est présent de manière homogène sur l'ensemble des départements, Paris intra-muros compris. Espèce observée au niveau des coteaux de l'Aulnoye entre 1998 et 2022.	Faible
Couleuvre helvétique <i>Natrix helvetica</i>		Art. 2	LC			C	Espèce fréquentant un grand nombre de biotopes humides mais également des milieux plus secs si des points d'eau sont localisés à proximité. En Ile-de-France, elle peut être observée au sein de l'ensemble des départements, y compris au Bois de Vincennes. Espèce observée au niveau des coteaux de l'Aulnoye entre 1998 et 2022.	Faible
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	An IV	Art 2	LC			C	Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation. On la retrouve sur la totalité du territoire national même si elle devient plus rare et localisée au Nord de l'Île-de-France. Au niveau régional, l'espèce est présente sur l'ensemble des départements, y compris Paris intra-muros. Espèce observée au niveau des coteaux de l'Aulnoye de 2006 à 2022.	Faible
Couleuvre d'Esculape <i>Zamenis longissimus</i>	An IV	Art 2	LC			R	C'est une espèce thermophile qui, de fait, sort d'hibernation assez tard, à partir du mois d'avril. On la rencontre principalement au sein des haies et fourrés bien exposés ainsi qu'en lisière forestière. Elle peut également volontiers être anthropophile et profiter des vieilles fermes et granges riches en murets. L'Île-de-France se situe sur sa limite nord-est de répartition, d'où sa responsabilité vis à vis de sa conservation. Ainsi, au niveau régional, on observe principalement cette couleuvre au sud du territoire. Il existe	Fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
							cependant une population au Nord-Est de la région, dans la Vallée du Petit-Morin. Espèce observée au niveau des coteaux de l'Aulnoye entre 2011 et 2022.	
Lézard vivipare <i>Zootoca vivipara</i>		Art 3	LC			R	Espèce plutôt liée aux milieux forestiers et en particulier les zones ouvertes et hygrophiles au sein de ces derniers. Cette préférence pour les milieux humides est liée à des pertes hydriques par évaporation et respiration plus importante que chez les autres Lacertidae. Il affectionne en particulier les lisières forestières, les clairières et les prairies hygrophiles, et même les tourbières. Au niveau régional, on le rencontre principalement au sein des massifs boisés frais et humides mais également dans certaines vallées riches en prairies humides. Espèce observée au niveau des coteaux de l'Aulnoye en 2020.	Moyen

Légende :

An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».

Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.

Art. 3 : espèces inscrites l'article 3 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : protection des individus.

Art. 4 : espèces inscrites l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.

Art. 5 : espèces inscrites l'article 5 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 : interdiction de la mutilation des individus.

LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (ARB idf, SHF, 2016) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.



Couleuvre d'esculape



Lézard vivipare



Couleuvre helvétique

Quelques reptiles patrimoniaux (© Biotope ; photos hors site)

Les espèces patrimoniales dont les localisations sont connues sont présentées sur la carte « Reptiles – Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales. »

4.5.5 Présentation de l'avifaune

Les données sur l'avifaune s'échelonnent de 1997 à 2022. Elles se concentrent sur les coteaux de l'Aulnoye, le parc forestier de la Poudrerie, quelques secteurs pavillonnaires des quartiers Jacob, Gargan et Danton, ainsi que, dans le quartier Centre au niveau du Lac de Sévigné, du parc Lefèvre et de celui la Mairie. 121 espèces ont été contactées, dont 81 espèces protégées et 57 patrimoniales qui sont présentées dans le tableau ci-après.

Les espèces sont localisées sur la carte « Avifaune – Synthèse des observations bibliographiques » en Annexe I Atlas cartographique.

Les espèces de l'avifaune patrimoniale de la commune

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Niveau de rareté (2020)	Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF				
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i>		Art 3	LC	NT		TC	Affectionne les buissons et taillis, niche dans des habitats variées (jeunes boisements, clairières forestières, bocages, parcs, jardins en milieu urbains et péri urbains Espèce observée toute l'année de 2013 à 2022 sur l'ensemble des secteurs présentant des données	Moyen	
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>			NT	VU		TC	L'Alouette des champs est un oiseau des milieux herbacés très ouverts. Elle fréquente les plaines agricoles qui possèdent les caractéristiques qui lui convient (environnement très dégagé, accès au sol facile, assolement varié, rareté ou absence d'éléments ligneux). Elle évite bien sûr la forêt et même ses marges, le milieu de type bocage, les secteurs trop riches en haies et bosquets. Elle a besoin de voir loin. Espèce observée en 2020 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Fort	
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	An I	Art 3	LC	EN	X	R	L'Alouette lulu choisit avant tout des secteurs dégagés et secs, flancs en pente douce ou légers replats de collines, coteaux sableux ou calcaires très perméables. Elle tolère quelques buissons ou arbres épars ou bosquets. Elle n'a été observée sur la commune qu'en 2004, en période de migration, et sans localisation précise.	Moyen	
Bécasse des bois <i>Scolopax rusticola</i>			LC	NT	X	PC	Principalement répartie dans le massif de Rambouillet (probablement dû à une sous-prospection du massif de Fontainebleau), cette espèce est principalement forestières. Une étude	Moyen	

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
							à Rambouillet a montré que la concentration des oiseaux est de types agrégat, les zones à forte densité de futaies résineuses étant délaissées au profit de celle de feuillus. Espèce observée en période d'hivernage en 2020 et 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	
Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i>			DD (migrateur et hivernant)		Espèce déterminante à partir de 20 individus hivernants	PC (migration)	Commune lors des deux passages, les observations sont plus nombreuses en automne. Les effectifs sont variables en période hivernale et sont estimés entre 100 et 500 individus. Des rassemblements peuvent concentrer près de 145 oiseaux. Espèce observée en 2021 en période de migration au niveau des coteaux de l'Aulnoye	Faible
Bécassine sourde <i>Lymnocyptes minimus</i>			DD (migrateur et hivernant)			R (migrateur et hivernant)	Présente en passage migratoire et en hivernage. En général, 1 à 4 individus par site d'hivernage. La population hivernante à l'échelle de l'IDF est comprise entre quelques dizaines à quelques centaines d'individus. Espèce observée en 2021 sans localisation précise	Faible
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i>		Art 3	LC	NT		C	Elle occupe une large gamme d'habitats ouverts, qu'ils soient secs ou mieux, humides. En effet, sans être vraiment liée à l'eau, elle se trouve souvent à proximité de celle-ci. La condition principale est que l'espace soit bien dégagé, avec un accès facile au sol où se passe l'essentiel de son activité. C'est pourquoi elle apprécie les milieux agricoles, les abords dégagés des plans d'eau, les pelouses urbaines, les terrains vagues industriels, la voirie, les décharges, etc. Espèce cavernicole, elle occupe	Moyen

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
							les anfractuosités et les cavités présentes dans les constructions urbaines. Espèce observée de 2014 à 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye et du parc Forestier de la Poudrerie	
Bergeronnette printanière <i>Motacilla flava</i>		Art 3	LC	NT		C	La Bergeronnette printanière est un oiseau des milieux ouverts à semi-ouverts, volontiers humides, avec un accès au sol facile. C'est ainsi qu'on la trouve en bordure des cours d'eau, des plans d'eau et des marais au sein des prairies humides. Elle s'est bien adaptée aux espaces anthropisés. Elle niche régulièrement en cultures, particulièrement de céréales. Elle va également se nourrir dans les prairies pâturées au contact des animaux. Elle y a l'accès au sol assuré par le pâturage et sa chasse aux insectes y est plus efficace. Espèce observée en 2001 sans localisation précise.	Moyen
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	An I	Art 3	LC	VU	5 couples	PC	Les suivis sur Fontainebleau ont montré qu'elle niche bien plus souvent dans des boisements purs de feuillus (85% des aires) que dans des boisements mixtes (15%) et est absente des boisements de résineux bien que le Pin sylvestre soit utilisé en boisement mixte. Proximité avec des milieux ouverts Espèce observée en 2021 et 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Fort
Bouvreuil pivoine <i>Pyrrhula pyrrhula</i>		Art 3	VU	VU		C	Espèce forestière, qui apprécie les milieux multi-strate. Fréquente une gamme d'habitat variée : Forêt feuillue ou mixte, parcelles en régénération, friches arbustives touffues, ourlets	Très fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
							forestiers, haies, parc ou verger. Semble aussi apprécier les fonds de vallées boisés comme dans le nord-est de la seine et marne. Absente des secteurs agricoles intensivement exploités. Espèce observée de 2016 à 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i>		Art 3	EN	EN		PC	Il occupe les roselières des bords d'étangs et les marais des fonds de vallée sans présence d'eau libre. Des bassins isolés avec roselières peuvent être utilisés. Une partie importante de la population régionale s'installe dans les cultures ou friches à proximité d'un fossé. Espèce observée en 2020 et 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Majeur
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>		Art 3	VU	NT		C	C'est une espèce de plaine qui, sans être particulièrement thermophile, recherche les milieux secs et ensoleillés, notamment des mosaïques agroforestières dominées par des cultures céréalières extensives, friches, prairies ou pâtures. Il préfère les paysages ouverts parsemés de haies en faibles densités, de buissons voire d'arbres isolés. 25% de chute de ses effectifs régionaux dans la dernière décennie. Espèce observée en 2000 sans localisation précise.	Fort
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	An I	Art 3	NT	VU	X	PC (migration)	Espèce de milieux ouverts : Champs, prairies, friches, et landes pour chasser, champs d'orge et de blé pour cacher le nid (rarement en milieu naturel) Espèce observée en 2021, en période de migration au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>		Art 3	VU	NT		C	C'est une espèce des milieux peu densément boisés, haies, bosquets d'arbres, parcs et jardins, vergers, régions cultivées et limites de villes. Il recherche les chardons en automne et en hiver dans les friches et aux bords des routes. La France a perdu la moitié de ses chardonnerets dans les 15 dernières années (-55% depuis 2001). L'Île de France possède une responsabilité de conservation vis-à-vis de la France du fait de son statut non menacé en région. Espèce observée de 2012 à 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye et dans le quartier Gargan.	Fort
Chevalier guignette, <i>Actitis hypoleucos</i>		Art 3	NT	NA		O	Durant la majeure partie de l'année, le Chevalier guignette fréquente les berges des étangs et des cours d'eau. Il préfère les bancs de galets aux rives sablonneuses, mais visite aussi les marais côtiers, la mangrove et les lagunes. Cet oiseau est capable d'exploiter la moindre pièce d'eau, depuis une digue inondée jusqu'à de simples flaques. Espèce observée en 2010 sans localisation précise.	Moyen
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i>		Art 3	LC	NT		C	Présent dans la plupart des milieux boisés, rare dans les cultures intensives et absent des villes Espèce observée en 2010 sans localisation précise.	Moyen
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>		Art 3	NT	NT		PC	Le Faucon crécerelle est une espèce très adaptable, qui s'accommode de nombreuses situations paysagères. Ce dont il a besoin simplement, c'est d'espaces ouverts avec accès au sol pour la chasse aux rongeurs et de sites de nidification adéquats, rupestres ou arboricoles.	Fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
							L'habitat va des espaces les plus ouverts (openfield agricole, semi-déserts et steppes) aux milieux semi-ouverts les plus divers (bocage, maquis, prés-bois, espaces urbanisés...). En Europe, une forme d'habitat idéal pour lui est la campagne agricole agrémentée de haies arborées, d'alignements d'arbres le long de la voirie ou encore de pylônes de transport d'électricité. Espèce observée de 2014 à 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye et du parc Forestier de la Poudrerie.	
Fauvette babillarde <i>Sylvia curruca</i>		Art 3	LC	NT		PC	Affectionne les paysages semi-ouverts, les biotopes arbustifs avec une préférences pour les jeunes conifères. On la retrouve dans les haies denses, les parcs, les jeunes plantations forestières ou les bosquets ruraux. Espèce observée de 2017 à 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye et du parc Forestier de la Poudrerie.	Moyen
Fauvette des jardins <i>Sylvia Borin</i>		Art 3	NT	VU		TC	Fréquente surtout les buissons bordant les étangs, clairière forestière et friches rurales, rare dans les jardins. Forte concentration apparente en Essonne et Yvelines Espèce observée de 2009 à 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Fort
Foulque macroule <i>Fulica atra</i>		Art 3			X	C (hivernage)	Nombreux individu hivernants pouvant former des rassemblements post-nuptiaux de 2000 à 3000 individus à Bazoches-lès-Bray et à Saint Quentin. Les effectifs hivernants sont estimés entre 17 000 et 22 000 individus. Espèce observée de 2012 à 2022, en période d'hivernage, au niveau du lac de Sévigné, elle y	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
							est observée régulièrement avec un effectif maximum de 40 oiseaux en 2019, ainsi qu'au parc Lefèvre.	
Grand cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i>		Art 3			X	PC (hivernage)	Rassemblement important sur les étangs lors des deux passages migratoires. Entre 2500 à 4000 individus hivernants. Espèce observée de 2014 à 2022, en période d'hivernage au niveau des coteaux de l'Aulnoye, du lac de Sévigné et du parc Lefèvre	Faible
Grue cendrée <i>Grus grus</i>	An I	Art 3					Couloir migratoire de cet espèce situé à l'Est de la région, principalement en Seine-et-Marne. Plusieurs milliers d'individus migrateurs. Quelques observations hivernales le plus souvent, ce sont des individus isolés ou des oiseaux affaiblis. Espèce observée en 2019 sans précision de la localisation	Faible
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i>		Art 3	NT	VU		C	Le Gobemouche gris est un oiseau forestier. Il se rencontre aussi bien dans des boisements de feuillus qu'en forêts de conifères ou au sein des peuplements mixtes. Il privilégie les boisements à sous-bois clairs, comprenant des clairières et allées forestières où pénètre le soleil. Il s'est également adapté aux milieux arborés d'origine anthropique comme les parcs, arboretums et les alignements d'arbres. Espèce observée en 2002 sans précision de la localisation	Fort
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i>		Art 3	VU	EN		R	Niche principalement en forêt de Fontainebleau, quelques couples en forêt de Trois-Pignons (77). Spécialiste du milieu forestier, de préférence les futaies âgées pour réutiliser les cavités de pics.	Très fort

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
							On le retrouve également dans des formations feuillus ou mixtes à sous-bois dégagé. Espèce observée en 2013 au niveau du parc Lefèvre	
Goéland argenté <i>Larus argentatus</i>		Art 3	NT	LC	X	R	Niche sur les toits de Paris et sur une falaise dans les Yvelines. Espèce observée en 2013 et en 2020 au niveau du lac de Sévigné	Moyen
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>		Art 3	NT	NT		C	L'Hirondelle de fenêtre est une espèce rupestre, nichant à l'origine sous les surplombs rocheux des falaises. Elle s'est adaptée aux bâtiments et autres constructions comme les ponts, les mairies, les châteaux, abbayes et autres constructions urbaines. Le plus souvent, ce sont les avant-toits, les corniches, les embrasures de fenêtre, qui abritent son nid. Espèce observée en 2016 et 2017 au niveau des coteaux de l'Aulnoye et du lac de Sévigné	Fort
Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i>		Art 3	LC	VU		C	Niche dans les vallées des principaux cours d'eau d'IDF, utilise rarement les berges naturelles aux rives érodées. Observation davantage possible dans les sablières (en activité ou arrêtées récemment) sans forcément d'eau au pied du front de taille. Peut nicher en pleine ville (y compris Paris) Espèce observée en 1999 sans localisation précise.	Fort
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>		Art 3	NT	VU		C	Espèce typique du milieu rurale, cependant, observation possible en milieu péri-urbain et même urbain où elle apprécie la proximité avec l'eau Espèce observée de 2017 à 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Fort

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
Hypolaïs polyglotte <i>Hippolais Polyglotta</i>		Art 3	LC	NT		C	Recherche principalement les milieux buissonnants : haies, friches, landes, le long des infrastructures de transport et des cours d'eau, sur les lieux de coupes de régénérations forestière et quelques jardins Espèce observée de 2012 à 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Moyen
Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>		Art 3			X	PC (hivernage)	Passage pré-nuptial peu marqué. Passage post-nuptial constitué de trois vagues. Entre 600 et 800 individus chaque hiver. Espèce observée de 2009 à 2022, en période d'hivernage, au niveau des coteaux de l'Aulnoye et du lac de Sévigné	Faible
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>		Art 3	VU	VU		C	La Linotte mélodieuse est une espèce nicheuse dans de nombreux types de milieux ouverts et d'espaces présentant des buissons et arbrisseaux. Elle est particulièrement abondante dans les landes, les grandes coupes forestières, les zones agricoles bocagères et les surfaces en friches (zones agricoles). La Linotte est un symbole du déclin des espèces spécialistes des milieux agricoles. La chute sévère des populations (-46% depuis 2004) est sans doute liée à la diminution de ses ressources alimentaires, des petites graines d'herbacées souvent considérées comme de mauvaises herbes et donc éliminées des zones de grandes cultures. Espèce observée en 2009 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Très fort

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional	
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)			
Locustelle tachetée, <i>Locustella naevia</i>		Art 3	NT	LC			PC	Cet oiseau fréquente les milieux secs ou humides à végétation basse et fournie, souvent dans les prairies touffues près des étangs, les jeunes plantations de conifères, les coupes à blanc, les hautes herbes avec des buissons épars, souvent au bord des cours d'eau. Espèce observée en 2020 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Moyen
Loriot d'Europe <i>Oriolus oriolus</i>		Art 3	LC	NT			PC	Nécessite des arbres haut pour nicher. Forte préférence pour les ripisylves, affectionne les boisements feuillus proche de l'eau (tremble, aulnes, peupliers) mais aussi les forêts sèches de chênes, hêtre ou châtaigniers (massif de Fontainebleau (77)). Farouche de l'homme : absent de Paris et de sa petite couronne Espèce observée en 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Moyen
Martin pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	An I	Art 3	VU	LC	5 couples		R	Le site de nidification nécessite la présence d'une berge verticale suffisamment friable, régulièrement régénérée par des immersions périodiques dans laquelle il creuse un terrier horizontal. 34% de chute de ses effectifs nationaux, Espèce observée en 2000 sans localisation précise.	Fort
Martinet noir, <i>Apus Apus</i>		Art 3	NT	LC			CC	Espèce anthropophile nichant au sein des édifices, des constructions anciennes (églises, abbayes, châteaux, tours,,,) et même sous les toits de certains immeubles Espèce observée de 2013 à 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Moyen

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i>		Art 3	LC	NT		TC	Elle occupe l'ensemble des milieux boisés, les vergers, parcs et au sein des haies Espèce observée de 2016 à 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye et du parc Lefèvre	Moyen
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	An I	Art 3	LC	NT	X	TR	Le Milan noir est une espèce de plaine agricole et forestière. Il a deux exigences pour être présent. Il a besoin de milieux ouverts pour la recherche de nourriture et de milieux fermés de type forestier avec de grands arbres pour la nidification. Pour la nidification, une haie arborée ou un petit bosquet avec de vieux arbres peuvent suffire. Espèce observée en 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Moyen
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	An I	Art 3				TR (migration)	En hivernage et en période de migration, ce sont surtout les ressources alimentaires qui déterminent l'habitat. Les décharges jouent un rôle certain. D'autre part, les plaines et vallées bocagères sont occupées, Effectifs plus importants lors de la migration pré-nuptiale. Un seul cas d'hivernage complet au Breuil. 8 données hivernales de 1998 à 2010. Espèce observée en 2020 au niveau des coteaux de l'Aulnoye, en période de migration.	Fort
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>		Art 3	LC	VU		TC	Espèce anthropophile, elle disparaît des zones non-habitées par l'Homme, peut potentiellement s'installer à partir du moment où il y a une construction et un peu de végétation ou une source artificielle de nourriture Espèce observée de 2013 à 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Fort

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
Moineau friquet, <i>Passer montanus</i>		Art 3	EN	EN	Espèce déterminante à partir de 5 couples	PC	Le milieu classique de cette espèce se caractérise par un village, de vieux vergers alentours et des friches. A niché jusqu'à peu dans Paris et est largement absent des zones intensément cultivées de l'Essonne de la Seine-et-Marne et des Yvelines. Espèce observée en 2001 sans localisation précise	Majeur
Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i>		Art 3	NT	LC		C	La Mouette rieuse se reproduit aux lisières des marais, des étangs et des lacs, et dans les clairières dans les régions de forêt boréale. Elle hiverne dans des habitats côtiers variés, depuis les eaux côtières jusqu'aux ports, les marais salants et les estuaires. On peut la trouver en ville, dans les parcs urbains avec de l'eau. Espèce observée de 2012 à 2022 au niveau du lac de Sévigné, avec des groupes allant de 30 à 220 oiseaux.	Moyen
Phragmite des joncs <i>Acrocephalus schoenobaenus</i>		Art 3	LC	EN	X	R	Fréquente principalement les roselières aussi bien étendues et en eau que très petites et sèches. Il semble affectionner particulièrement les petites roselières en contexte boisé, notamment en Bassée (40% de la population). Espèce observée en 2020 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Très fort
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i>		Art. 3	VU	VU		PC	L'épeichette fréquente les bois, les bosquets de feuillus ainsi que les parcs, jardins et vergers, mais il évite les massifs de conifères. Il affectionne aussi les bords des cours d'eau où il trouve des bois tendres (peuplier, saule et aulne) faciles à forer.	Très Fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
							Espèce observée de 2011 à 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye, du parc forestier de la Poudrerie et du parc Lefèvre.	
Pic mar, <i>Dendrocoptes medius</i>	An I	Art 3	LC	LC	X		Le Pic mar est un oiseau de la forêt primitive. Il est inféodé aux vieilles forêts à feuilles caduques avec une préférence de nos jours pour les chênaies pures ou mixtes, chênaie-charmaie, chênaie-hêtraie Le principal est qu'il y ait de vieux arbres pour l'alimentation et la nidification. Il préfère les massifs forestiers et ne fréquente que peu les petits bois, les bosquets ou les parcs. Les vieux vergers peuvent éventuellement le retenir, à condition que la forêt ne soit pas loin. Espèce observée de 2019 à 2022 au niveau du parc Lefèvre.	Faible
Pic noir <i>Dendrocopos martius</i>	An I	Art 3	LC	LC	10 couples	PC	Le Pic noir a besoin de grandes superficies boisées (200 à 500 ha), avec présence d'arbres de gros diamètre donc âgés (en général 120 ans pour le Hêtre), d'un accès facile aux environs immédiats de l'arbre porteur du nid, de bois mort en abondance (troncs, grosses branches, souches) et aussi de fourmilières, épigées ou non. Espèce observée de 2014 à 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Faible
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	An I	Art 3	NT	VU	X	R	Niche dans un endroit ensoleillé et chaud, dans un buisson épineux et placé entre 70cm et 2m du sol. Espèce de milieux buissonnants et denses, de préférences épineux. Fréquente les espaces dégagés, en herbes et riches en insectes. Espèce observée en 2020, en période de migration, au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Moyen

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
Pipit des arbres <i>Anthus trivialis</i>		Art 3	LC	NT		PC	Apprécie les milieux arborés à proximité des milieux ouverts (prairies, lisières de forêts, bocages, clairières, ...). Présente donc autour des grands massifs forestiers avec une prédilection pour le sud de la Seine et Marne, l'Essonne et les Yvelines. Le Nord de la région est en revanche moins favorable à l'espèce. Espèce observée en 2020 et 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Moyen
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i>		Art 3	VU	EN	Espèce déterminante à partir de 5 couples	PC	Espèce typique des milieux ouverts (prairies/friches basses), s'accommode difficilement aux cultures industriels, espèce qui a fortement régressé. Espèce observée en 2016 sans localisation précise.	Très fort
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i>		Art 3	NT	EN		C	Il se reproduit dans les milieux buissonnants de toute nature. Il est abondant dans les milieux frais, voire humides. Parmi ses milieux de prédilection, signalons les jeunes plantations, feuillues ou résineuses, avant débroussaillage, les jeunes peupleraies sur mégaphorbiaie, les boulaies sur tourbières, les friches en voie de boisement et les taillis à courte rotation. On peut aussi le trouver dans des chênaies claires, dans les landes et formations très ouvertes où seuls quelques bouleaux servent de postes de chant. 55% de chute de ses effectifs régionaux. Espèce observée de 2009 à 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Très Fort
Râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i>			NT	VU	2 couples	R	Surtout présent en Seine-et-Marne, Yvelines et Essonne, cette espèce s'installe dans les marais et bordures d'étangs riches en végétation palustre. Généralement des marais ouverts mais	Faible

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
							pouvant être plus ou moins envahi par les saules. On le trouve localement dans les marais boisés, type aulnaie. Espèce présente uniquement en milieu largement humide. Espèce observée en 2021, en période d'hivernage au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i>		Art 3	NT	LC		TC	L'espèce fréquente les boisements de conifères et en particulier les pinèdes. On peut également le retrouver au sein de boisements mixtes. Les effectifs nationaux ont chuté de près de 40% en dix ans. Les populations stables d'Ile de France représentent donc un enjeu de conservation pour la métropole. Espèce observée de 2013 à 2021 au niveau du parc Lefèvre et du parc Forestier de la Poudrerie.	Moyen
Serin cini <i>Serinus serinus</i>		Art 3	VU	EN		C	Le Serin cini est nettement anthropophile et s'installe plus souvent dans les jardins, parcs et vergers. Toutefois, il devient menacé à l'échelle de la France et ses effectifs ont drastiquement chuté (-42% depuis 2001). L'Ile de France possède une responsabilité de conservation vis-à-vis de la France du fait de son statut non menacé. Espèce observée de 2013 à 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye, du parc Forestier de la Poudrerie, du parc Lefèvre et du lac de Sévigné.	Très Fort
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>		Art 3	NT	VU		PC	Il recherche les espaces ouverts et semi-ouvert pour nicher. Il a besoin de strate arbustive et buissonnante, d'habitats herbacés hauts et bas. Cette mosaïque permet à l'espèce de fréquenter une large gamme de milieux comme des friches, jachères, landes, espaces agricoles bordés de	Fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
							haies. Les effectifs nicheurs nationaux ont chuté depuis 2001 de 28%. Espèce observée en 2009 et 2010 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i>		Art 3	LC	CR	X	TR	Son habitat se caractérise par deux éléments majeurs : des arbres présentant des cavités pour la nidification et des milieux herbacés, ras ou non pour la recherche de nourriture. Il utilise des parcelles mixtes en régénération en conservant des arbres cariés, des fruticées ou des fourrés notamment dans des secteurs intraforestiers, des zones de bocages ou des landes piquetées. Espèce observée en période de migration, en 2020 et 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Faible
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>			VU	EN		C	Elle occupe une mosaïque diversifiée d'habitats semi-ouvert, de préférence ensoleillés et hétérogènes, en particulier les cultures riches en haies et buissons et friches buissonnantes arbustives. Elle apprécie également les jeunes taillis et ripisylves. 61% de chute de ses effectifs régionaux Espèce observée de 2014 à 2020 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Très Fort
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>			NT	VU	La régularité de la nidification (demandée pour toutes les espèces) est essentielle pour que	C (migration et hivernage)	Ces oiseaux nichent le plus souvent le long des carrières réaménagées, en particulier sur les îlots. Les cultures à proximité de plan d'eau sont également utilisées, surtout si des mouillères y sont présentes. Il arrive que des oiseaux nichent en pleine zone agricole et loin de tout plan d'eau mais uniquement dans 5 à 10% des cas franciliens.	Faible

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LRN (2016)	LRR (2019)	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté (2020)		
					cette espèce soit déterminante		Espèce observée en 2005 sans précision de la localisation	
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>		Art 3	VU	VU		TC	Espèce des milieux ouverts et semi-ouverts comme les campagnes arborées, vergers, parcs urbains, jardins et les lisières forestières. Ses effectifs sont en chute libre en France (-45% depuis 2001). L'Ile de France possède une responsabilité de conservation vis-à-vis de la France du fait de son statut non menacé. Espèce observée de 2012 à 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye, du parc Lefèvre, et du lac de Sévigné.	Très Fort

Légende :

An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 20 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »

Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.

LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (UICN, MNHN, LPO, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France (ARB idf, LPO, 2018).

Niveau de rareté (hivernant et migrateur) : rareté à l'échelle régionale (LPO, 2020) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun ; (M) = Migrateur et (H) = Hivernant

Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (LPO, 2020) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.



Bruant des roseaux



Bouvreuil pivoine



Hirondelle de fenêtre



Moineau domestique



Accenteur mouchet



Héron cendré

Quelques oiseaux patrimoniaux (© Biotope ; photos hors site)

Les espèces patrimoniales dont les localisations sont connues sont présentées sur les cartes « Avifaune – Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales d'enjeu faible, - Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales d'enjeu moyen, - Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales d'enjeu fort, - Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales d'enjeu très fort et majeur. »

4.5.6 Présentation des mammifères

Les données sur les mammifères s'échelonnent de 2011 à 2022. Elles se concentrent sur les coteaux de l'Aulnoye avec quelques données au niveau du parc Forestier de la Poudrerie, au nord du quartier Jacob, au niveau du parc Lefèvre et de celui de la mairie ainsi qu'au niveau du parc Pierre Bérégovoy. 19 espèces ont été contactées, 9 mammifères terrestres non volants, dont 2 espèces protégées et 3 patrimoniales et 10 chiroptères qui sont tous protégés et dont 7 sont patrimoniaux. Les espèces patrimoniales sont présentées dans le tableau ci-après.

Les espèces sont localisées sur la carte « Mammifères – Synthèse des observations bibliographiques » en Annexe I Atlas cartographique.

Les mammifères patrimoniaux de la commune

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LREU	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
Mammifères terrestres									
Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i>			NT	NT			C	Le Lapin de garenne est présent sur tout le territoire francilien, y compris en petite couronne. Il semblerait d'après les spécialistes que l'espèce soit en régression dans les milieux ouverts : si de nombreuses populations sont favorisées en agglomération et le long des infrastructures de transports, le Lapin figure parmi les espèces de catégorie « NT », c'est-à-dire quasi menacée au niveau national (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises), ce qui en fait une espèce à surveiller. Espèce observée en 2020 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	Moyen
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i>		Art 2	LC	LC			C	Le Hérisson d'Europe fréquente une diversité importante de milieux, comme les bocages, les prairies, les zones agricoles et les lisières de forêts. L'espèce apprécie particulièrement les haies et les zones broussailleuses, humides ou sèches. On peut également l'observer dans les parcs et jardins en ville, à condition qu'il y ait une végétation fournissant un abri suffisant et une source de nourriture importante. Les spécialistes soupçonnent une diminution des populations de hérissons en Île-de-France : même si aucune étude chiffrée ne permet de l'affirmer dans la région, certains travaux, en France et en Europe, ont montré que l'accroissement du trafic routier, auquel l'espèce est particulièrement sensible, l'utilisation de produits chimiques ainsi que la régression des haies représentent autant de facteurs à l'origine du déclin des populations de hérissons. Espèce observée en 2018 dans le parc Pierre Bérégovoy	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LREU	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
Écureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i>		Art 2	LC	LC			C	L'Écureuil roux est généralement considéré comme une espèce forestière, fréquentant toutes les zones boisées, de conifères comme de feuillus. Très commune, cette espèce protégée au niveau national peut devenir familière, et s'observer dans les vergers, les parcs et jardins urbains, à condition d'y trouver suffisamment d'arbres pour se déplacer et se nourrir. L'Écureuil roux est réparti de façon relativement homogène sur le territoire francilien Espèce observée de 2002 à 2022 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Faible
Chiroptères									
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An IV	Art 2		NT	NT	Déterminante par la présence de sites d'hibernation de 50 individus et plus.	-	Cette espèce fréquente tous les types de milieux, même les zones fortement urbanisées. Pour la chasse, on note une préférence pour les zones humides, les jardins et parcs, puis les milieux forestiers et enfin les milieux agricoles. Peu lucifuge, elle est capable de s'alimenter autour des éclairages. Elle est active dans le premier quart d'heure qui suit le coucher du soleil. Les distances de prospection varient en fonction des milieux mais dépassent rarement quelques kilomètres. Très opportuniste, elle chasse les insectes volants, préférentiellement les Diptères mais aussi des Lépidoptères, Coléoptères, Trichoptères, Neuroptères, Cigales et Ephémères Espèce observée de 2011 à 2021 au niveau des coteaux de l'Aulnoye, du parc forestier de la Poudrerie et au nord du quartier Jacob.	Fort
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	An IV	Art 2		LC	EN	Déterminante par la présence (i) de sites d'hibernation sans	AR	Elle est rarement éloignée de l'eau et est plutôt considérée comme forestière. Elle devient active une demi-heure après le coucher du soleil, lorsqu'il fait sombre, et chasse avant tout au-dessus des eaux calmes, des étangs et des lacs, ou des cours d'eau non agités et fait des incursions régulières dans les milieux boisés riverains. Elle ne s'éloigne guère au-delà	Très fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LREU	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
						condition d'effectif et (ii) de sites de reproduction en milieu naturels (gîtes arboricoles, y compris les alignements) de deux individus et plus.		de quelques centaines de mètres de son gîte. Ses proies sont essentiellement des petits diptères (parfois des Trichoptères, Ephéméroptères, Coléoptères et Lépidoptères), saisies émergeant de l'eau, en transit ou posés en surface. Les cavités arboricoles représentent l'un des deux sites privilégiés de l'espèce, essentiellement dans des feuillus, dans une loge de Pic, une anfractuosité, un chablis, ou derrière une plaque d'écorce. Les seconds types de gîtes très appréciés sont les ponts et autres passages souterrains dans lesquels circule l'eau courante. Espèce observée en 2017 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	An IV	Art 2		NT	NT	Déterminante par la présence (i) de sites d'hibernation sans condition d'effectif et (ii) de sites de reproduction en milieu naturels (gîtes arboricoles, y compris les alignements) de deux individus et plus.	AR	Espèce forestière, elle chasse préférentiellement en milieu boisés diversifiés, riches en plans d'eau, ou encore à proximité des haies et des lisières. Son domaine vital peut atteindre une vingtaine de kilomètres carrés et elle s'éloigne jusqu'à une demi-douzaine de kilomètres de son gîte. Elle quitte son gîte en moyenne 50 minutes après le coucher du soleil. Elle patrouille à basse altitude le long des zones humides et chasse aussi en plein ciel à grande hauteur. Elle consomme essentiellement des Chironomes, et occasionnellement des Trichoptères, Névroptères, Lépidoptères, Hyménoptères et Coléoptères. Espèce observée en 2017 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	Fort
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	An IV	Art 2		NT	VU	Déterminante par la présence (i)	AR	Opportuniste, elle se nourrit de nombreux insectes, Coléoptères, Lépidoptères, Trichoptères, Diptères et Hyménoptères, qu'elle capture en vol. Elle chasse le plus	Fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LREU	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
						de sites d'hibernation en milieu naturel (grotte, carrières...) sans condition d'effectif, (ii) de sites d'hibernation dans l'habitat humain de 10 individus ou plus, (iii) de sites de reproduction en milieu naturels (gîte		souvent à hauteur de végétation, survolant les vergers, les prairies, les pelouses, les plans d'eau ou les éclairages publics. La taille moyenne de son domaine vital est d'environ 15km². Espèce de plaine, elle est campagnarde ou urbaine, avec une nette préférence pour les milieux mixtes. Elle gîte en hiver dans des anfractuosités très diverses : entre l'isolation et les toitures, dans des greniers, dans des églises... En été, elle s'installe dans des bâtiments très chauds, au sein de combles. Espèce lucifuge, elle ne tolère pas l'éclairage des accès à son gîte. Espèce observée de 2011 à 2020 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	An IV	Art 2		VU	NT	Déterminante par la présence (i) de sites d'hibernation sans condition d'effectif et (ii) de sites de reproduction en milieu naturels (gîtes arboricoles, y compris les	AR	Espèce forestière, elle s'est adaptée à la vie urbaine. Sa présence est liée à la proximité de l'eau. Elle exploite une grande diversité de territoires : massifs forestiers, prairies, étangs, alignements d'arbres, halos de lumière... Elle quitte son gîte quand il fait encore clair voire jour. Mobile, elle exploite des superficies variables, jusqu'à 50 ha. Elle chasse le plus souvent à haute altitude, en groupe, et consomme ses proies en vol. Exclusivement insectivore, et opportuniste son régime alimentaire va des micro-Diptères aux Coléoptères. Elle hiberne de novembre à mars, souvent en groupe mixte, en forêt (larges cavités, loges de pics, ...) comme en ville (disjointements en béton des corniches de pont, d'immeuble, ...)	Fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LREU	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
						alignements) de deux individus et plus.		Espèce observée en 2017 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2		NT	NT	Déterminante par la présence (i) de sites d'hibernation sans condition d'effectif et (ii) de sites de reproduction en milieu naturels (gîtes arboricoles, y compris les alignements) de deux individus et plus.	AR	Espèce forestière, elle a une préférence pour les massifs à essences caduques assez ouverts et recherche la proximité des milieux humides. Les milieux fréquentés pour la chasse sont variés : forêts caduques, boisements divers, eaux calmes, mais aussi les vergers et les parcs, voire les éclairages urbains. Les femelles chassent essentiellement à moins d'une dizaine de kilomètres, l'envol se fait dès le coucher du soleil. Elle chasse au vol, parfois au-dessus des canopées, et peut aussi voler très bas, comme au ras de l'eau. Ses proies sont de petite et de moyenne taille : Diptères, Lépidoptères, Coléoptères, Hémérobiidés, Chrysopidés et aussi Ephéméroptères, Trichoptères ou Chironomes. Pour l'hibernation, l'espèce n'est pas cavernicole, elle occupe essentiellement des cavités arboricoles parfois mixtes avec la Noctule commune. En France, les gîtes de mise-bas sont rares mais on en découvre chaque année du Nord de la France à la Corse. Les nurseries en cavité arboricole, comptent habituellement de 20 à 40 femelles, parfois 100, et peuvent atteindre 150 dans les bâtiments Espèce observée en 2017 au niveau des coteaux de l'Aulnoye	Fort
Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	An II / IV	Art 2		NT	NT	Déterminante par la présence (i) de sites d'hibernation sans condition	AR	C'est une espèce de basse altitude très fortement liée aux milieux boisés et qui montre une nette préférence pour les massifs anciens de feuillus. Elle est parfois présente dans de petits bois, des milieux agricoles extensifs, voire même en ville quand il subsiste de vieux arbres. Elle chasse ses proies en vol, parfois par glanage, et utilise toutes les strates végétales, des hautes herbes au houppier. Elle fréquente	Fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux					Habitats d'espèces et données sur la commune	Enjeu contextualisé régional
	Europe	France	LREU	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
						d'effectif et (ii) de sites de reproduction en milieu naturels (gîtes arboricoles, y compris les alignements) de deux individus et plus.		particulièrement les éclaircies des vieilles futaies et les zones aux strates diversifiées bien structurées sous les canopées. Son régime alimentaire éclectique varie en fonction des disponibilités saisonnières en insectes, des Lépidoptères aux Fourmis. Le plus souvent, elle chasse près de son gîte, à quelques dizaines, voire quelques centaines de mètres. Pour l'hibernation, de fin octobre à mars, l'espèce est ubiquiste, elle colonise les sites karstiques, les mines, les carrières souterraines, les caves, les casemates, les fortifications, les aqueducs, les ponts enterrés ou encore les cavités arboricoles. Elle hiberne essentiellement en solitaire dans les cavités, plutôt dans des anfractuosités, les regroupements sont très rares. Pour la mise-bas, dès le mois de mai, elle préfère les gîtes arboricoles, le plus souvent dans des caries ou des trous de Pic Espèce observée en 2011 au niveau des coteaux de l'Aulnoye.	

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitres mammifères de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SFEPM, 2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : LOÏS G., JULIEN J.-F. & DEWULF L., 2017. Liste rouge régionale des chauves-souris d'Île-de-France. Pantin: Natureparif. 152 p. : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France (DRIEE, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (ARB idf, SFEPM, 2015, ORGFH Île-de-France, 2007) : E : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.



Ecureuil roux



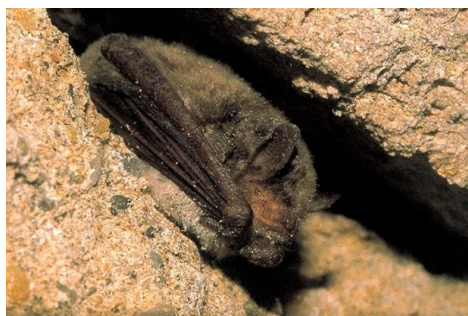
Hérisson d'Europe



Lapin de Garenne



Pipistrelle commune



Murin de Daubenton



Noctule commune

Quelques mammifères patrimoniaux (© Biotope ; photos hors site)

Les espèces patrimoniales dont les localisations sont connues sont présentées sur les cartes « Mammifères terrestres – Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales, - Chiroptères - Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales. »

4.5.7 Conclusion sur les données naturalistes

D'après les données bibliographiques, Livry-Gargan abrite un total de 1 352 espèces, dont 705 espèces végétales (flore, champignons et lichens) et 647 espèces animales. Parmi elles 116 sont protégées et 112 présentent un intérêt patrimonial. Les analyses réalisées pour les différents groupes taxonomiques montrent des données assez disparates avec une couverture relativement correcte du territoire pour la flore mais beaucoup plus hétérogène pour la faune où le secteur des coteaux de l'Aulnoye apparaît comme particulièrement prospecté (carte faune et flore, comparaison du nombre d'observations bibliographiques), ainsi que le Parc Lefèvre, le lac de Sévigné et la portion communal du Parc Forestier de la Poudrerie. Les coteaux de l'Aulnoye et le Parc Forestier de la Poudrerie sont les habitats naturels de grande dimension présents dans la commune. Ils correspondent aussi aux secteurs faisant l'objet de zonages du patrimoine naturel (ZPS et ZNIEFF). Il est donc cohérent qu'ils apparaissent ainsi. Le lac de Sévigné a fait l'objet d'une monographie avifaunistique, ce sont donc essentiellement des données oiseaux qui le concernent. De même la majorité des données sur le Parc Lefèvre concerne l'avifaune, ce parc du centre-ville semble donc bien suivi par les naturalistes locaux.

La cartes « faune et flore – comparaison du nombre d'observations bibliographiques », « végétations naturelles et semi-naturelles d'Ile-de-France est en annexe I Atlas cartographique.

4.6 Présentation du plan d'échantillonnage

Un ABC permet aux communes à la fois de mieux connaître, donc de préserver leur biodiversité mais également d'impliquer les différents acteurs dans sa réalisation. Son objectif n'est pas une exhaustivité des connaissances mais une vision la plus représentative possible de la commune afin d'identifier les enjeux et de mener des actions pertinentes de préservation, de gestion durable et de restauration. C'est aussi un support essentiel de sensibilisation qui permet à chacun de comprendre et de se représenter concrètement le patrimoine naturel qui l'entoure.

La première phase de réalisation d'un ABC est un inventaire le plus complet possible des connaissances sur la commune, il correspond à la synthèse des données naturalistes présentées précédemment. Son analyse permet ensuite de définir le plan d'échantillonnage qui va déterminer les données complémentaires à acquérir aussi bien en termes de lieu que de groupe à prospecter, et de déterminer ainsi les inventaires les plus pertinents à mettre en place.

Ainsi nous avons choisi de compléter les données historiques en utilisant les critères de sélection suivants :

- Une approche par quartier afin d'équilibrer les résultats sans se focaliser sur les zones déjà bien connues comme les coteaux de l'Aulnoye, cette entrée permettra également aux habitants d'avoir véritablement des résultats de proximité et de se mobiliser pour accroître via les protocoles de sciences participatives qui leur seront proposés les informations recueillies
- Nous nous sommes également basés sur deux cartes de ressources bibliographiques (milieux et flores humides d'après la bibliographie et végétation naturelles et semi-naturelles) afin de déterminer les secteurs à prospecter avec le plus de potentiel d'observations naturalistes en fonction des groupes étudiés et de couvrir les différents habitats naturels de la commune.
- Nous avons conservé pour chaque groupe les secteurs où les données acquises sont absentes alors que les taxons concernés peuvent être potentiellement observés en raison des caractéristiques des milieux ou pour lesquels nous avons jugées que les données étaient insuffisantes.

Le tableau ci-après présente les sites d'inventaires et les taxons correspondants. Concernant spécifiquement l'avifaune un inventaire sera également réalisé par quartier dans un secteur urbain qui sera choisi par l'expert afin d'avoir des données en dehors des sites potentiellement les plus attractifs via l'entrée végétation.

Les sites d'inventaires

Quartier	Nom du site	Taxon prospecté
Danton	Parc Pierre Bérégovoy	Flore Insectes Reptiles Avifaune Mammifères dont les chiroptères
	Square Vendôme	Flore Insectes Avifaune Mammifères terrestres
	Secteur urbain à déterminer	Avifaune

Quartier	Nom du site	Taxon prospecté
Gargan	Cimetière ancien du Raincy	Flore Insectes Reptiles Avifaune Mammifères dont les chiroptères
	Secteur urbain à déterminer	Avifaune
Centre	Parc de la Mairie	Flore Insectes Amphibiens Reptiles Avifaune Mammifères dont les chiroptères
	Parc Lefèvre	Flore Insectes Amphibiens Reptiles Mammifères dont les chiroptères
	Lac de Sévigné	Flore Insectes Amphibiens Mammifères dont les chiroptères
	Etang Verchain	Flore Insectes Amphibiens Avifaune Mammifères dont les chiroptères
	Parc Vincent Auriol	Flore Insectes Reptiles Avifaune Mammifères dont les chiroptères
	Secteur urbain à déterminer	Avifaune
Jacob	Castel Guy-Mollet	Flore Insectes Avifaune Mammifères dont les chiroptères
	Parc des sports Alfred Marcel Vincent	Flore Insectes Mammifères terrestres
	Parc Bellevue	Flore Reptiles Mammifères dont les chiroptères
	Parc des friches et mare Barois	Flore Amphibiens Mammifères terrestres
	Secteur urbain à déterminer	Avifaune
Poudrerie	Ancienne mare Simon	Flore Amphibiens Reptiles Mammifères dont les chiroptères
	Jardins proches du golf de la Poudrerie	Flore Reptiles Mammifères terrestres
	Parc Forestier de la Poudrerie	Flore Reptiles Mammifères terrestres
	Bassin de l'avenue Voltaire	Flore Insectes Amphibiens Mammifères terrestres
	Cimetière nouveau de Livry-Gargan	Flore Reptiles Mammifères dont les chiroptères
	Cimetière ancien de Livry-Gargan	Flore

Quartier	Nom du site	Taxon prospecté
		Reptiles Mammifères dont les chiroptères
	Parc Georges Pompidou	Flore Amphibiens Mammifères terrestres
	Secteur urbain à déterminer	Avifaune

Les protocoles sont présentés succinctement dans le tableau ci-après avec l'indication du nombre de passage. Ils seront détaillés dans le rapport suivant qui présentera les résultats des inventaires.

Les protocoles envisagés

Groupe	Protocole	Nombre de passage et période
Flore	Prise en compte des données bibliographique et réalisation d'un passage par site afin de compléter les données floristiques	Un passage entre avril et octobre
Insectes	Les relevés ne concerneront que les odonates, les rhopalocères et les orthoptères Recherche à vue des individus, écoute des chants des orthoptères	Deux passages entre avril et septembre
Amphibiens	Recherche visuelle et écoute des chants	Un passage nocturne entre mars et juin
Reptiles	Recherche à vue dans les zones favorables	Deux passages entre avril et septembre
Avifaune	Réalisation d'un point d'écoute de 10 min en période de reproduction et parcours de la zone d'étude en période de migration post nuptiale Un point d'écoute sera aussi réalisé en zone urbaine par quartier en dehors des sites de prospections retenus.	Deux passages entre mars et octobre,
Mammifères terrestres	Données opportunistes lors de la réalisation des autres inventaires faunistiques	A minima un passage entre mars et octobre
Chiroptères	Réalisation de points d'enregistrements avec des SM4BAT	Deux passages entre mai et octobre

Une carte récapitulative des inventaire faune a été réalisée, ainsi que des spécifiques pour les insectes, les amphibiens, les reptiles, l'avifaune et les chiroptères afin de mieux visualiser les différents sites à inventorier.

Les cartes « faune et flore – comparaison du nombre d'observations bibliographiques », « végétations naturelles et semi-naturelles d'Ile-de-France », « milieux et flores humides d'après la bibliographie », « sites de prospections faunistiques 2022-2023 – pour 2022-2023 », « sites de prospections - insectes – pour 2022-2023 », « sites de prospections – amphibiens – pour 2022-2023 », « sites de prospections – Reptiles – pour 2022-2023 », « sites de prospections – avifaune – pour 2022-2023 », « sites de prospections – chiroptères – pour 2022-2023 » sont en annexe I Atlas cartographique.

5 Bibliographie

5.1 Bibliographie générale

- ④ ALLIGAND G., HUBERT S., LEGENDRE T., MILLARD F. & MÜLLER A., 2018 - Évaluation environnementale. Guide d'aide à la définition des mesures ERC. CGDD, MTES, CEREMA Centre-Est, 134 p.
- ④ AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2016 - Note de l'Autorité environnementale sur les évaluations des incidences Natura 2000 - Note de l'AE n° 2015-N-03 adoptée lors de la séance du 16 mars 2016. 28 p.
- ④ BIOTOPE, 2002 - La prise en compte des milieux naturels dans les études d'impact - Guide pratique. DIREN Midi Pyrénées. 53 p.
- ④ CARSIGNOL J., BILLON V., CHEVALIER D., LAMARQUE F., LANISART M., OWALLER M., JOLY P., GUENOT E., THIEVENT P. & FOURNIER P., 2005 - Guide technique – Aménagements et mesures pour la petite faune. Aurillac, SETRA, 264 p.
- ④ COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE (CGDD), 2013 - Lignes directrices nationales sur la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur les milieux naturels, Collection Références, ministère de l'Économie de l'Environnement et du Développement durable, Paris, 232 p.
- ④ JOUZEL J.(DIR.), OUZEAU G., DEQUE M., JOUINI M., PLANTON S. & VAUTARD R., 2014 - Le climat de la France au XXI^e siècle. Volume 4. Scénarios régionalisés : édition 2014 pour la métropole et les régions d'outre-mer, Rapports Direction générale de l'énergie et du climat, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 64 p.
- ④ MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE, 2013 - Lignes directrices nationales sur la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur les milieux naturels, Paris, RéférenceS, 232 p.
- ④ MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE, 2016 - Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres, 188 p.

Sites Internet

- ④ DREAT Ile-de-France : <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/> (dernière consultation le 29 juin 2022).
- ④ INPN : <http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp> (dernière consultation le 29 juin 2022)

5.2 Bibliographie relative à la flore

- ④ BENSETTITI F., GAUDILLAT V. & QUERE E., 2002 - “ Cahiers d'habitats ” Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 6 - Espèces végétales. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 271 p.
- ④ BILZ M., KELL S.P., MAXTED N. & LANSDOWN R.V., 2011 - European Red List of Vascular Plants. Luxembourg : Publications Office of the European Union. 130 p.
- ④ BOURNERIAS M., PRAT D. et al. (Collectif de la Société Française d'Orchidophilie), 2005 – Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg. Deuxième édition, Biotope, Mèze, (collection Parthénope), 504 p.
- ④ COSTE H., 1900-1906 - Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes, 3 tomes. Nouveau tirage 1998. Librairie scientifique et technique Albert Blanchard, Paris. [I] : 416 p., [II] : 627 p., [III] : 807 p.
- ④ DANTON.P & BAFFRAY.M., 1995 - Inventaire des plantes protégées en France. Ed. Nathan & A.F.C.E.V. 294 p.
- ④ EGGENBERG S. & MÖHL A., 2008 - Flora Vegetativa. Un guide pour déterminer les plantes de Suisse à l'état végétatif. Rossolis, Bussigny, 680 p.

- 🔍 FOURNIER P., 1947 – Les quatre flores de France. Corse comprise. (Générale, Alpine, Méditerranéenne, Littorale). Dunod Eds, nouveau tirage de 2001. 1 103 p.
- 🔍 GONARD A., 2010 - Renonculacées de France – Flore illustrée en couleurs. SBCO, nouvelle série, numéro spécial n°35. 492 p.
- 🔍 JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Ed. SOPRA et INRA. Paris, 898 p.
- 🔍 MULLER S. (coord.), 2004 - Plantes invasives en France. Muséum National d'Histoire Naturelle (Patrimoines naturels, 62). Paris. 168 p.
- 🔍 OLIVIER L., GALLAND J.-P. & MAURIN H., 1995 - Livre Rouge de la flore menacée de France. Tome I : espèces prioritaires. Collection Patrimoines naturels – volume n°20, Série Patrimoine génétique. Muséum National d'Histoire Naturelle, Conservatoire Botanique National de Porquerolles, Ministère de l'Environnement ; Institut d'Écologie et de Gestion de la Biodiversité, Service du Patrimoine naturel. Paris. 486 p. + annexes.
- 🔍 PRELLI R., 2002 – Les Fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale. Éditions Belin. 432 p.
- 🔍 TISON J.-M. & DE FOUCAULT B. (coords.), 2014 - Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze, xx + 1 196 p.
- 🔍 TISON J.-M., JAUZEIN P. & MICHAUD H., 2014 - Flore de la France méditerranéenne continentale. Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles. Naturalia publications, 2 078 p.
- 🔍 UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE FRANCE, FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX, AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE & MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, 2018 - La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France, 32 p. + annexes

5.3 Bibliographie relative aux insectes

- 🔍 BAUR B. & H., ROESTI C & D. & THORENS P., 2006 - Sauterelles, Grillons et Criquets de Suisse. Haupt, Berne, 352 p.
- 🔍 BELLMANN H. & LUQUET G., 2009 - Guide des Sauterelles, Grillons et Criquets d'Europe Occidentale. Delachaux & Niestlé Eds., 383 p.
- 🔍 BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (coord.), 2002 - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p
- 🔍 BERGER P., 2012 - Coléoptères Cerambycidae de la faune de France continentale et de Corse. Actualisation de l'ouvrage d'André Villiers, 1978. ARE (Association Roussillonnaise d'Entomologie), 664 p.
- 🔍 BOUDOT J.-P., GRAND D. WILDERMUTH H. & MONNERAT C., 2017 – Les libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Parthénope, Mèze, 2èmeéd., 456 p.
- 🔍 BRUSTEL H., 2004 - Coléoptères saproxyliques et valeur biologique des forêts françaises (Thèse). ONF, Les dossiers forestiers, n°13, 297 p.
- 🔍 CHATENET G. du, 2000 - Coléoptères phytophages d'Europe. - N.A.P. Éditions, Vitry-sur-Seine, 360 p.
- 🔍 CHOPARD L., 1952 - Faune de France : Orthoptéroïdes. Lechevallier, Paris, 359 p.
- 🔍 DEFAUT B., 1999 – Synopsis des Orthoptères de France. Matériaux Entomocénotiques, n° hors-série, deuxième édition, révisée et augmentée, 87 p.
- 🔍 DEFAUT B., 2001 – La détermination des Orthoptères de France. Edition à compte d'auteur, 85 p.
- 🔍 DEFAUT B., SARDET E. & BRAUD Y. coordinateurs (au titre de l'ASCETE), 2009 – Catalogue permanent de l'entomofaune française, fascicule 7, Orthoptera : Ensifera et Caelifera. U.E.F. éditeur, Dijon, 94 p.
- 🔍 DIJKSTRA K.-D. B. & LEWINGTON R., 2007 – Guide des libellules de France et d'Europe. Delachaux et Niestlé, Paris, 320 p.
- 🔍 DOMMANGET J.L., PRIOUL B., GAJDOS A., 2009 - Document préparatoire à une Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine, complétée par la liste des espèces à suivi prioritaire. Société Française d'Odonatologie, 47 p.
- 🔍 DOUCET G., 2010 – Clé de détermination des exuvies des Odonates de France, Société Française d'Odonatologie, Bois d'Arcy, 64 p.
- 🔍 DROUET E. & FAILLIE L., 1997 – Atlas des espèces françaises du genre *Zygaena* Fabricius. Éditions Jean-Marie DESSE, 74 p.

- ④ DUPONT P., 2001 - Programme national de restauration pour la conservation des lépidoptères diurnes (Hesperiidae, Papilionidae, Pieridae, Lycaenidae et Nymphalidae). Première phase : 2001-2004. Office Pour les Insectes et leur Environnement. 188 p.
- ④ DUPONT P., 2010 - Plan national d'actions en faveur des Odonates. Office pour les insectes et leur environnement / Société Française d'Odonatologie – Ministère de Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, 170 p.
- ④ GRAND D. & BOUDOT J.-P., 2006 – Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Parthénope, Mèze, 480 p.
- ④ GRAND D., BOUDOT J.-P. & DOUCET G., 2014 – Cahier d'identification des libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze, 136 p.
- ④ HEIDEMANN H., SEIDENBUSH R., 2002 – Larves et exuvies de libellules de France et d'Allemagne (sauf Corse). Société Française d'Odonatologie, Bois-d'Arcy, 415 p.
- ④ HERES A., 2009 - Les Zygènes de France. Avec la collaboration de Jany Charles et de Luc Manil. Lépidoptères, Revue des Lépidoptéristes de France, vol. 18, n°43 : 51-108.
- ④ HOCHKIRCH A., NIETO A., GARCIA CRIADO M., CALIX M., BRAUD Y., BUZZETTI F.M., CHOBANOV D., ODE B., PRESA ASENSIO J.J., WILLEMSE L., ZUNA-KRATKY T., BARRANCO VEGA P., BUSHHELL M., CLEMENTE M.E., CORREAS J.R., DUSOULIER F., FERREIRA S., FONTANA P., GARCIA M.D., HELLER K-G., IORGU I.S., IVKOVIC S., KATI V., KLEUKERS R., KRISTIN A., LEMONNIER-DARCEMONT M., LEMOS P., MASSA B., MONNERAT C., PAPAPAVLOU K.P., PRUNIER F., PUSHKAR T., ROESTI C., RUTSCHMANN F., ŞIRIN D., SKEJO J., SZÖVENYI G., TZIRKALLI E., VEDENINA V., BARAT DOMENECH J., BARROS F., CORDERO TAPIA P.J., DEFAUT B., FARTMANN T., GOMBOC S., GUTIERREZ-RODRIGUEZ J., HOLUSA J., ILLICH I., KARJALAINEN S., KOCAREK P., KORSUNOVSKAYA O., LIANA, A., LOPEZ, H., MORIN, D., OLMO-VIDAL, J.M., PUSKAS, G., SAVITSKY, V., STALLING, T. & TUMBRINCK J., 2016 - European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets. Luxembourg : Publications Office of the European Union. 86 p.
- ④ KALKMAN V.J., BUDOT J.-P., BERNARD R., CONZE K.-J., DE KNIFJ G., DYATLOVA E., FERREIRA S., JOVIC S., OTT J., RISERVATO E. & SAHLEN G., 2010 - European Red List of Dragonflies. Luxembourg : Publications Office of the European Union, 40 p.
- ④ LAFRANCHIS T., 2000 - Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze, 448 p.
- ④ LAFRANCHIS T., 2014 - Papillons de France : Guide de détermination des papillons diurnes. Diathéo Eds, Paris, 351 p.
- ④ LAFRANCHIS T., JUTZELER D., GUILLOSSON J.Y., KAN P. & KAN B., 2015 - La vie des Papillons, écologie, biologie et comportement des Rhopalocères de France. Diatheo, Barcelona, 751 p.
- ④ LE GUYADER P., FOSSIER C., MERIGUET B. et HOUARD X., 2014 - Enquête Lucane, Bilan 2011-2013. Insectes n°174. 35-36
- ④ LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, 1987 - Les Papillons de jour et leurs biotopes, volume 1. L.S.P.N., Bâle, 512 p.
- ④ LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, 1999 - Les Papillons de jour et leurs biotopes, volume 2. L.S.P.N., Bâle, 670 p.
- ④ LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, 2005 - Les Papillons de jour et leurs biotopes, volume 3. L.S.P.N., Bâle, 916 p.
- ④ MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE FRANCE, OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT & SF0, 2016 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine. Rapport d'évaluation. Paris, France. 110 p. + annexes
- ④ NIETO A. & ALEXANDER K.N.A., 2010 - European Red List of Saproxyllic Beetles. Luxembourg: Publications Office of the European Union, 56 p.
- ④ RABINOVITCH A., DE FLORES M. & HOUARD X., 2017 - Lucane et Rosalie, l'enquête avance. Office Pour les Insectes et leur Environnement. Insectes, 185 : 29-30
- ④ RAGGE, D. R. & REYNOLDS, W. J., 1998 - The Songs of the Grasshoppers and Crickets of Western Europe, Colchester, Essex: HARLEY BOOKS, 591 p.
- ④ ROBINEAU R. & coll., 2006 – Guide des papillons nocturnes de France. Éditions Delachaux et Niestlé, Paris, 289 p.
- ④ SARDET E. & DEFAUT B., 2004 – Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. Matériaux orthoptériques et entomocénotiques, 9, 2004 : 125-137
- ④ SARDET E., ROESTI C. & BRAUD Y., 2015 – Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 304 p.

- 🔍 TOLMAN T. & LEWINGTON R., 1999 - Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord. Delachaux & Niestlé Eds, 71 p.
- 🔍 UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE FRANCE, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT & SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE, 2012 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Dossier électronique, 18 p.
- 🔍 UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE FRANCE, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT & SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ODONATOLOGIE, 2016 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, 12 p.
- 🔍 UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE FRANCE, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE & OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT, 2018 - La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Ephémères de France métropolitaine. Paris, France. 4 p.
- 🔍 VAN SWAAY C., CUTTELOD A., COLLINS S., MAES D., LOPEZ MUNGUIRA M., ŠASIC M., SETTELE J., VEROVNIK R., VERSTAEEL T., WARREN M., WIEMERS M. & WYNHOFF I., 2010 – European Red List of Butterflies Luxembourg : Publications Office of the European Union, 60 p.
- 🔍 WENDLER A. & NUB J.H., 1994 - Libellules. Guide d'identification des libellules de France, d'Europe. Société Française d'Odonatologie, Bois d'Arcy, 130 p.

5.4 Bibliographie relative aux amphibiens et aux reptiles

- 🔍 BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (coord.), 2002 - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p.
- 🔍 CASTANET J. & GUYETANT R., 1989 - Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France. S.H.F. Eds., Paris, 191 p.
- 🔍 COX N.A. & TEMPLE H.J., 2009 - European Red List of Reptiles. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities, 32 p.
- 🔍 DUGUET R. & MELKI F., 2003 - Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg – Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France), 480 p.
- 🔍 GASC J.-P., CABELA A., CRNOBRNJA-ISAILO-VIC J., DOLMEN D., GROSSENBACHER K., HAFFNER P., LESCURE P., MARTENS H., MARTINEZ RICA J.P., MAURIN H., OLIVEIRA M.E., SOFIANIDOU T.S., VEITH M. & ZUIDERWIJK A. (Eds.), 2004 – Atlas of amphibians and reptiles in Europe. 2nd édition. Collection Patrimoines naturels 29. Societas Europaea Herpetologica & Muséum National d'Histoire Naturelle (IEGB/SPN), Paris, 516 p.
- 🔍 LE GARFF B., 1991 - Les amphibiens et les reptiles dans leur milieu. Bordas, Paris, 250 p.
- 🔍 LESCURE J. & MASSARY DE J.-C., (coord.), 2013 - Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.
- 🔍 MAURIN H. & KEITH P. (coord.), 1994 - Inventaire de la faune menacée en France, le Livre rouge. Nathan, MNHM, WWF France, Paris. 176 p.
- 🔍 MIAUD C. & MURATET J., 2018 – Les amphibiens de France. Guide d'identification des œufs et des larves. QUAE Eds, Versailles, 225 p.
- 🔍 MURATET J., 2008 – Identifier les Amphibiens de France métropolitaine. Guide de terrain. Ecodiv : 291 p.
- 🔍 TEMPLE H.J. & COX N.A., 2009 - European Red List of Amphibians. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities, 32 p.
- 🔍 UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE FRANCE, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE & SOCIÉTÉ HERPETOLOGIQUE DE FRANCE, 2015 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France, 12 p.
- 🔍 UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE FRANCE, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE & SOCIÉTÉ HERPETOLOGIQUE DE FRANCE, 2016 - La Liste rouge des espèces menacées en France- Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Rapport d'évaluation. Paris, 103 p.

- ④ VACHER J.-P. & GENIEZ M. (coord.), 2010 - Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

5.5 Bibliographie relative aux oiseaux

- ④ BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – Birds in the European Union : a status assessment. Wageningen. Netherlands. BirdLife International, 50 p.
- ④ BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2015 – European Red List of Birds. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities. 67 p.
- ④ BLONDEL J., FERRY C. & FROCHOT B., 1970 – La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (I.P.A.) ou des relevés d'avifaune par "Stations d'écoute". Alauda, 38 (1) : 55-71.
- ④ DUBOIS P.-J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P., 2008 - Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 p.
- ④ GENSBOL B., 1999 – Guide des rapaces diurnes. Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient. Delachaux et Niestlé, Paris. 414 p.
- ④ GEROUDET P., 2006 – Les Rapaces d'Europe : Diurnes et Nocturnes. 7e édition revue et augmentée par Michel Cuisin. Delachaux et Niestlé, Paris. 446 p.
- ④ GEROUDET P., 2010 – Les Passereaux d'Europe. Tome 1. Des Coucous aux Merles. 5e édition revue et augmentée. Delachaux et Niestlé, Paris. 405 p.
- ④ GEROUDET P., 2010 – Les Passereaux d'Europe. Tome 2. De la Bouscarle aux Bruants. 5e édition revue et augmentée. Delachaux et Niestlé, Paris. 512 p.
- ④ HUME R., LESAFFRE G. & DUQUET M., 2003 - Oiseaux de France et d'Europe, 800 Espèces. Éditions Larousse. 448p.
- ④ ISSA N. & MULLER Y. (coord.), 2015 – Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. Ligue pour la Protection des Oiseaux ; Société d'Études Ornithologiques de France ; Muséum National d'Histoire Naturelle. Delachaux & Niestlé, Paris, 1 408 p.
- ④ JIGUET F., 2010 - Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2009. www2.mnhn.fr/vigie-nature
- ④ LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX DE L'ISERE, 2015 - Mise à jour des statuts
- ④ MARION, L. 2007 - Recensement national des hérons arboricoles de France en 2000. Héron cendré, Héron pourpré, Héron bicolore, Héron crabier, Héron garde-bœufs, Aigrette garzette, Grande Aigrette. DNP-SES LG-MNHN-Université Rennes 1, 57 p.
- ④ MARION L., 2009 – Recensement national des Hérons coloniaux de France en 2007 : Héron cendré, Héron pourpré, Héron bicolore, Héron crabier, Héron garde-bœufs, Aigrette garzette, Grande Aigrette. Alauda 77 : 243-268.
- ④ MAURIN H. & KEITH P. (coord.), 1994 - Inventaire de la faune menacée en France, le Livre rouge. Nathan, MNHM, WWF France, Paris. 176 p.
- ④ ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999 – Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations / Tendances / Menaces / Conservation. Société d'Études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598 p.
- ④ ROUX D., LORMEE H., BOUTIN J.-M. & ERAUD C., 2008 – Oiseaux de passage nicheurs en France : bilan de 12 années de suivi. Faune sauvage 282 : 35-45
- ④ SNOW D.W. & PERRINS C.M., 1998 – The Birds of the Western Palearctic Concise Edition Volume 1 Passerines: 1-1008; Volume 2 Non-passerines: 1009-1694. Oxford University Press.
- ④ SVENSSON L. & GRANT Peter J., 2007 - Le guide ornitho. Delachaux et Niestlé, Paris. 400 p.
- ④ THIOLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V., 2004 – Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris. 176 p.
- ④ TUCKER G.M. & HEATH M., 1994 – Birds in Europe, Their conservation Status. Birdlife Conservation series N°3. Birdlife International, Cambridge.
- ④ UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE FRANCE, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX, SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES DE FRANCE & OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE, 2011 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France. 28 p.

- UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE FRANCE, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX, SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES DE FRANCE & OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE, 2016 - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France. 31 p. + annexes

5.6 Bibliographie relative aux mammifères (hors chiroptères)

- BANG D. & DAHLSTRÖM P., 1996 - Guide des traces d'animaux, tous les indices de la vie animale - Edition Delachaux & Niestlé, Lausanne- Paris. 244 p.
- BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (coord.), 2002 - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p
- FAYARD A., (dir.) 1984 - Atlas des Mammifères sauvages de France. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, Paris, 299 p.
- HUBERT P., 2008 – Effets de l'urbanisation sur une population de Hérissons européens (*Erinaceus europaeus*). Université de Reims Champagne-Ardenne. UFR Sciences Exactes et Naturelles, École doctorale Sciences Technologies Santé. 124 p.
- MITCHELL-JONES A.J., AMORI G., BOGDANOWICZ W., KRYŠTUFEK B., REIJNDERS P.J.H., SPITZENBERGER F., STUBBE M., THISSEN J.B.M., VOHRALÍK V. & ZIMA J., 1999 - The atlas of European mammals, Societas Europaea Mammalogica, Poyser National History, 484 p.
- MOUTOU F., ZIMA J., HAFFNER P., AULAGRIER S. & MITCHELL-JONES T., 2008 - Guide complet des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Edition Delachaux & Niestlé- Paris. 271 p.
- TEMPLE H.J. & TERRY, A. (coord.), 2007 - The Status and Distribution of European Mammals. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities. viii + 48 p.
- UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE FRANCE, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES & OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE, 2017 - La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France, 15 p.

5.7 Bibliographie relative aux chiroptères

- ARTHUR L. & LEMAIRE M., 1999-2005 - Les chauves-souris maîtresses de la nuit, Delachaux et Niestlé : 365 p.
- ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009 - Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.
- BARATAUD M., 1996 – Ballades dans l'inaudible. Méthode d'identification acoustique des chauves-souris de France. Éditions Sittelle. Double CD et livret 49 p.
- BAREILLE S., 2015 – Prendre en compte les chiroptères lors de la construction et de l'entretien d'infrastructures de transport, retour d'expérience. CEN Midi-Pyrénées – GCMP, 7 p.
- BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (coord.), 2002 - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p.
- HAQUART A., 2013 - Référentiel d'activité des chiroptères, éléments pour l'interprétation des dénombrements de chiroptères avec les méthodes acoustiques en zone méditerranéenne française : Biotope, École Pratique des Hautes Études, 99 p.
- JONES G. & BARRATT E.M., 1999 - *Vespertilio pipistrellus* Schreiber, 1774 and *V. pygmaeus* Leach, 1825 (currently *Pipistrellus pipistrellus* and *P. pygmaeus* ; Mammalia, Chiroptera) : proposed designation of neotypes, Bull. Of Zool. Nomenclature, 56 :182-186.
- LMPENS H.J.G.A., TWISK P. & VEENBAAS G., 2005 – Bats and road construction. Rijkswaterstaat, 24 p.
- MITCHELL-JONES A.J., AMORI G., BOGDANOWICZ W., KRYŠTUFEK B., REIJNDERS P.J.H., SPITZENBERGER F., STUBBE M., THISSEN J.B.M., VOHRALÍK V. & ZIMA J., 1999 - The atlas of European mammals, Societas Europaea Mammalogica, Poyser National History, 484 p.

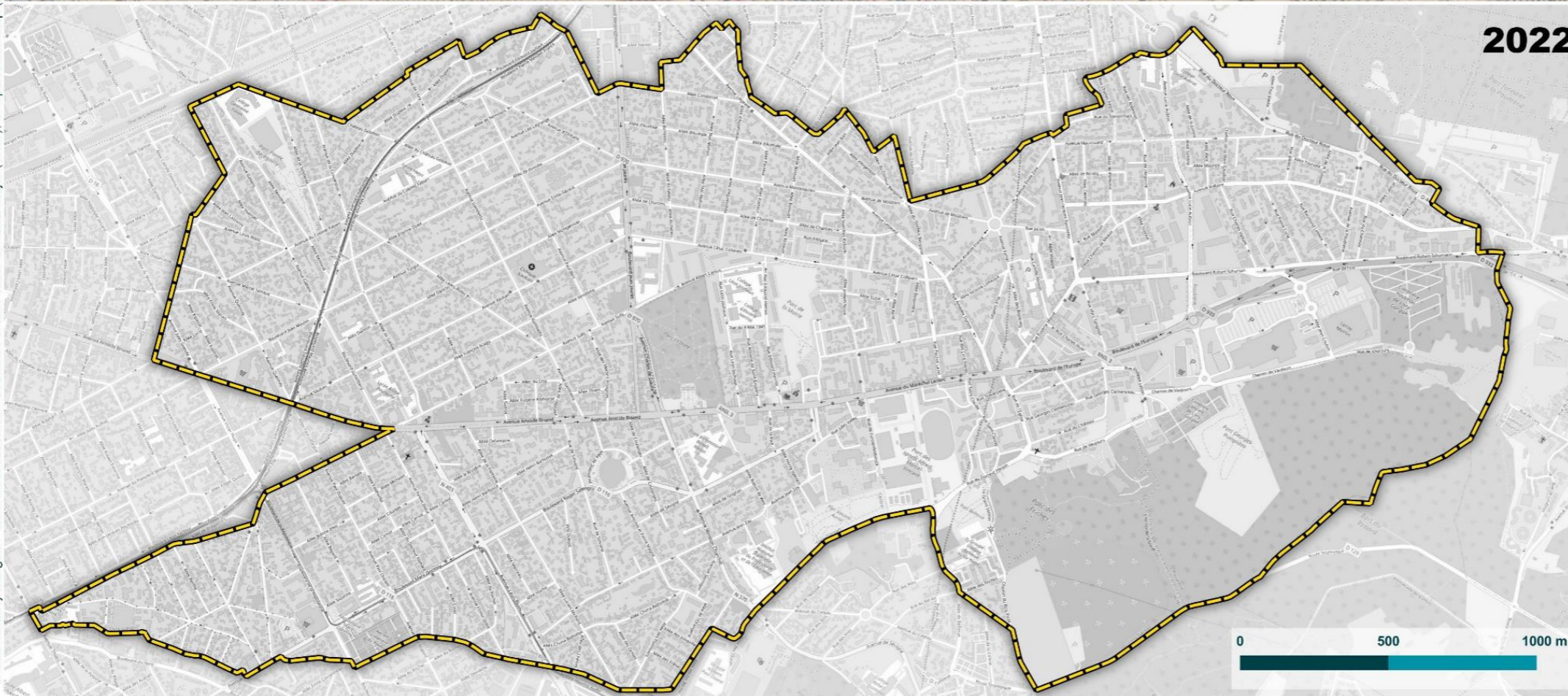
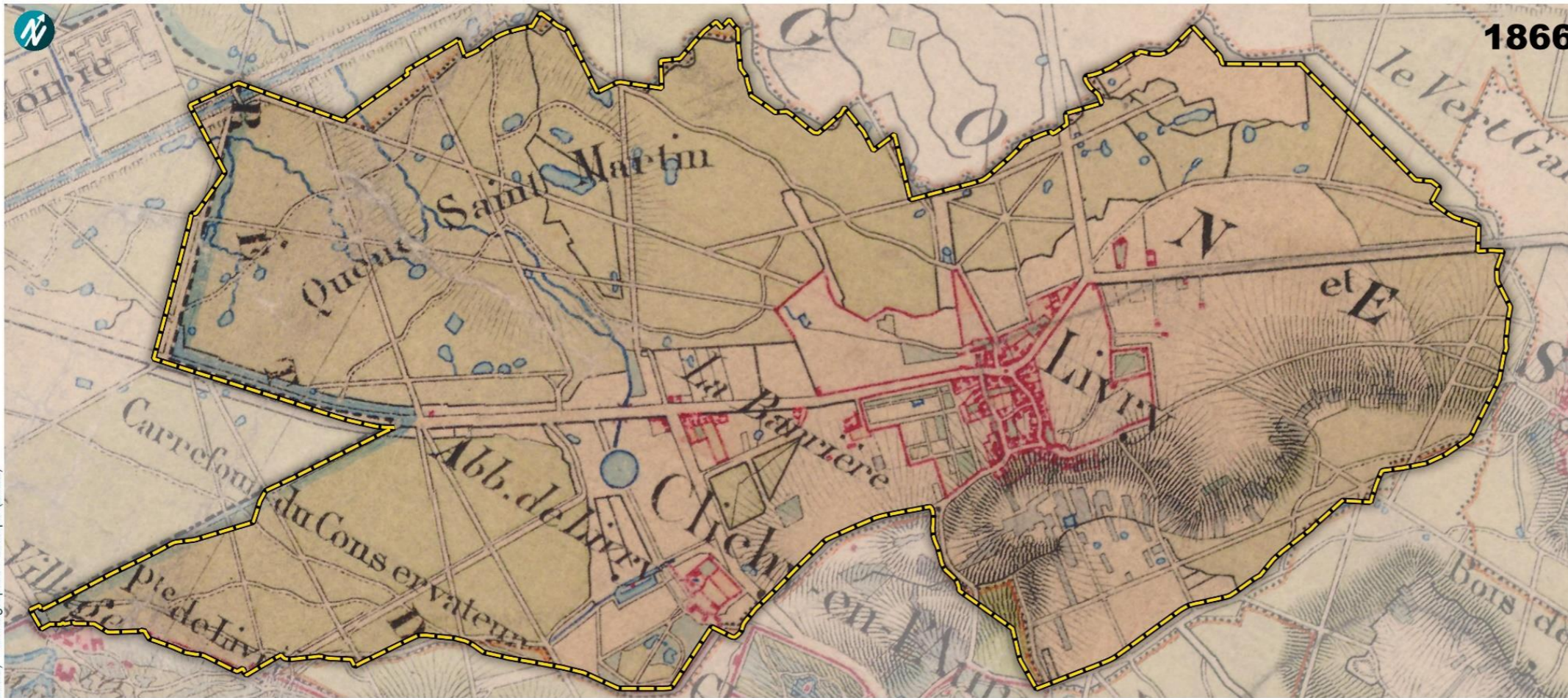
- ④ NOWICKI F., 2016 – Chiroptères et infrastructures de transport, guide méthodologique. Collection Références. 167 p.
- ④ PFALZER G., 2002 – Inter- und intraspezifische Variabilität der Soziallaute heimischer Fledermausarten (Chiroptera : Vespertilionidae). Mensch und Buch Verlag, Berlin, 251 p.
- ④ ROUE S. & BARATAUD M., 1999 - Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Le Rhinolophe, vol. spéc. N° 2.
- ④ ROUE S., BARATAUD M. & GOURVENNEC A., 1999 – Plan de restauration des chiroptères. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères. 34 p.
- ④ ROUE S. & SIRUGUE D., 2006 - Le plan régional d'actions Chauves-souris en Bourgogne. Bourgogne Nature, Hors-Série 1: 18-100
- ④ RUSS J., 1999. — The Bats of Britain & Ireland, Echolocation Calls, Sound Analysis and Species Identification. Alana books, 103 p.
- ④ SCHOBER W. & GRIMMBERGER E., 1991 - Guide des chauves-souris d'Europe - Biologie - Identification - Protection - Edition Delachaux & Niestlé, Lausanne – Paris. 225 p.
- ④ TEMPLE H.J. & TERRY, A. (coord.), 2007 - The Status and Distribution of European Mammals. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities. viii + 48 p.
- ④ TILLON L., 2005 – Gîtes sylvestres à chiroptères en forêt domaniale de Rambouillet (78) : Caractérisation dans un objectif de gestion conservatoire – École pratique des hautes-études, Paris. 148 p.
- ④ UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE FRANCE, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES & OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE, 2017 - La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France, 15 p.
- ④ UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE FRANCE, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES & OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE, 2018 - La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Rapport d'évaluation. Paris, France, 234 p. + annexes

6 Annexes

Annexe 1 : Atlas cartographique

Liste des cartes de l'atlas cartographique :

- Evolutions du territoire de la commune : Comparaison avec la carte de l'état-major
- Evolutions du territoire de la commune : Comparaison d'orthophotos
- Aires d'études
- Topographie de la commune
- Milieux et flores humides d'après la bibliographie
- Zonages réglementaires du patrimoine naturel et paysager
- Zonages d'inventaire du patrimoine naturel
- Autres zonages du patrimoine naturel
- Composantes de la Trame Verte et Bleue de l'Île-de-France
- Champignons & lichens – Synthèse des observations bibliographiques
- Flore – Synthèse des observations bibliographiques
- Flore – Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales
- Invertébrés – Synthèse des observations bibliographiques
- Insectes – Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales
- Amphibiens – Synthèse des observations bibliographiques
- Amphibiens – Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales
- Reptiles – Synthèse des observations bibliographiques
- Reptiles – Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales
- Avifaune - Synthèse des observations bibliographiques
- Avifaune- Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales d'enjeu faible
- Avifaune- Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales d'enjeu moyen
- Avifaune- Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales d'enjeu fort
- Avifaune- Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales d'enjeu très fort et majeur
- Mammifères – Synthèse des observations bibliographiques
- Mammifères terrestres – Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales
- Chiroptères – Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales
- Faune et flore : comparaison du nombre d'observations bibliographiques
- Végétations naturelles et semi-naturelles d'Île-de-France
- Sites de prospections 2022-2023
- Sites de prospections – Insectes – pour 2022-2023
- Sites de prospections – Amphibiens – pour 2022-2023
- Sites de prospections – Reptiles – pour 2022-2023
- Sites de prospections – Avifaune – pour 2022-2023
- Sites de prospections – Chiroptères – pour 2022-2023



Evolutions du territoire de la commune

Comparaison avec la carte de l'Etat-Major

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

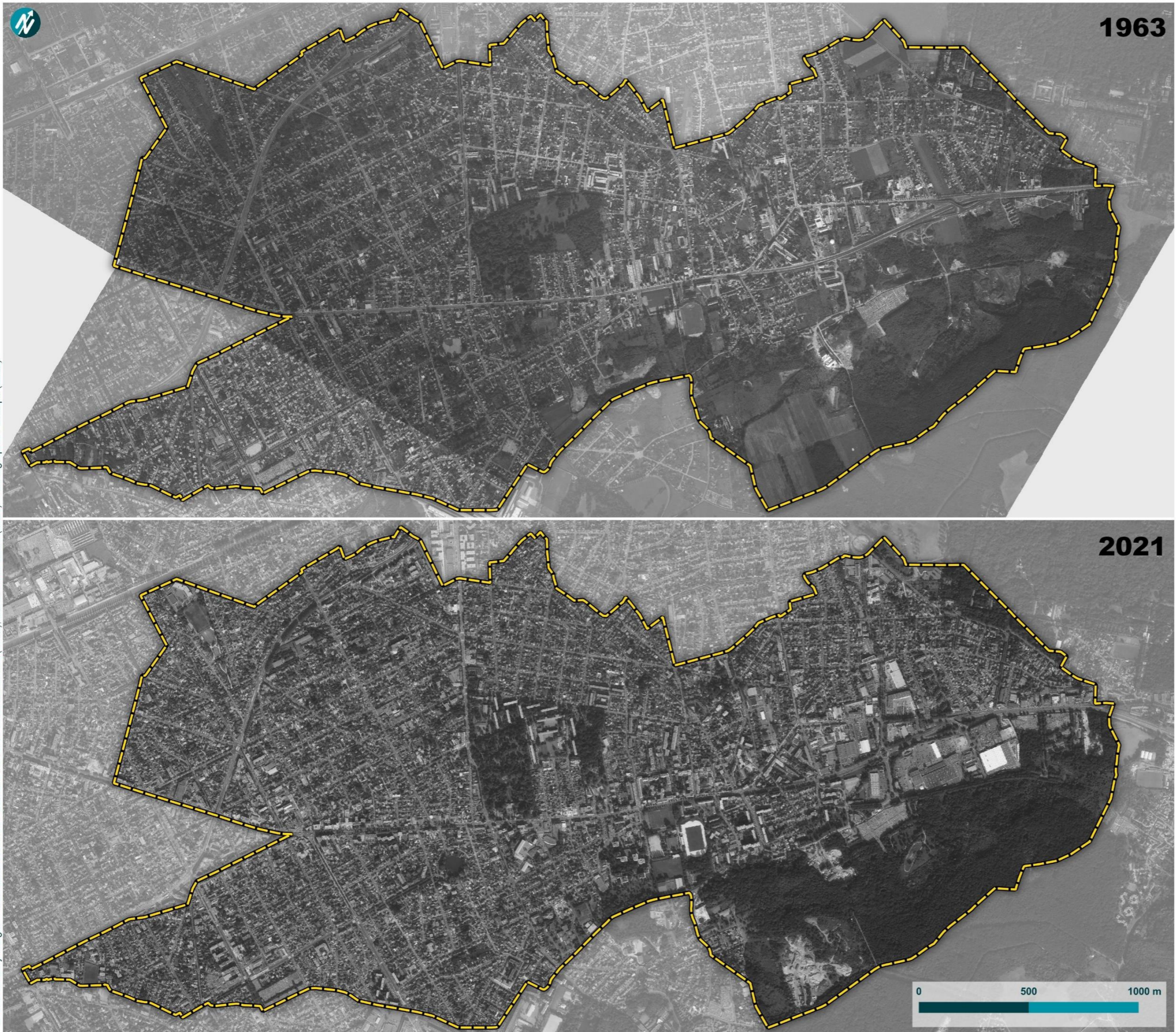
- Légende -

Limites communales actuelles de Livry-Gargan



© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © IGN Carte de l'Etat Major (1866), © OpenStreetMap (2022) - Cartographie : Biotope (2022)





Evolutions du territoire de la commune

Comparaison d'orthophotos

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

Limites communales actuelles de Livry-Gargan





Aires d'étude

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

Limites communales de Livry-Gargan



Zone tampon de 3km



Principaux quartiers

DANTON



GARGAN



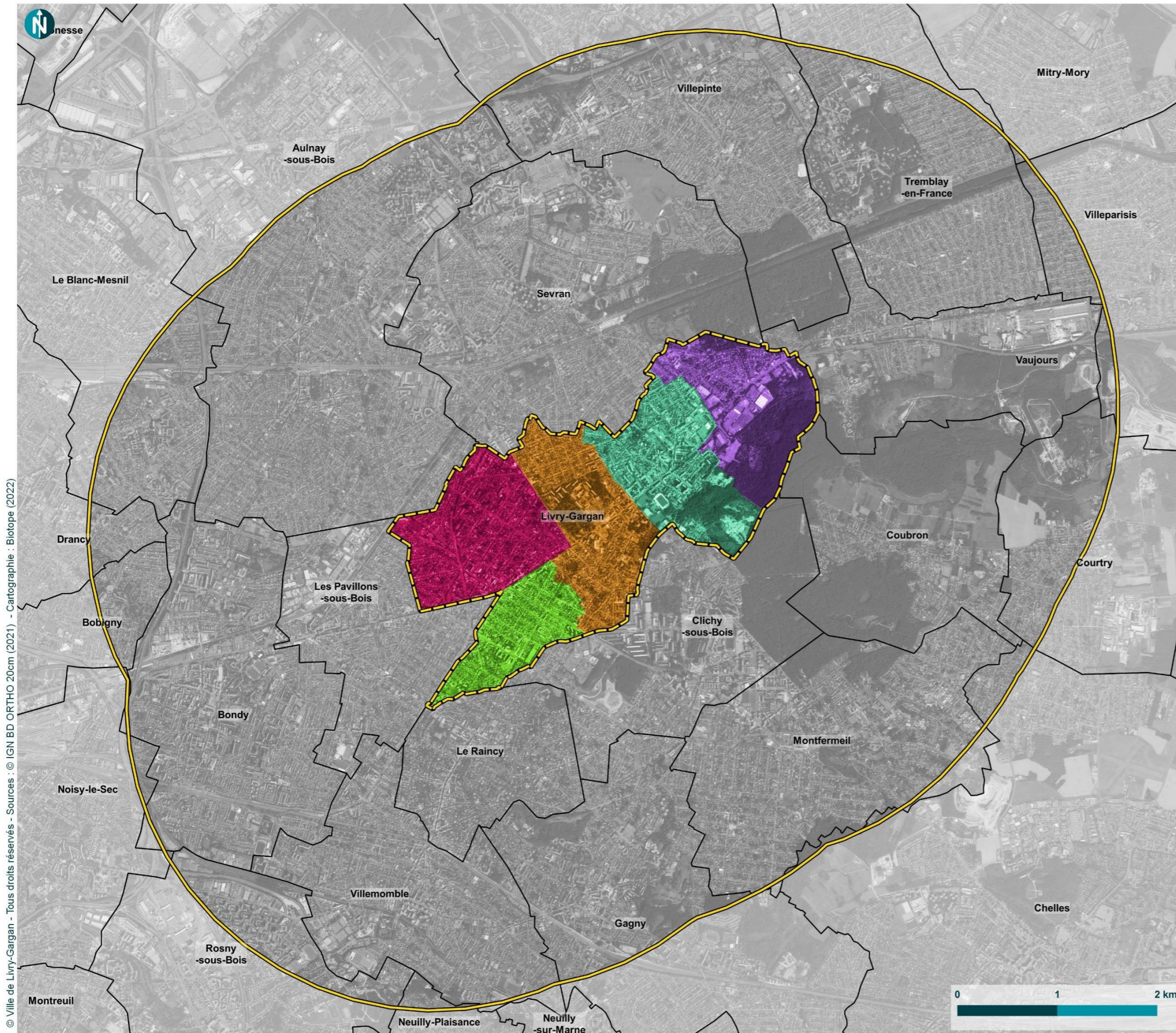
CENTRE



JACOB



POUDRERIE



© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2021) - Cartographie : Biotope (2022)

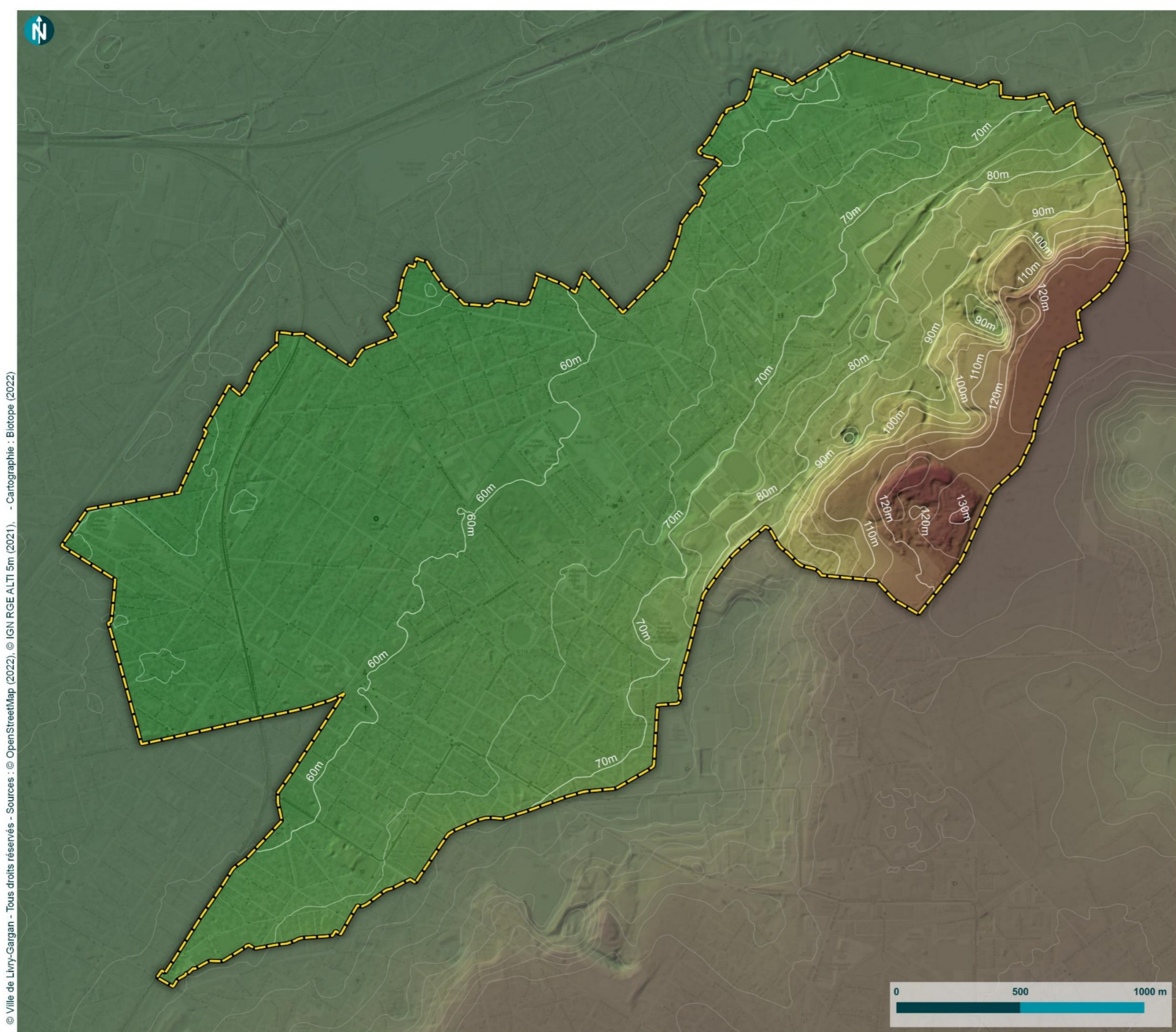


Topographie de la commune

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

- Limites communales de Livry-Gargan 
- Altimétrie**
- 53 mètres 
- 74 mètres 
- 95 mètres 
- 115 mètres 
- 136 mètres 



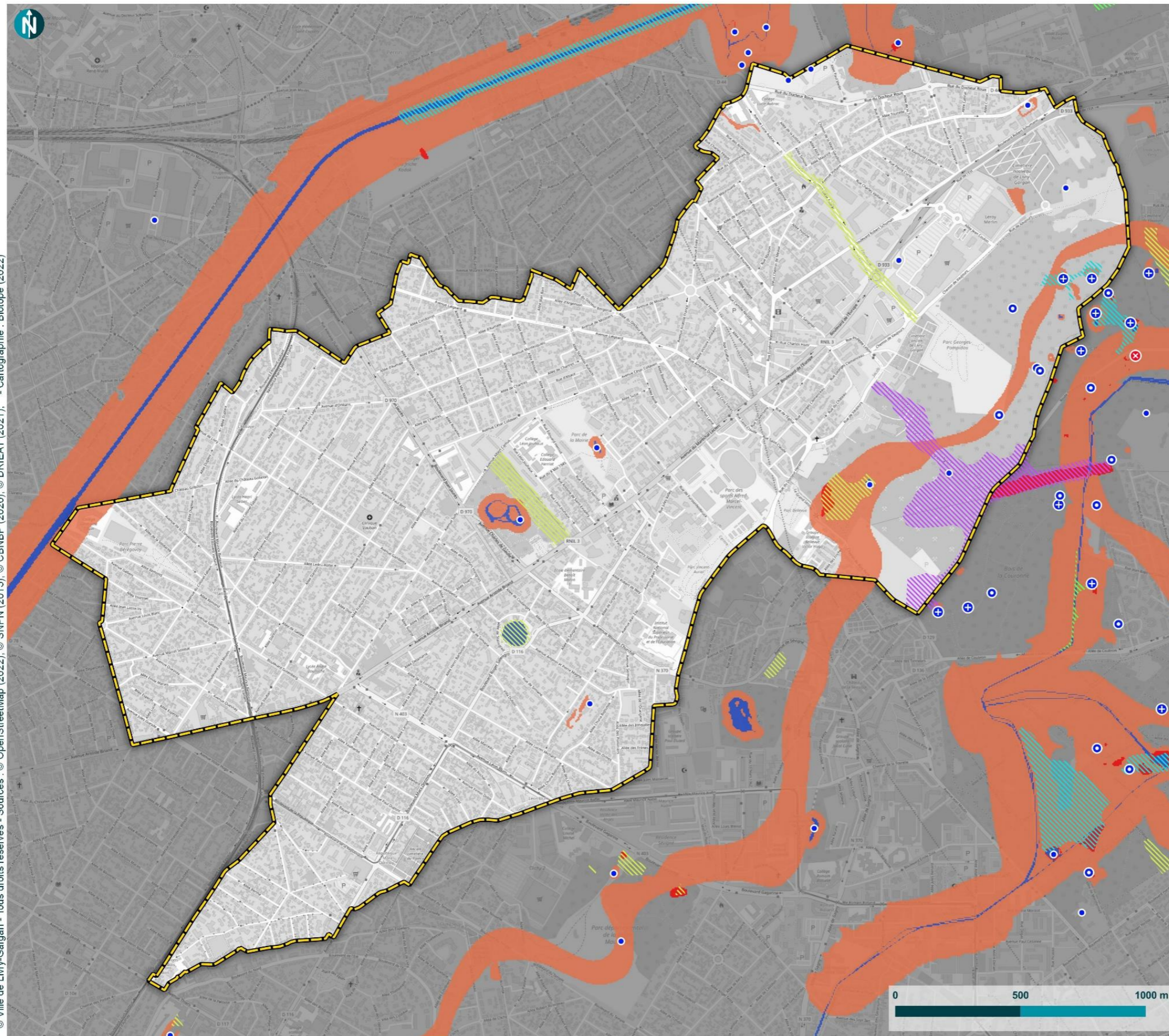
© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © OpenStreetMap (2022), © IGN RGE ALTI 5m (2021), - Cartographie : Biotope (2022)



Milieus et flores humides d'après la bibliographie

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © OpenStreetMap (2022), © SNPN (2015), © CBNBP (2020), © DRIEAT (2021), - Cartographie : Biotope (2022)



Limites communales de Livry-Gargan



Enveloppes d'alerte Zones Humides

CLASSE A :
Zones humides avérées
(délimitées par diagnostic de terrain
ou identifiées par photo-interprétation)
dont les limites peuvent être à préciser.



CLASSE B :
Zones humides probables, mais
le caractère humide reste à vérifier et
les limites à préciser.



CLASSE D :
Plans d'eau et réseau hydrographique.



Inventaire des mares d'Ile-de-France du SNPN

Mare caractérisée



Mare vue



Mare potentielle



Mare disparue



Flore caractéristique des milieux humides d'après le CBNBP

4 à 9 espèces



10 à 18 espèces



19 à 33 espèces



34 espèces ou plus


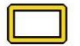






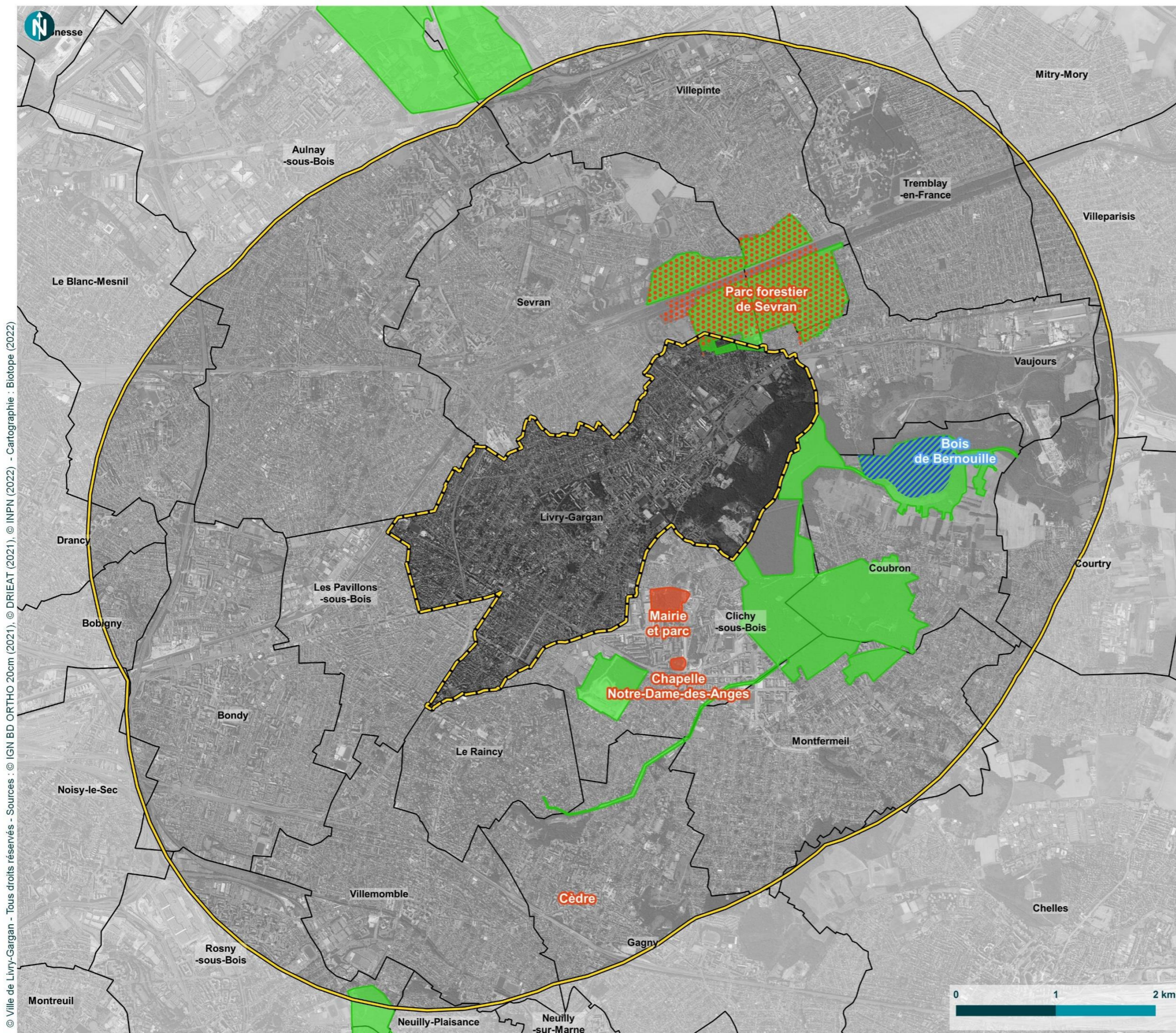


Zonages réglementaires du patrimoine naturel et paysager

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

- Limites communales de Livry-Gargan 
- Zone tampon de 3km 
- Site classé 
- Site inscrit 
- Arrêté de Protection de Biotope 
- Zone de Protection Spéciale (Natura 2000) 
- Site de Seine-Saint-Denis 



© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2021), © DRIEAT (2021), © INPN (2022) - Cartographie : Biotope (2022)



Zonages d'inventaire du patrimoine naturel

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

Limites communales de Livry-Gargan



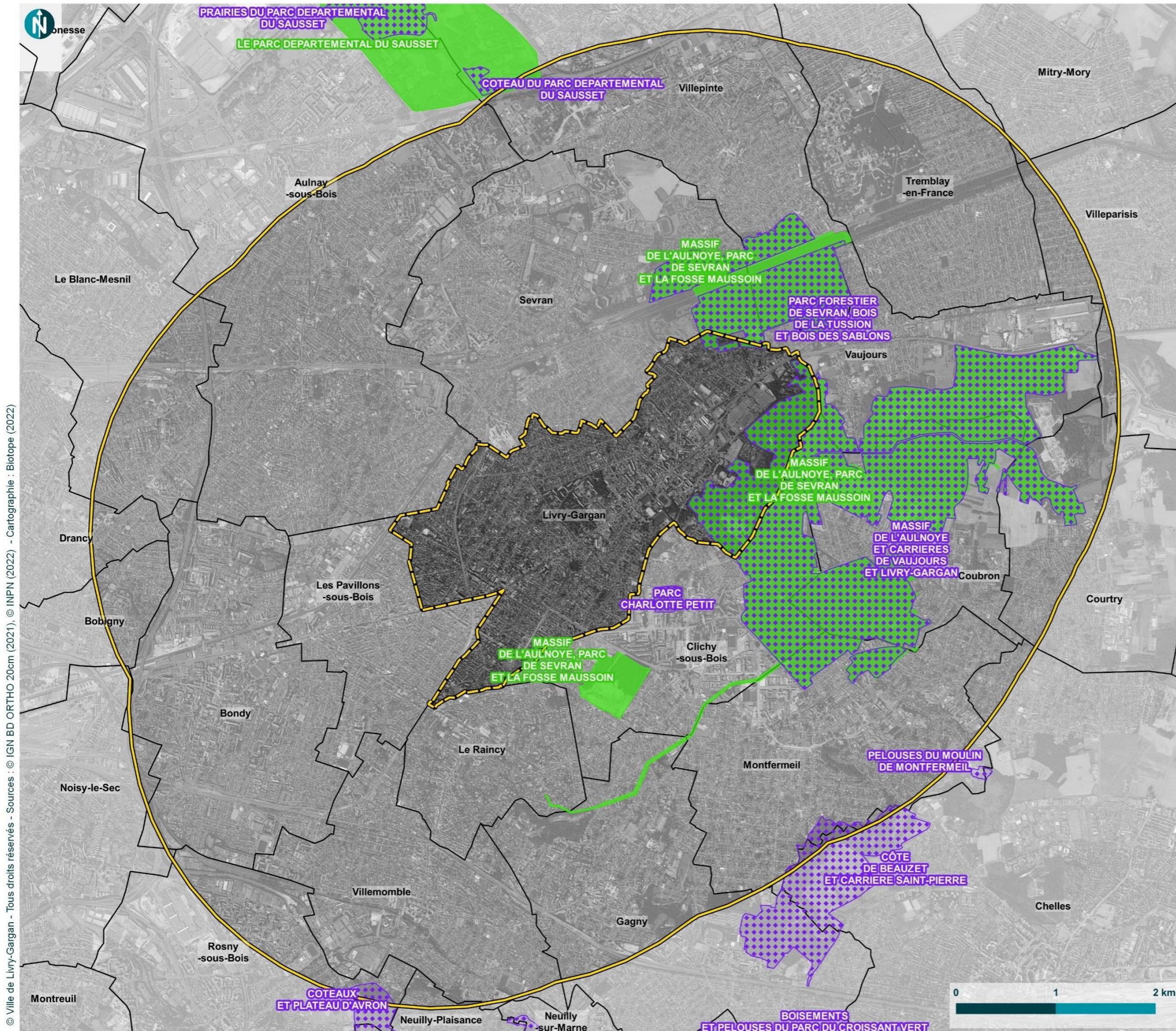
Zone tampon de 3km



Znieff de type 1



Znieff de type 2







© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2021), © INPN (2022) - Cartographie : Biotope (2022)

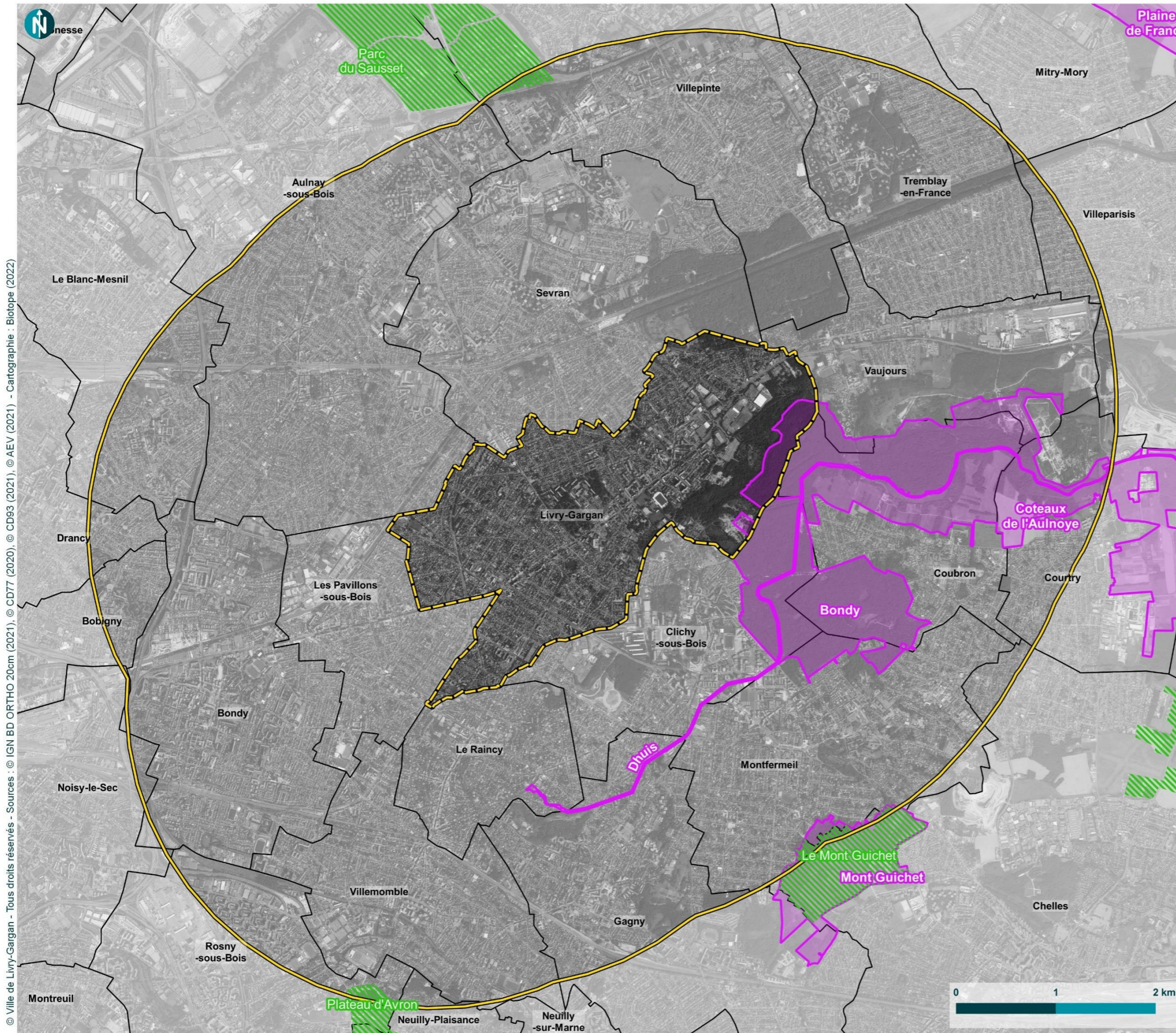


Autres zonages du patrimoine naturel

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

- Limites communales de Livry-Gargan 
- Zone tampon de 3km 
- Périmètre Régional d'Intervention Foncière 
- Espace Naturel Sensible 













© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © IGN BD ORTHO 20cm (2021), © CD77 (2020), © CD93 (2021), © AEV (2021), © Cartographie : Biotope (2022)

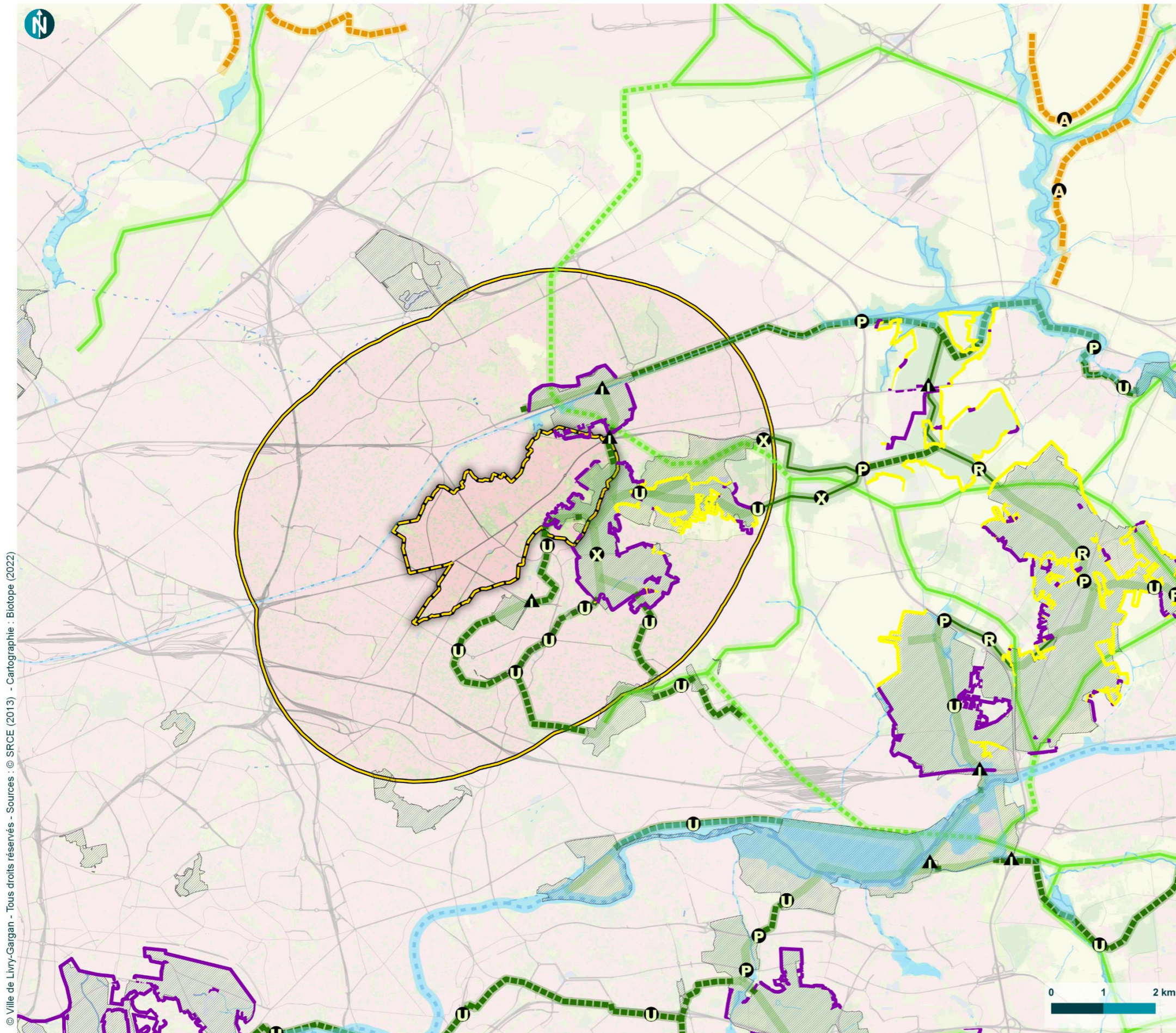


Composantes de la Trame Verte et Bleue de l'Île-de-France

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

- Limites communales de Livry-Gargan 
- Zone tampon de 3km 
- Réservoirs de biodiversité 
- Lisières agricoles des boisements de plus de 100ha 
- Lisières urbaines des boisements de plus de 100ha 
- Corridors arborés fonctionnels diffus au sein des réservoirs de biodiversité 
- Corridors arborés fonctionnels entre les réservoirs de biodiversité 
- Corridors arborés à fonctionnalité réduite entre les réservoirs de biodiversité 
- Corridors fonctionnels des prairies, friches et dépendances vertes 
- Corridors à fonctionnalité réduite des prairies, friches et dépendances vertes 
- Corridors des milieux calcaires à fonctionnalité réduite 
- Corridors et continuum de la sous-trame bleue 
- Infrastructures fractionnantes 
- Routes présentant des risques de collision avec la faune 
- Passages contraints au niveau d'un ouvrage sur une infrastructure linéaire 
- Passages difficiles dûs au mitage par l'urbanisation 
- Clôtures difficilement franchissables 
- Coupures agricoles des corridors calcaires 



© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © SRCE (2013) - Cartographie : Biotopie (2022)

- Champignons & Lichens -

Synthèse des observations bibliographiques

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

Limites communales 

Dernière année d'observation précisément localisée

Entre 2020 et 2022 

Entre 2018 et 2019 

Entre 2016 et 2017 

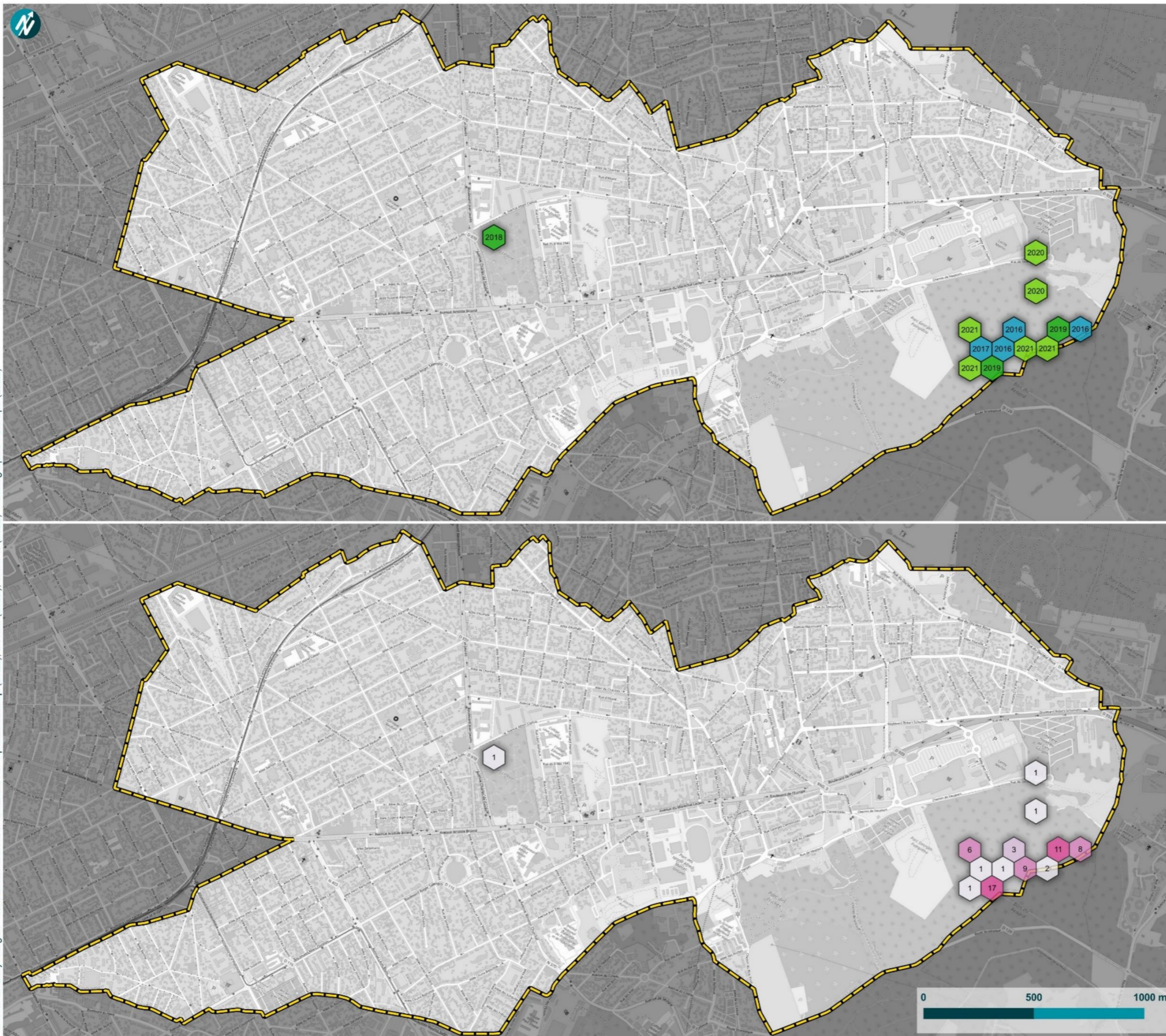
Nombre total d'observations précisément localisées

Entre 1 et 2 

Entre 3 et 5 

Entre 6 et 10 

Entre 11 et 25 

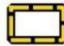




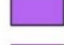











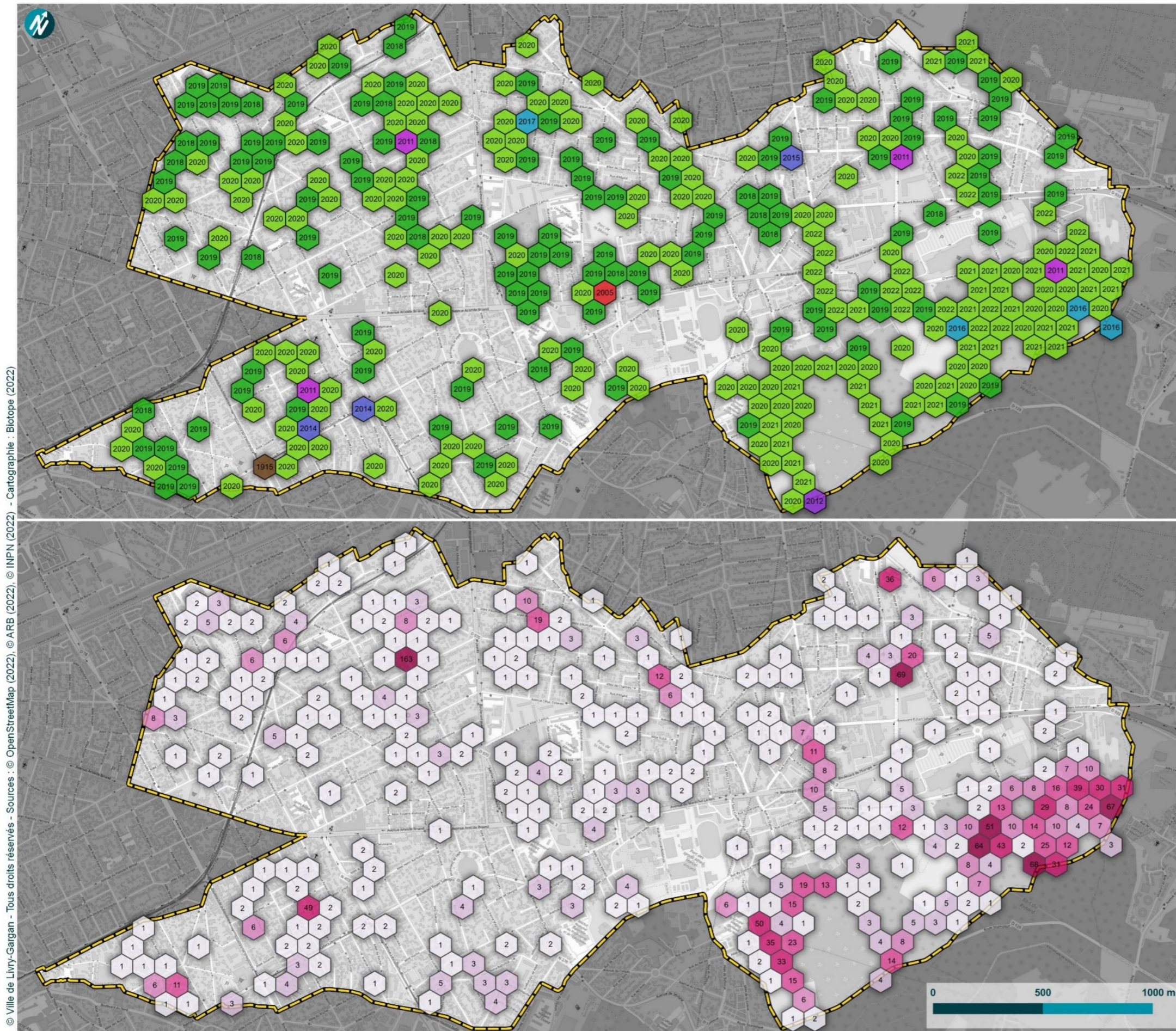
- Flore -

Synthèse des observations bibliographiques

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

- Limites communales 
- Dernière année d'observation précisément localisée**
- Entre 2020 et 2022 
- Entre 2018 et 2019 
- Entre 2016 et 2017 
- Entre 2014 et 2015 
- Entre 2012 et 2013 
- Entre 2007 et 2011 
- Entre 2002 et 2006 
- Avant 1992 
- Nombre total d'observations précisément localisées**
- Entre 1 et 2 
- Entre 3 et 5 
- Entre 6 et 10 
- Entre 11 et 25 
- Entre 26 et 50 
- Plus de 50 




© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © OpenStreetMap (2022), © ARB (2022), © INPN (2022) - Cartographie : Biotope (2022)

- Flore - Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)




- Légende -

 Limites communales de Livry-Gargan

- Espèces d'enjeu faible -

-  Ancolie commune
-  Callitriche à fruits plats
-  Fraisier vert
-  Géranium pourpre
-  Muscari négligé
-  Rosier des haies
-  Vesce à petites feuilles


- Espèces d'enjeu moyen -

-  Alisier de Fontainebleau
-  Laïche à épis distants
-  Limodore avorté



- Espèces d'enjeu fort -

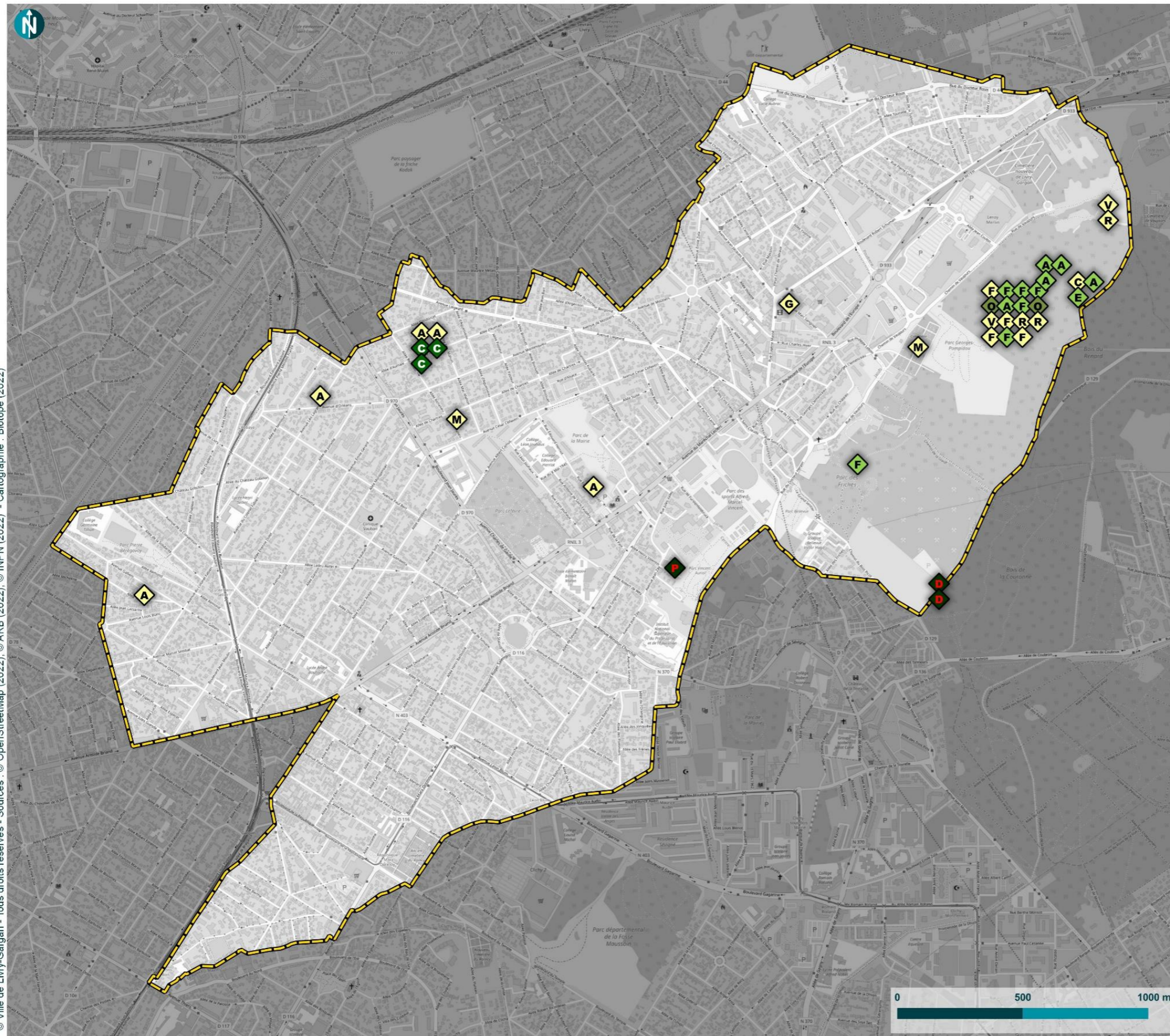
-  Ophioglosse commun

- Espèces d'enjeu très fort -

-  Campanule à feuilles de pêcher

- Espèces d'enjeu majeur -

-  Descurainie sagesse
-  Prêle d'hiver



- Invertébrés -

Synthèse des observations bibliographiques

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

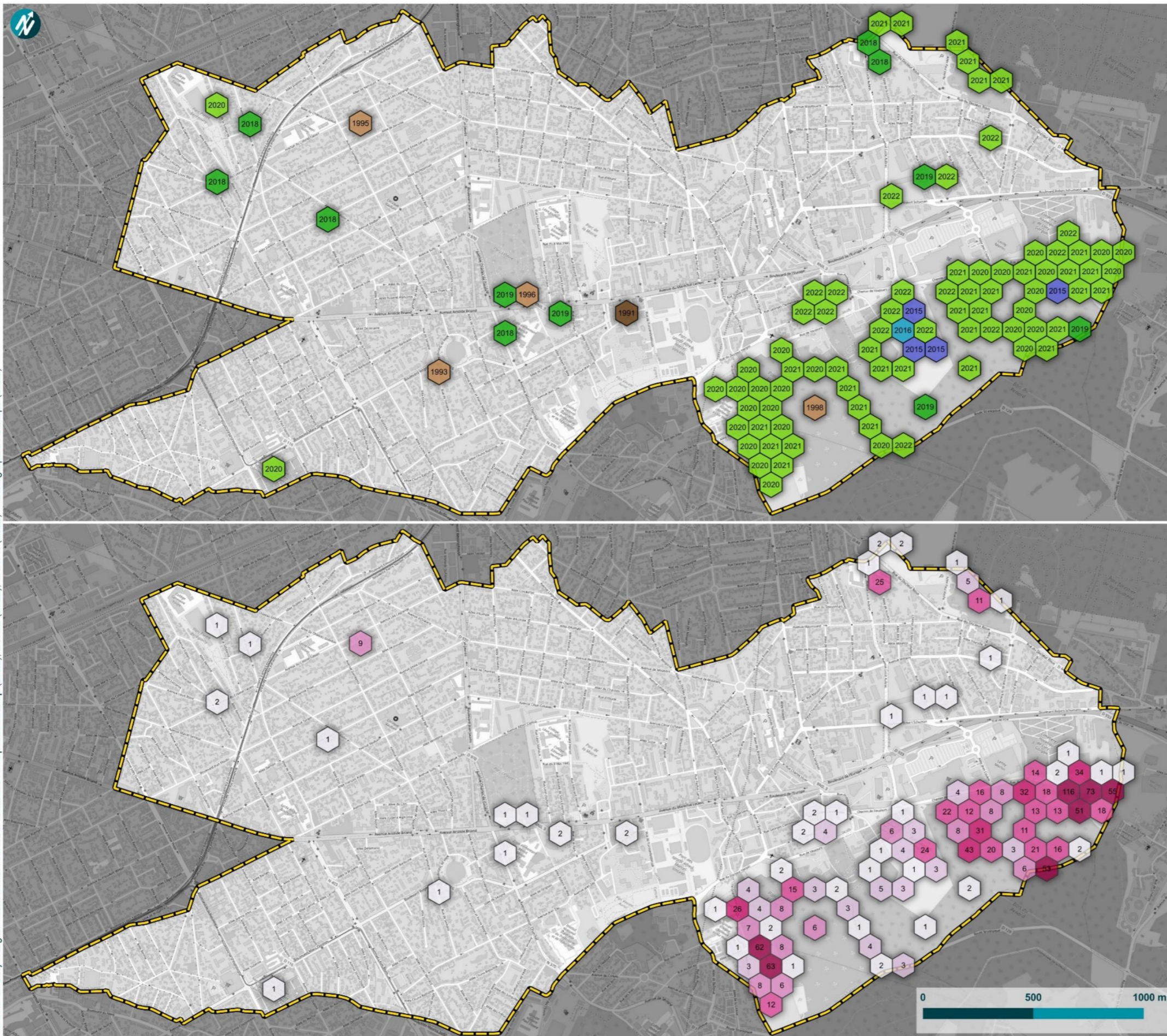
Limites communales 

Dernière année d'observation précisément localisée

- Entre 2020 et 2022 
- Entre 2018 et 2019 
- Entre 2016 et 2017 
- Entre 2014 et 2015 
- Entre 1992 et 2001 
- Avant 1992 

Nombre total d'observations précisément localisées


- Entre 1 et 2 
- Entre 3 et 5 
- Entre 6 et 10 
- Entre 11 et 25 
- Entre 26 et 50 
- Plus de 50 



- Insectes - Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -


 Limites communales de Livry-Gargan

- Espèces d'enjeu faible -

 Mante religieuse

 Grande Tortue

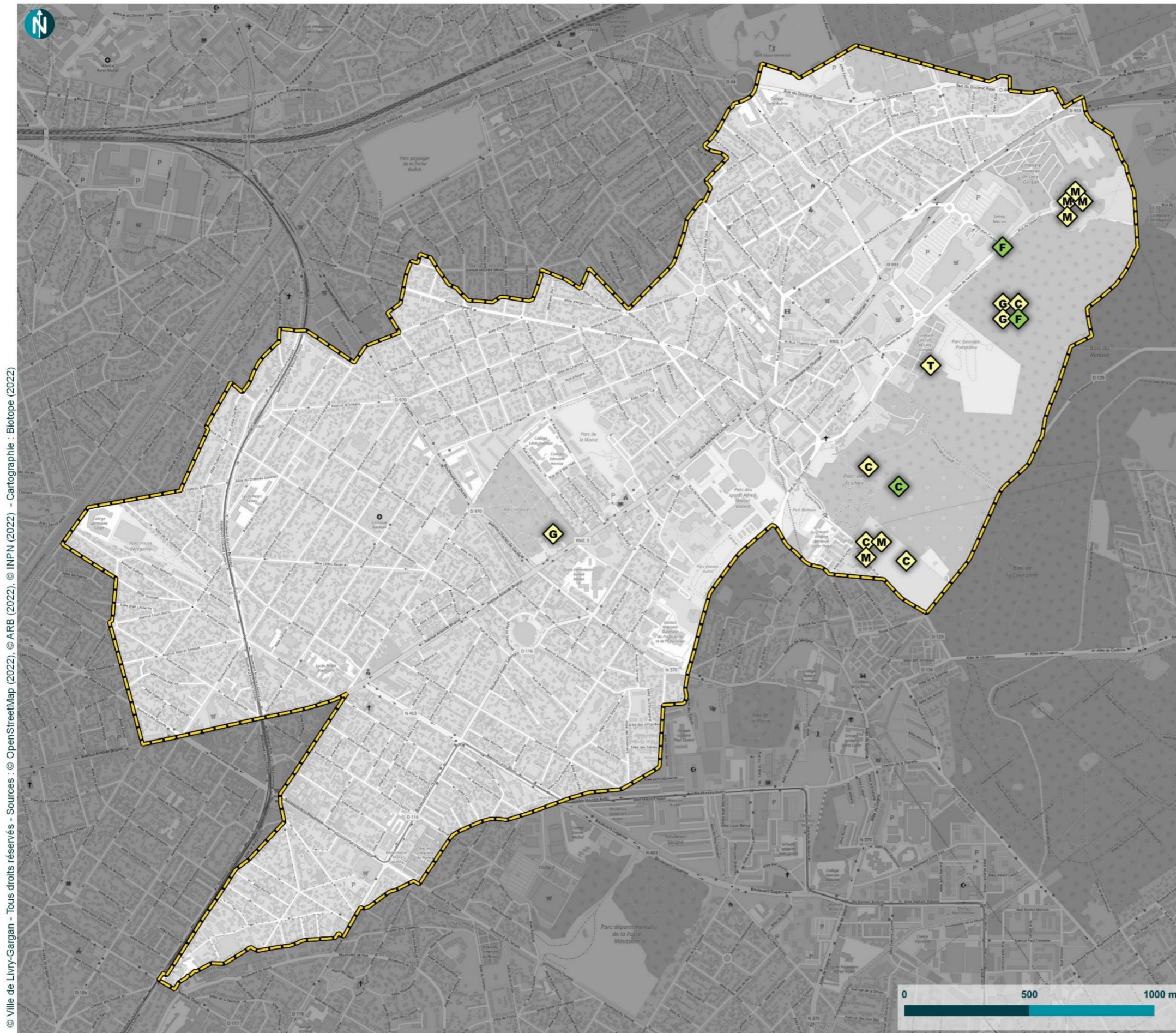
 Grillon d'Italie

 Conocéphale gracieux

- Espèces d'enjeu moyen -

 Cordulie bronzée

 Flambé





- Amphibiens -

Synthèse des observations bibliographiques

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

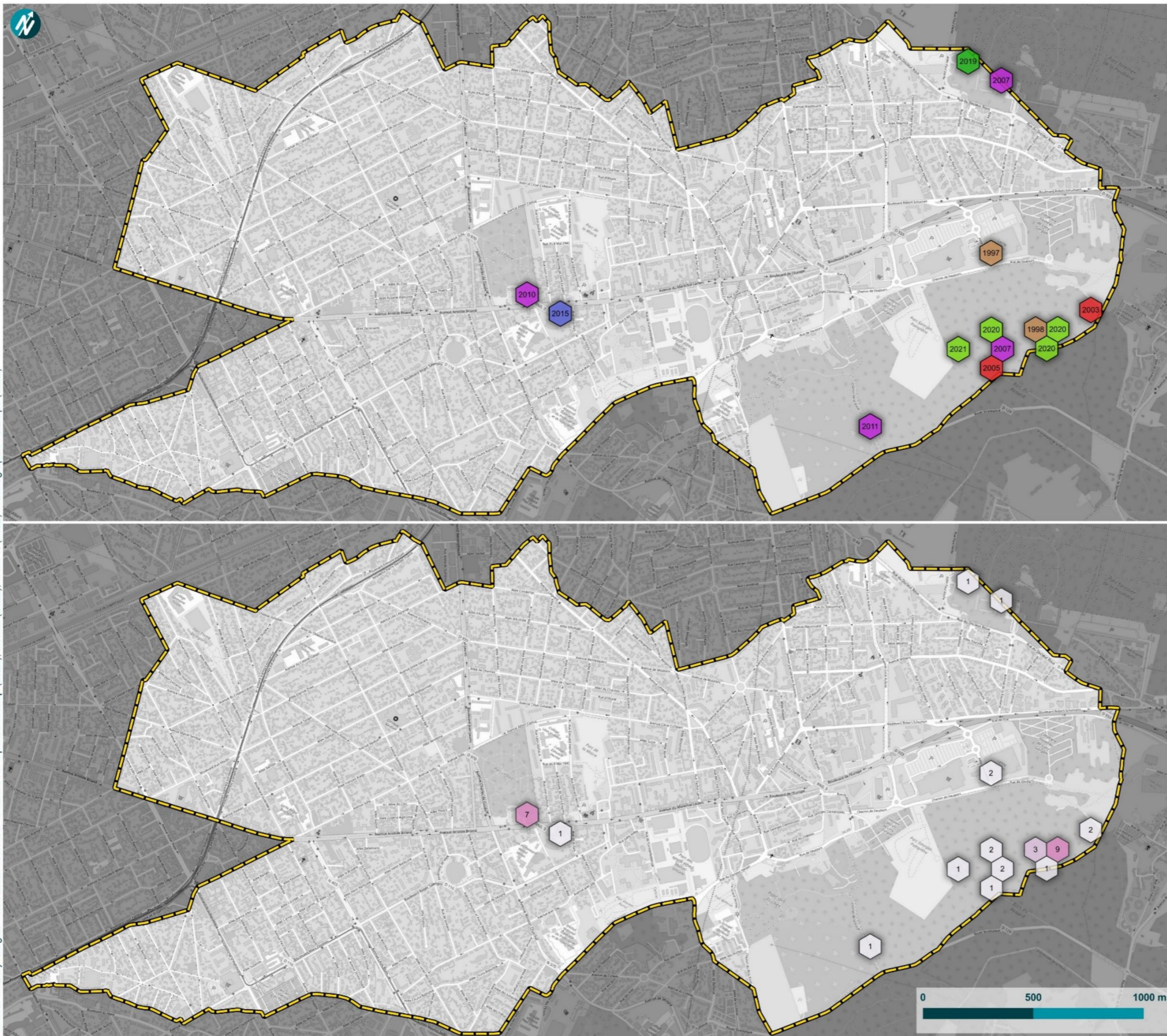
Limites communales 

Dernière année d'observation précisément localisée

- Entre 2020 et 2022 
- Entre 2018 et 2019 
- Entre 2014 et 2015 
- Entre 2007 et 2011 
- Entre 2002 et 2006 
- Entre 1992 et 2001 

Nombre total d'observations précisément localisées

- Entre 1 et 2 
- Entre 3 et 5 
- Entre 6 et 10 




© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © OpenStreetMap (2022), © ARB (2022), © INPN (2022) - Cartographie : Biotopie (2022)



- Amphibiens - Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

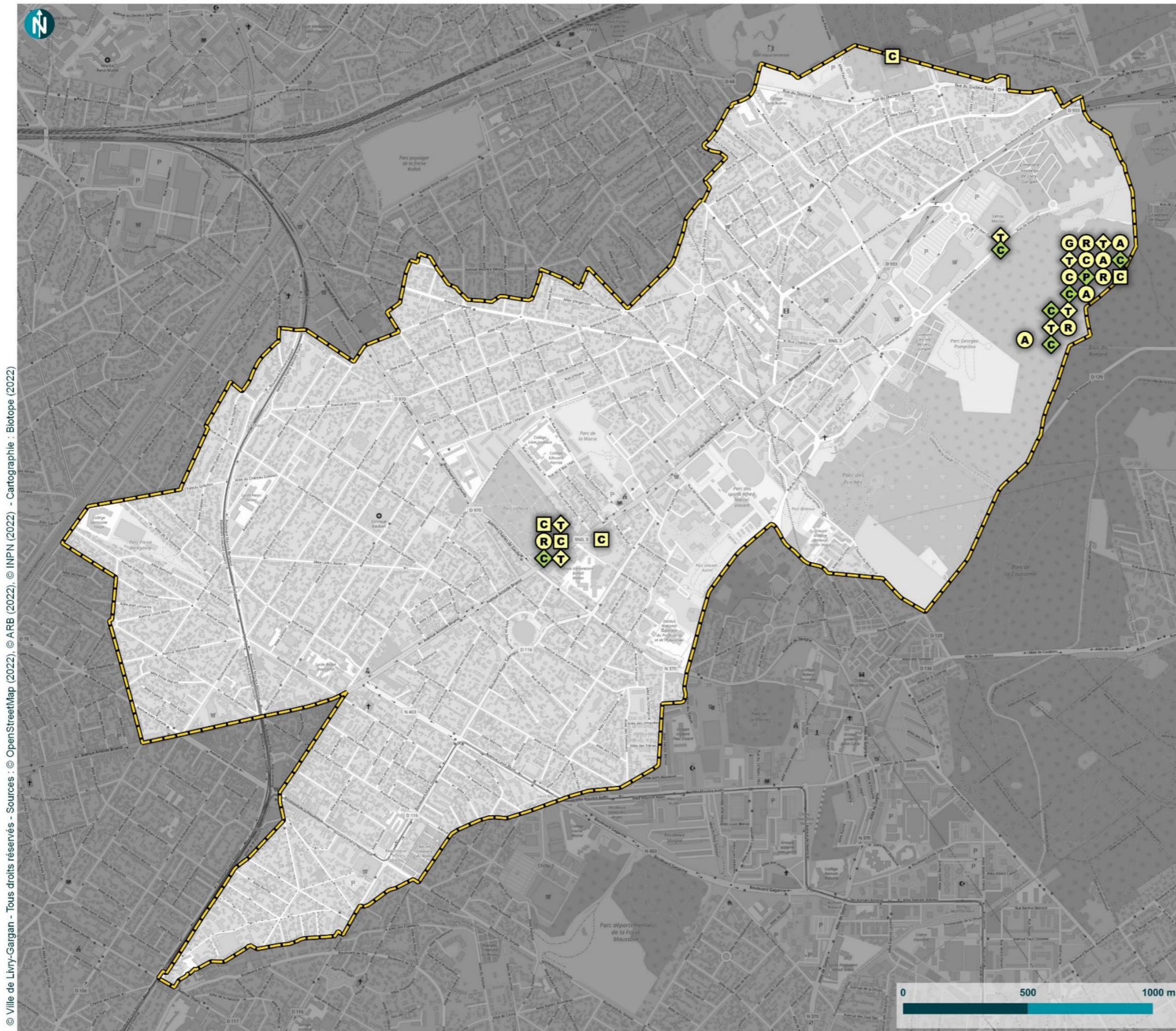
 Limites communales de Livry-Gargan

- Espèces d'enjeu faible -

-  Crapaud commun
-  Triton palmé
-  Grenouille commune
-  Grenouille rieuse
-  Grenouille agile
-  Grenouille rousse

- Espèces d'enjeu moyen -

-  Triton ponctué
-  Triton crêté



- Reptiles -

Synthèse des observations bibliographiques

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

Limites communales 

Dernière année d'observation précisément localisée

- Entre 2020 et 2022 
- Entre 2018 et 2019 
- Entre 2007 et 2011 
- Entre 1992 et 2001 

Nombre total d'observations précisément localisées

- Entre 1 et 2 
- Entre 3 et 5 
- Entre 6 et 10 





- Reptiles - Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

Limites communales de Livry-Gargan

- Espèces d'enjeu faible -

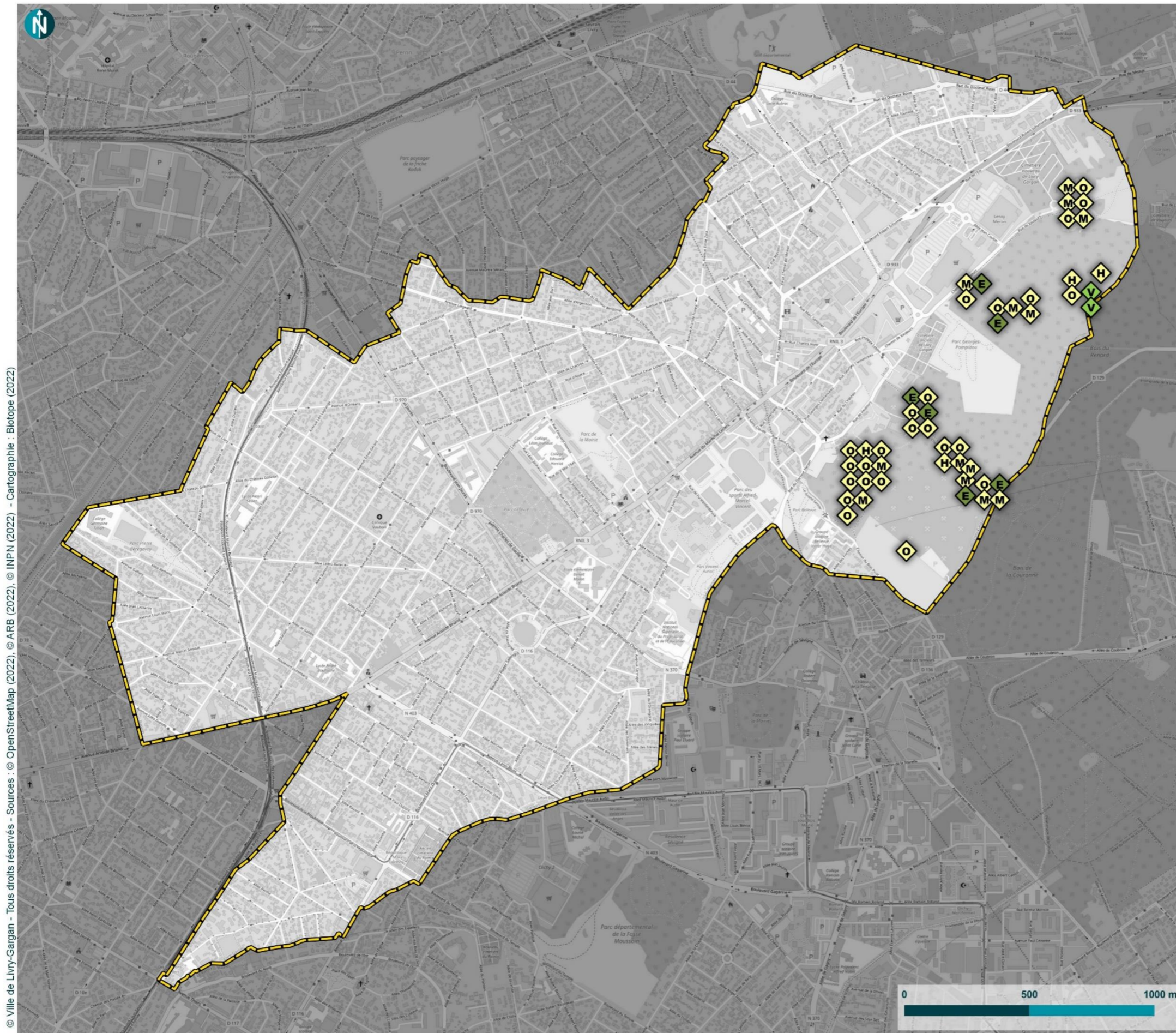
- Orvet fragile
- Couleuvre helvétique
- Lézard des murailles

- Espèces d'enjeu moyen -

- Lézard vivipare

- Espèces d'enjeu fort -

- Couleuvre d'Esculape





- Amphibiens -

Synthèse des observations bibliographiques

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

Limites communales 

Dernière année d'observation précisément localisée

- Entre 2020 et 2022 
- Entre 2018 et 2019 
- Entre 2014 et 2015 
- Entre 2007 et 2011 
- Entre 2002 et 2006 
- Entre 1992 et 2001 

Nombre total d'observations précisément localisées

- Entre 1 et 2 
- Entre 3 et 5 
- Entre 6 et 10 



© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © OpenStreetMap (2022), © ARB (2022), © INPN (2022) - Cartographie : Biotopie (2022)



- Avifaune - Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales d'enjeu faible

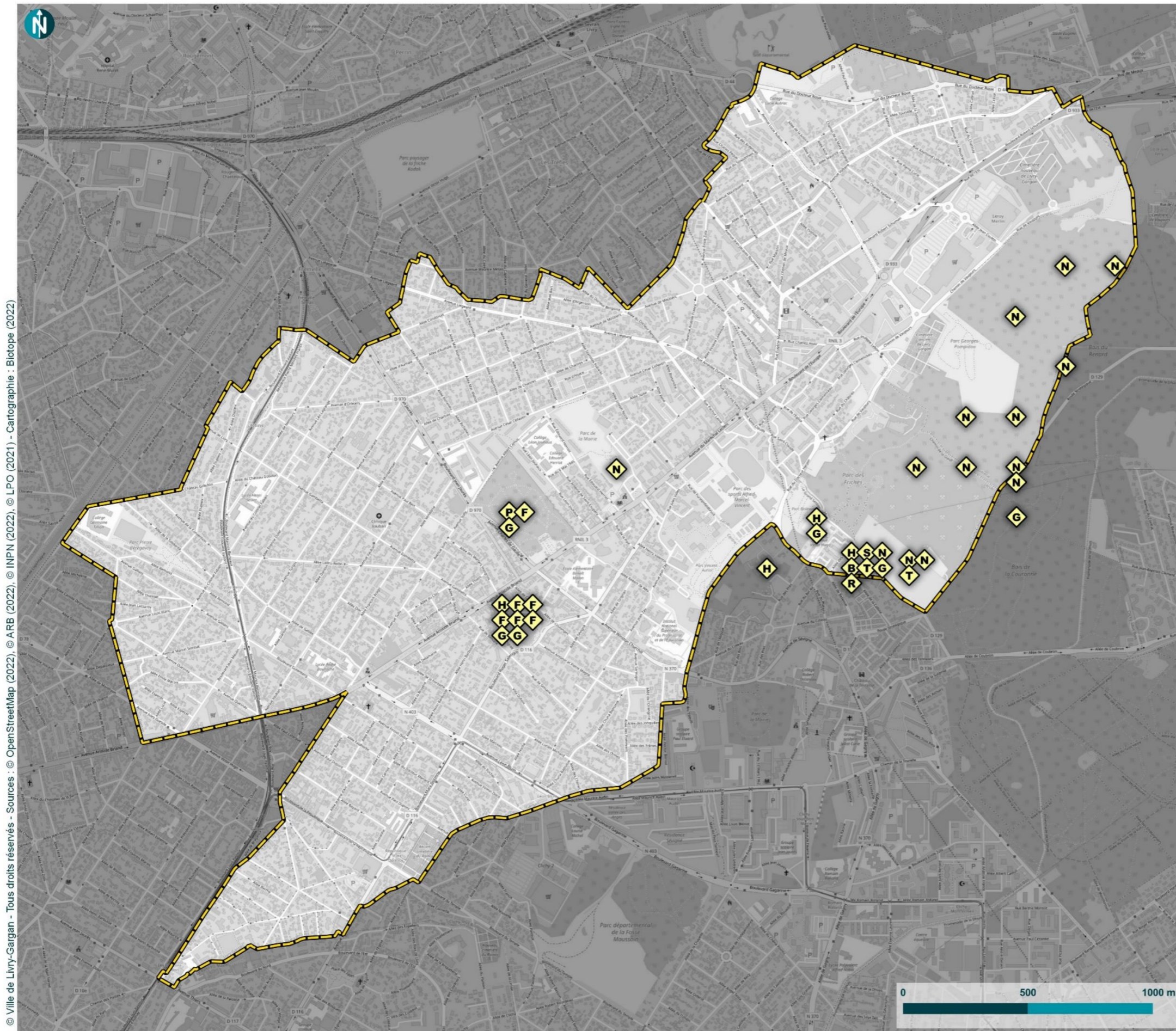
Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

 Limites communales de Livry-Gargan

- Espèces d'enjeu faible -

-  Bécassine des marais
-  Busard Saint-Martin
-  Foulque macroule
-  Grand Cormoran
-  Héron cendré
-  Pic mar
-  Pic noir
-  Râle d'eau
-  Torcol fourmilier



- Avifaune - Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales d'enjeu moyen

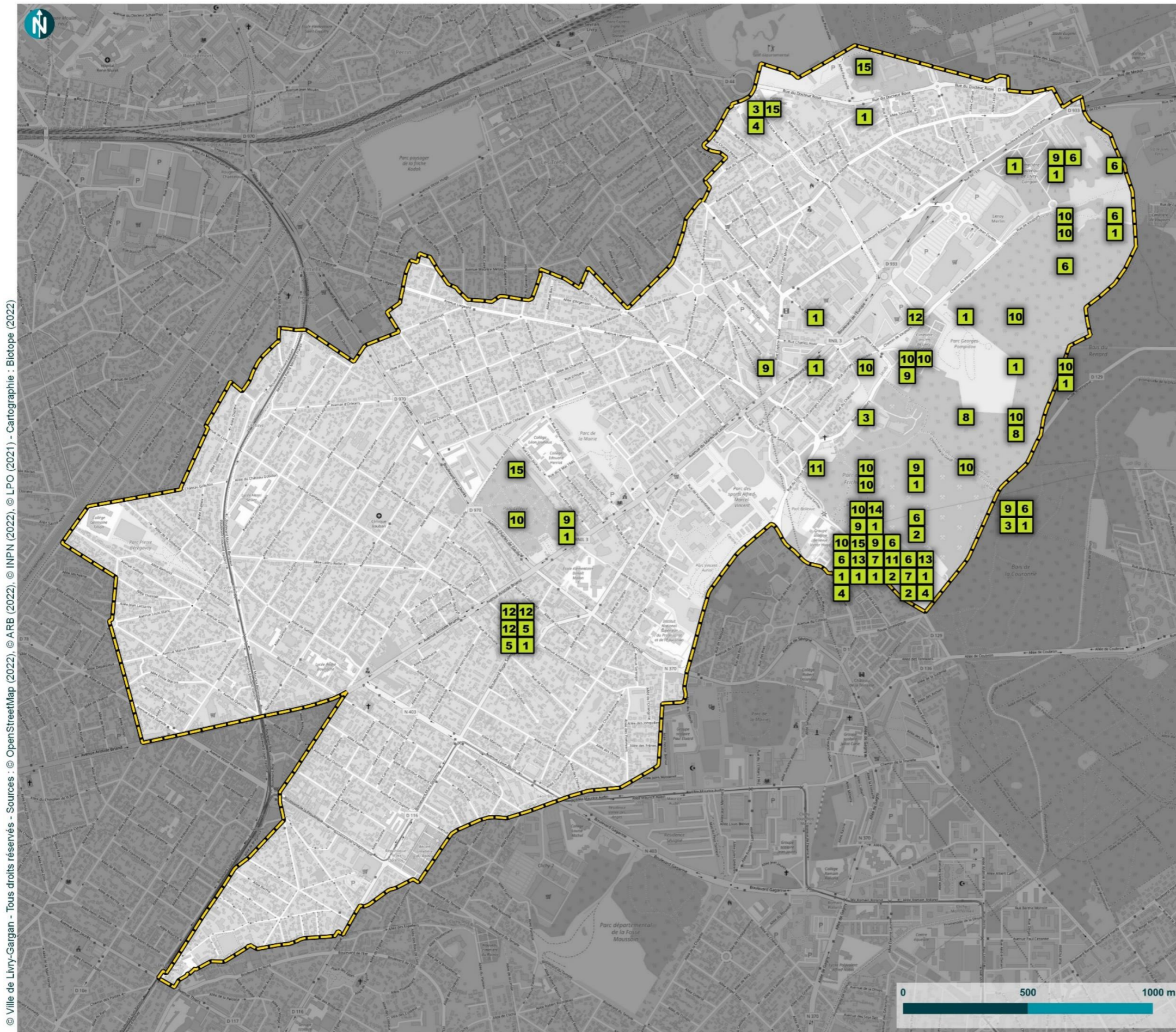
Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

 Limites communales de Livry-Gargan

- Espèces d'enjeu moyen -


-  Accenteur mouchet
-  Bécasse des bois
-  Bergeronnette grise
-  Fauvette babillarde
-  Goéland argenté
-  Hypolaïs polyglotte
-  Locustelle tachetée
-  Lorient d'Europe
-  Martinet noir
-  Mésange à longue queue
-  Milan noir
-  Mouette rieuse
-  Pie-grièche écorcheur
-  Pipit des arbres
-  Roitelet huppé



- Avifaune - Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales d'enjeu fort

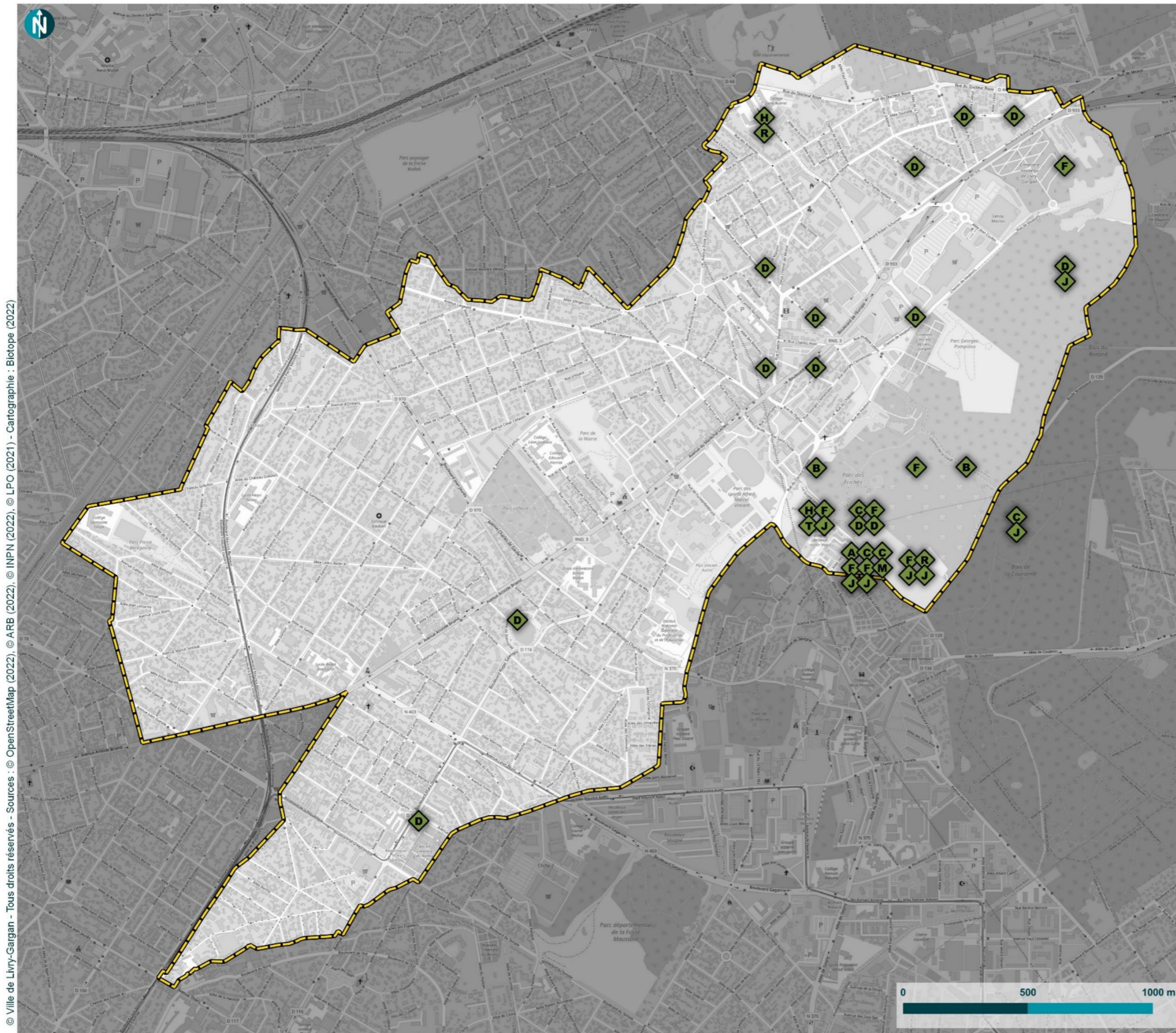
Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

 Limites communales de Livry-Gargan

- Espèces d'enjeu fort -

-  Alouette des champs
-  Bondrée apivore
-  Chardonneret élégant
-  Faucon crécerelle
-  Fauvette des jardins
-  Hirondelle de fenêtre
-  Hirondelle rustique
-  Milan royal
-  Moineau domestique
-  Tarier pâle





**- Avifaune -
Observations
bibliographiques
d'espèces patrimoniales
d'enjeu très fort et majeur**

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

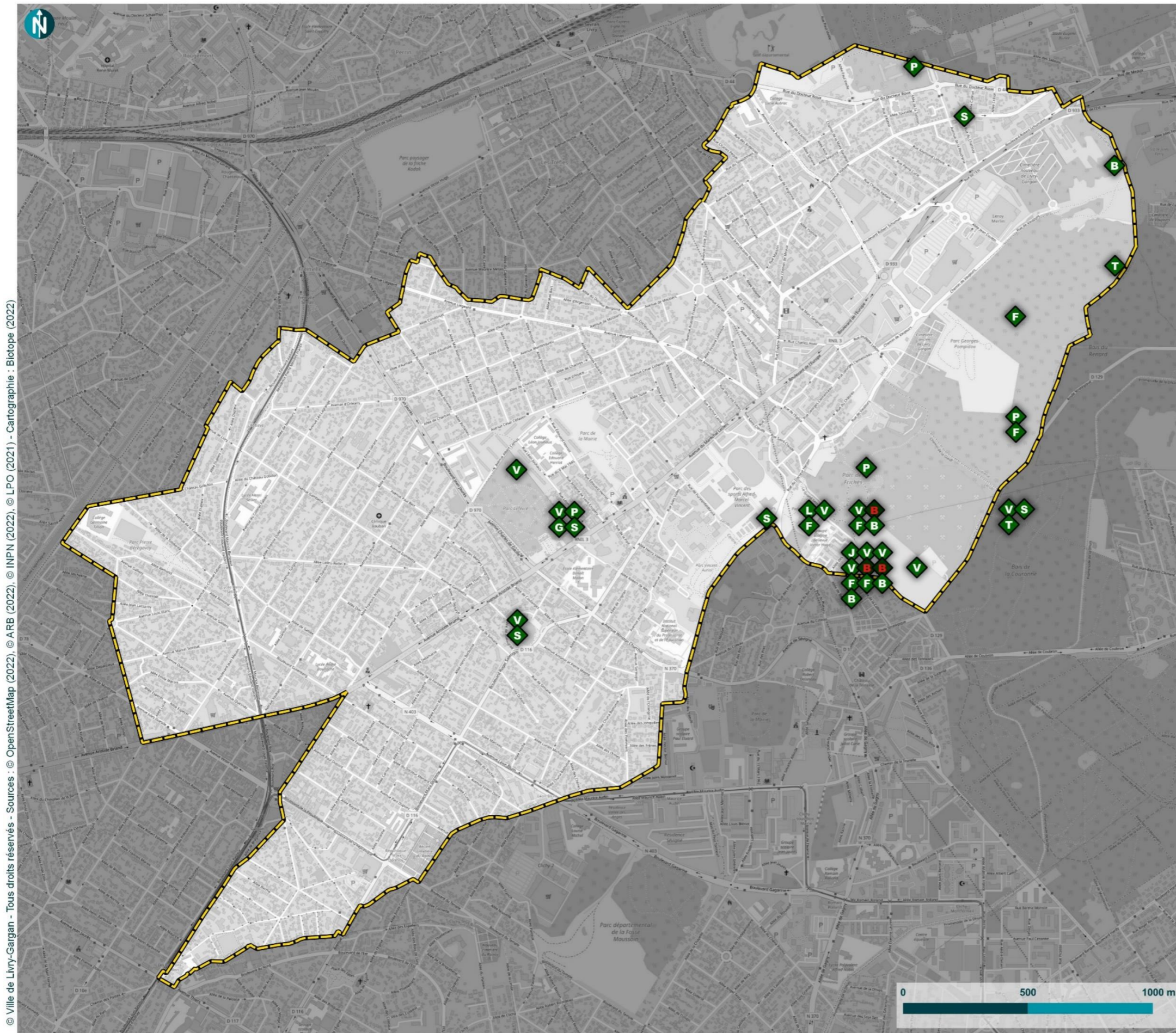
Limites communales de Livry-Gargan

- Espèces d'enjeu très fort -

- Bouvreuil pivoine
- Gobemouche noir
- Linotte mélodieuse
- Phragmite des joncs
- Pic épeichette
- Pouillot fitis
- Serin cini
- Tourterelle des bois
- Verdier d'Europe

- Espèces d'enjeu majeur -

- Bruant des roseaux



© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © OpenStreetMap (2022), © ARB (2022), © INPN (2022), © LPO (2021) - Cartographie : Biotopie (2022)



- Mammifères -

Synthèse des observations bibliographiques

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

Limites communales 

Dernière année d'observation précisément localisée

- Entre 2020 et 2022 
- Entre 2018 et 2019 
- Entre 2016 et 2017 
- Entre 2014 et 2015 
- Entre 2007 et 2011 
- Entre 2002 et 2006 
- Entre 1992 et 2001 

Nombre total d'observations précisément localisées

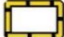
- Entre 1 et 2 
- Entre 3 et 5 
- Entre 6 et 10 
- Entre 11 et 25 



**- Mammifères terrestres -
Observations
bibliographiques
d'espèces patrimoniales**

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -


 Limites communales de Livry-Gargan

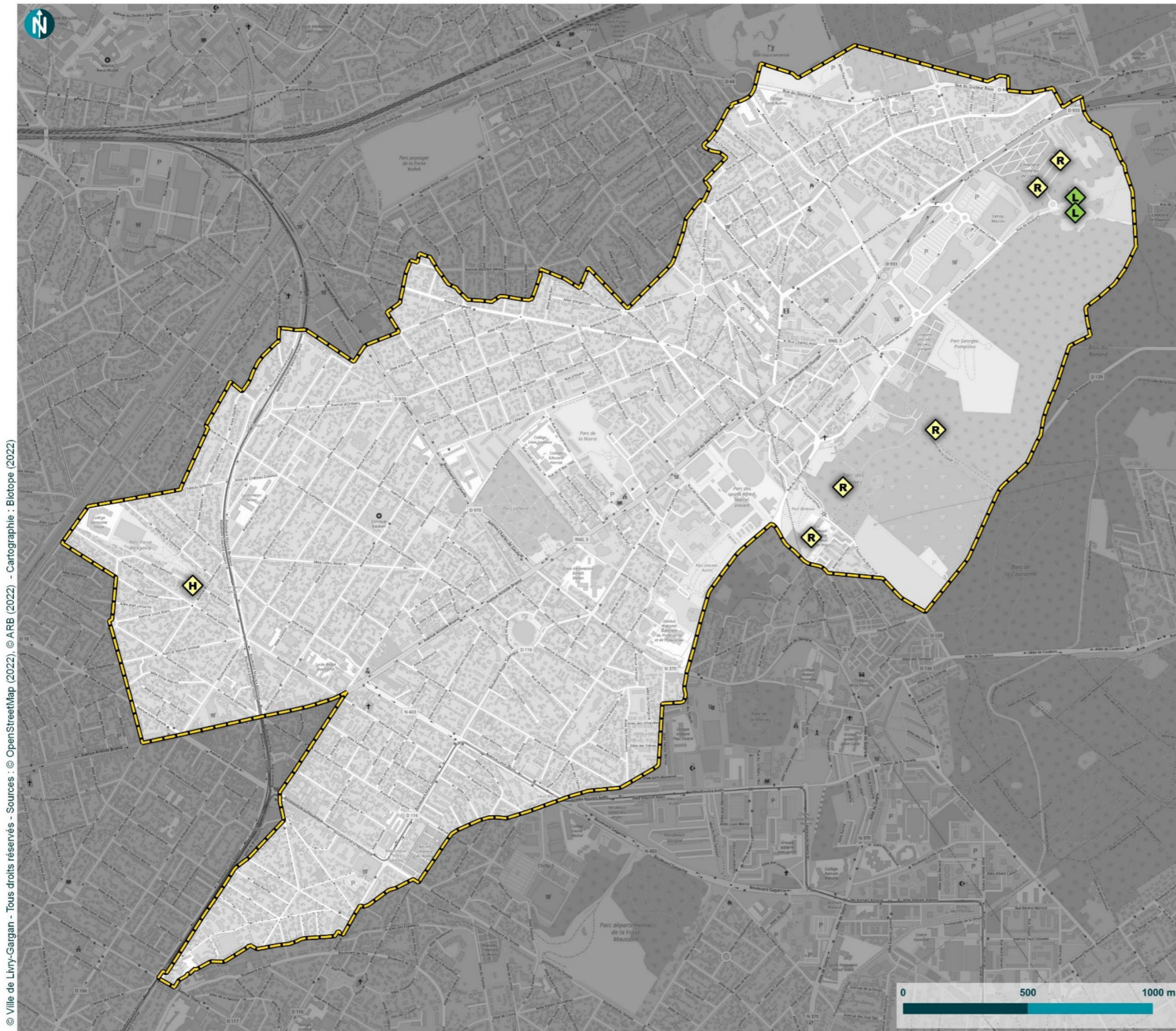
- Espèces d'enjeu faible -

 Hérisson d'Europe

 Ecureuil roux

- Espèces d'enjeu moyen -

 Lapin de Garenne





- Chiroptères - Observations bibliographiques d'espèces patrimoniales

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

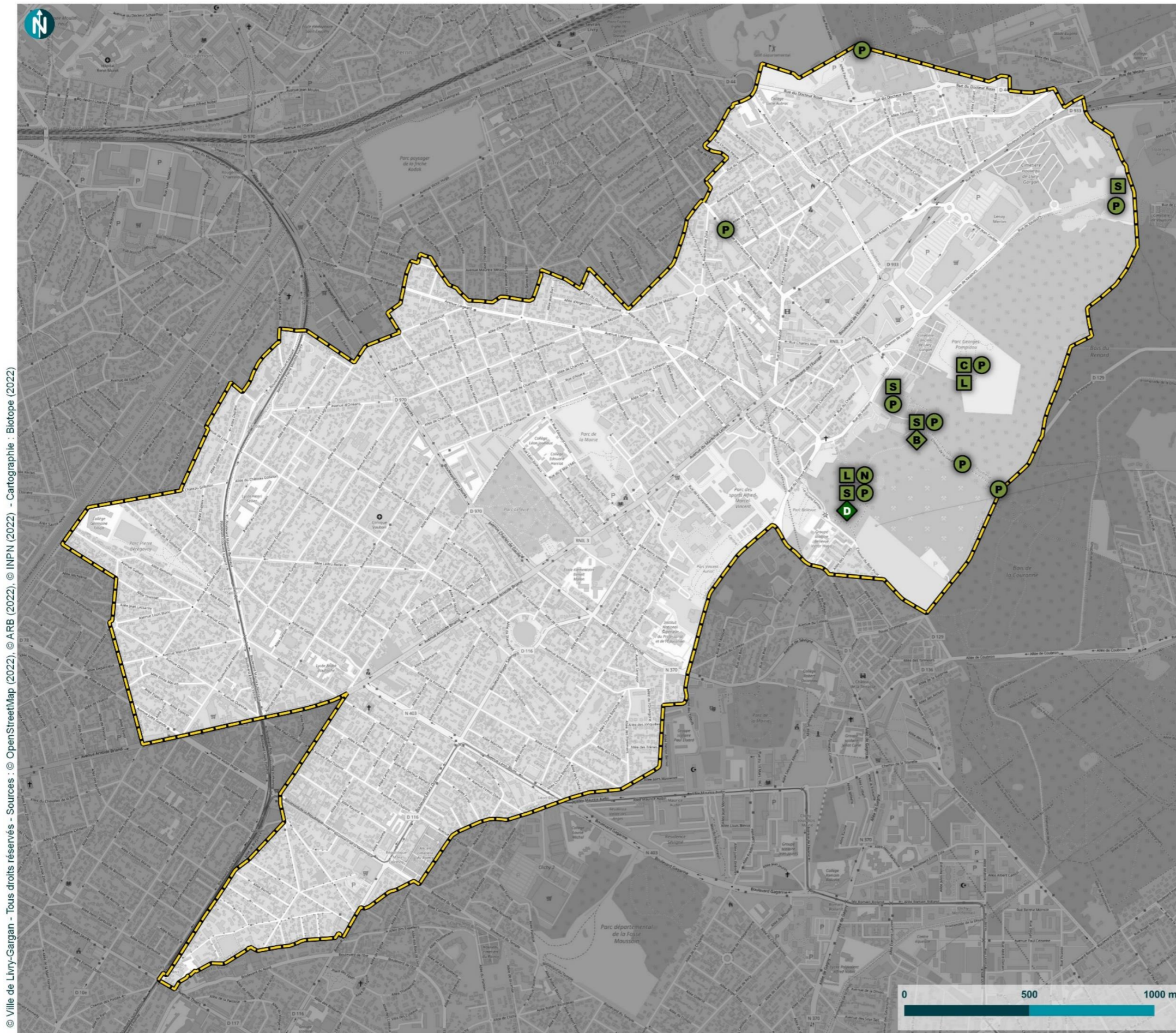
Limites communales de Livry-Gargan

- Espèces d'enjeu fort -

- Sérotine commune
- Noctule de Leisler
- Noctule commune
- Pipistrelle de Nathusius
- Pipistrelle commune
- Murin de Bechstein

- Espèces d'enjeu très fort -

- Murin de Daubenton









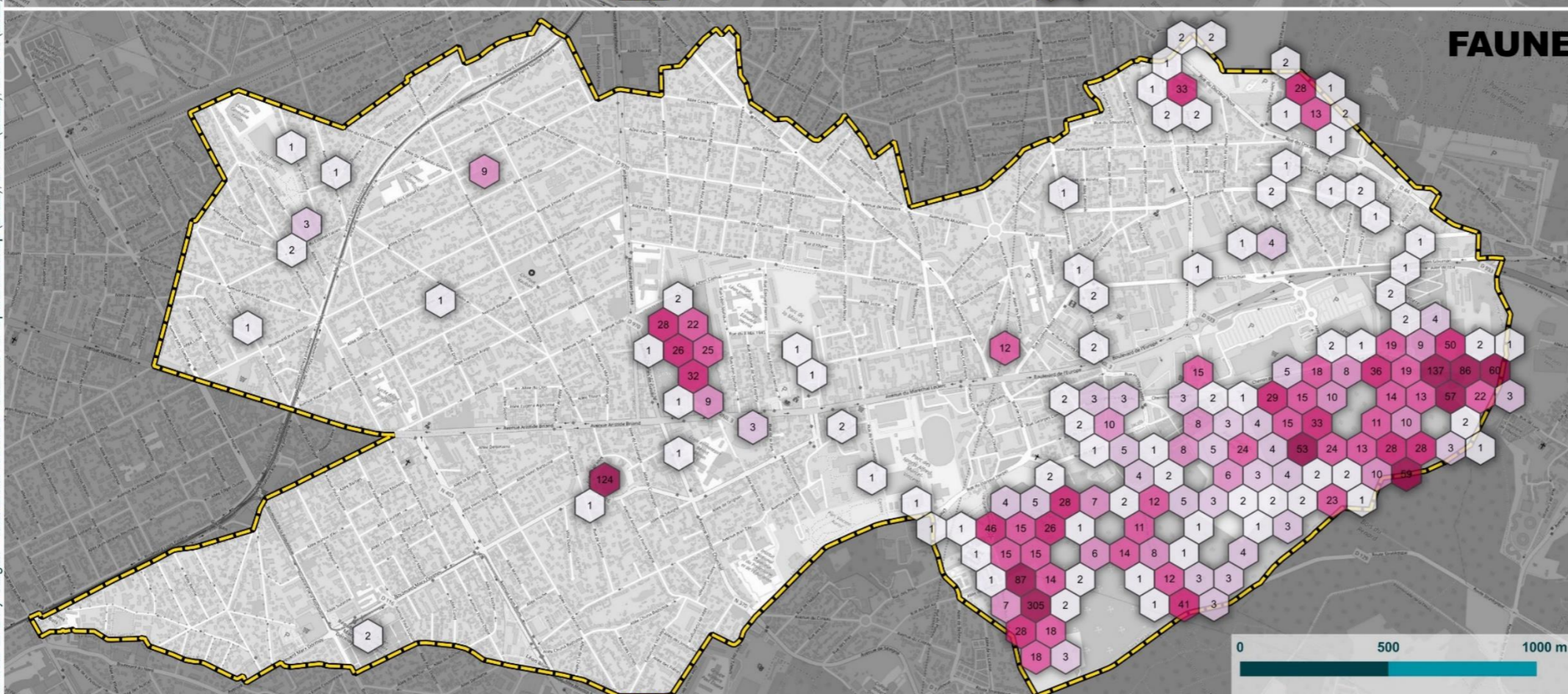
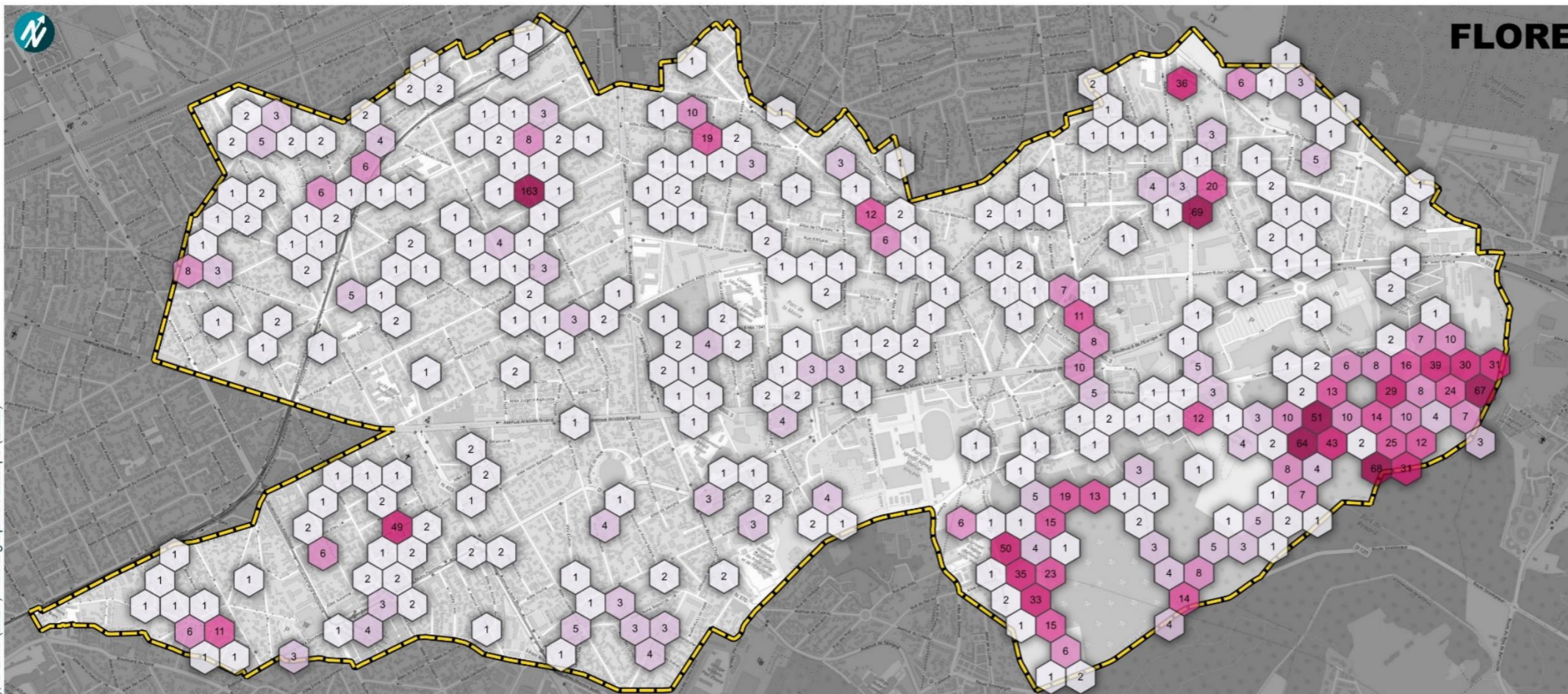


- Faune & Flore -
Comparaison du nombre d'observations bibliographiques

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

- Limites communales 
- Nombre total d'observations précisément localisées**
- Entre 1 et 2 
- Entre 3 et 5 
- Entre 6 et 10 
- Entre 11 et 25 
- Entre 26 et 50 
- Plus de 50 



© Ville de Livry-Gargan - Tous droits réservés - Sources : © OpenStreetMap (2022), © ARB (2022), © INPN (2022), © LPO (2021) - Cartographie : Biotope (2022)

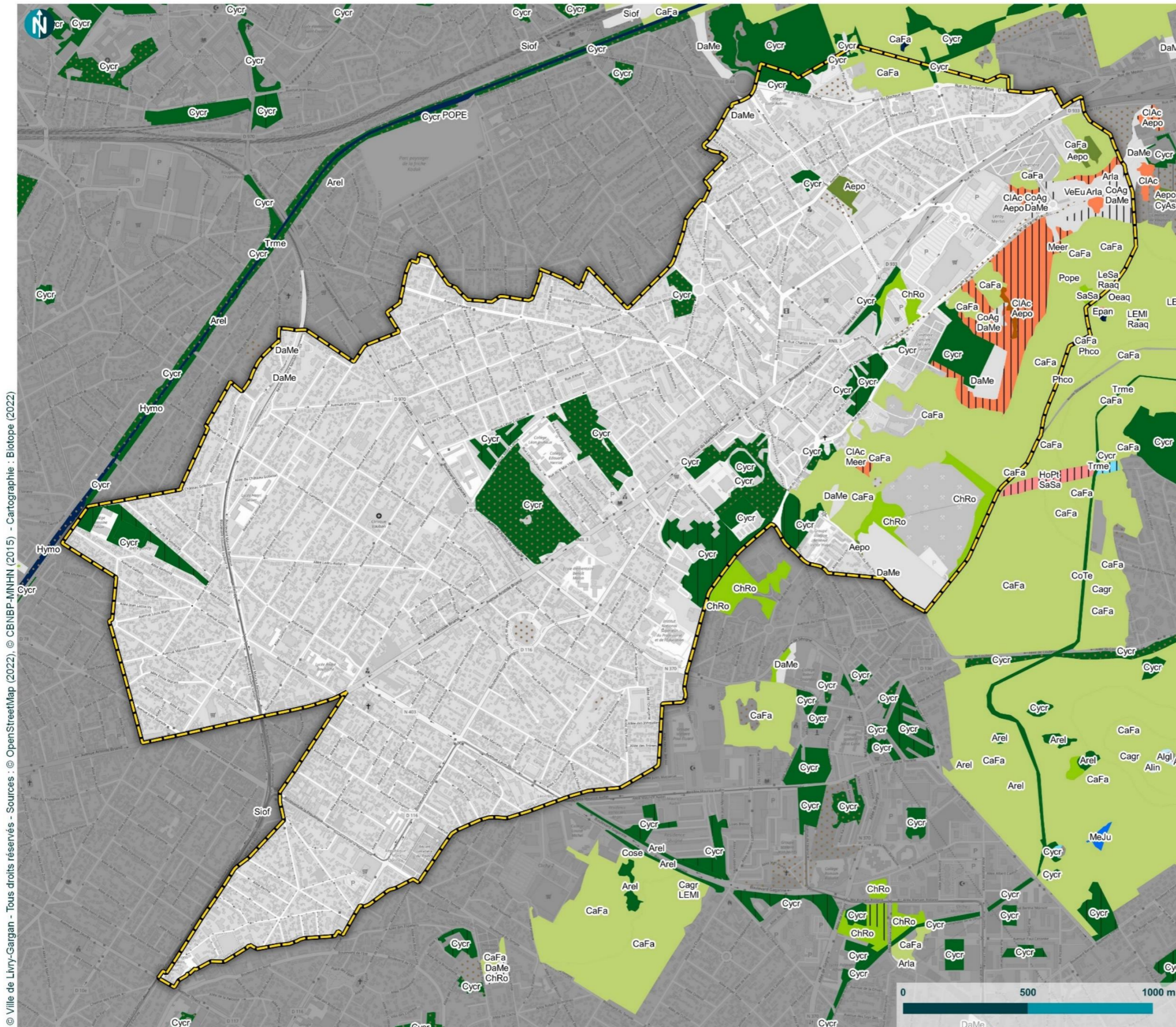


Végétations naturelles et semi-naturelles d'Île-de-France

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

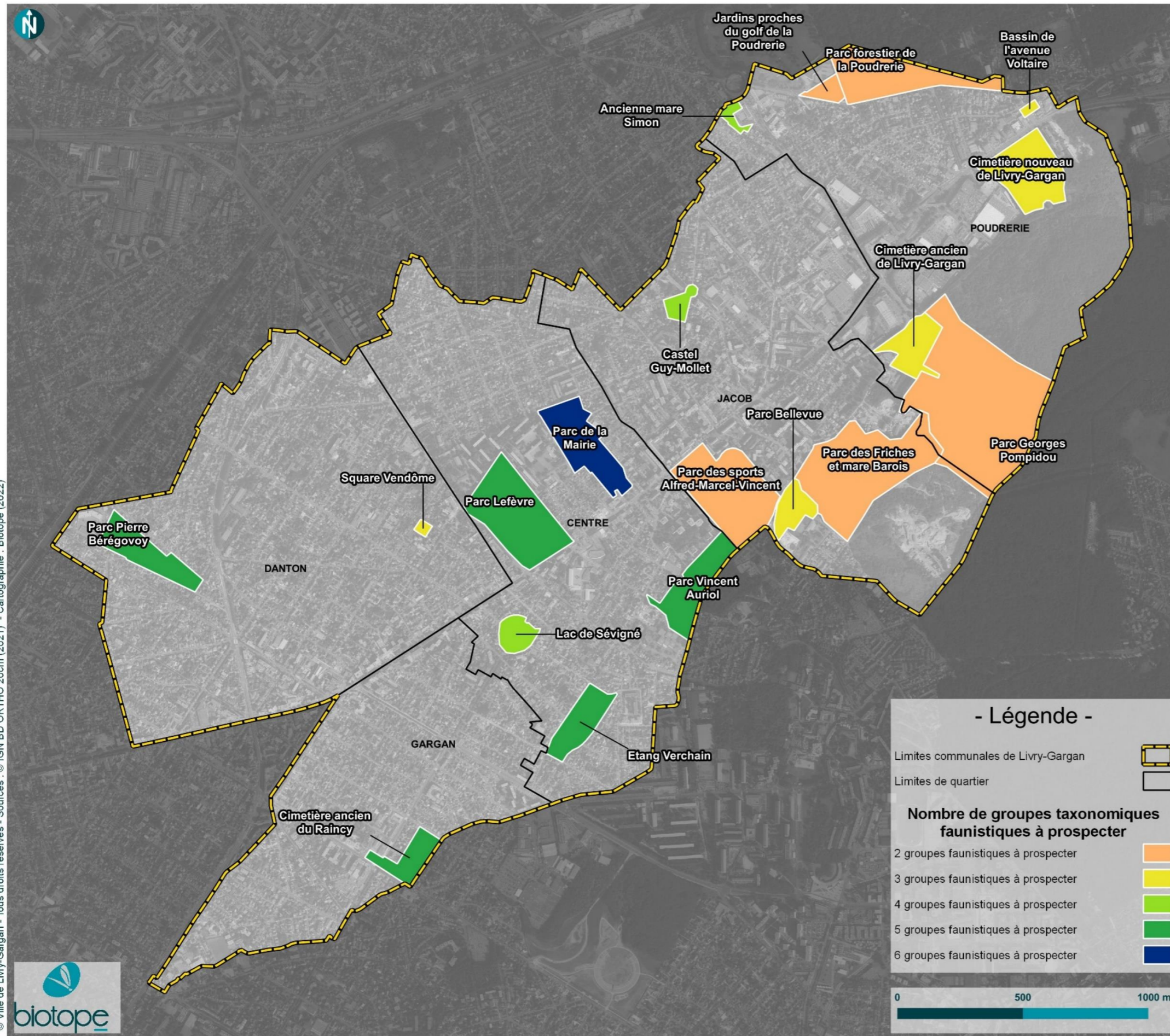
- Légende -

- Limites communales de Livry-Gargan
- Aegopodium podagrariae (Aepo)
- Arction lappae (Arla)
- Carpino betuli - Fagion sylvaticae (CaFa)
- Chelidonio majoris - Robinion pseudoacaciae (ChRo)
- Clematido vitalbae - Acerion campestris (CIAC)
- Convolvulo arvensis - Agropyron repentis (CoAg)
- Cynosurion cristati (Cycr)
- Dauco carotae - Melilotion albi (DaMe)
- Lemno trisulcae - Salvinion natantis (LeSa)
- Mesobromion erecti (Meer)
- Potamion pectinati (Pope)
- Sambuco racemosae - Salicion capreae (SaSa)
- Veronico agrestis - Euphorbion pepii (VeEu)
- Motif eau
- Motif messicole
- Motif parc
- Motif pl. feuillus
- Trame mosaïque
- Trame mosaïque multiple



Sites de prospections faunistiques 2022-2023

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)




Nom du site	Groupes à prospector
Ancienne mare Simon (0.67ha)	Amphibiens / Chiroptères / Mammifères terrestres / Reptiles
Bassin de l'avenue Voltaire (0.27ha)	Amphibiens / Insectes / Mammifères terrestres
Castel Guy-Mollet (1.05ha)	Chiroptères / Insectes / Mammifères terrestres / Oiseaux
Cimetière ancien de Livry-Gargan (3.5ha)	Chiroptères / Mammifères terrestres / Reptiles
Cimetière ancien du Raincy (2.7ha)	Chiroptères / Insectes / Mammifères terrestres / Oiseaux / Reptiles
Cimetière nouveau de Livry-Gargan (6.47ha)	Chiroptères / Mammifères terrestres / Reptiles
Etang Verchain (3.63ha)	Amphibiens / Chiroptères / Insectes / Mammifères terrestres / Oiseaux
Jardins proches du golf de la Poudrerie (1.05ha)	Mammifères terrestres / Reptiles
Lac de Sévigné (1.78ha)	Amphibiens / Chiroptères / Insectes / Mammifères terrestres
Parc Bellevue (2.26ha)	Chiroptères / Mammifères terrestres / Reptiles
Parc de la Mairie (6.11ha)	Amphibiens / Chiroptères / Insectes / Mammifères terrestres / Oiseaux / Reptiles
Parc des Friches et mare Barois (14.47ha)	Amphibiens / Mammifères terrestres
Parc des sports Alfred-Marcel-Vincent (9.82ha)	Insectes / Mammifères terrestres
Parc forestier de la Poudrerie (7.36ha)	Mammifères terrestres / Reptiles
Parc Georges Pompidou (24.92ha)	Amphibiens / Mammifères terrestres
Parc Lefèvre (9.58ha)	Amphibiens / Chiroptères / Insectes / Mammifères terrestres / Reptiles
Parc Pierre Bérégovoy (4.47ha)	Chiroptères / Insectes / Mammifères terrestres / Oiseaux / Reptiles
Parc Vincent Auriol (5.07ha)	Chiroptères / Insectes / Mammifères terrestres / Oiseaux / Reptiles
Square Vendôme (0.28ha)	Insectes / Mammifères terrestres / Oiseaux

Sites de prospections - Insectes - pour 2022-2023

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

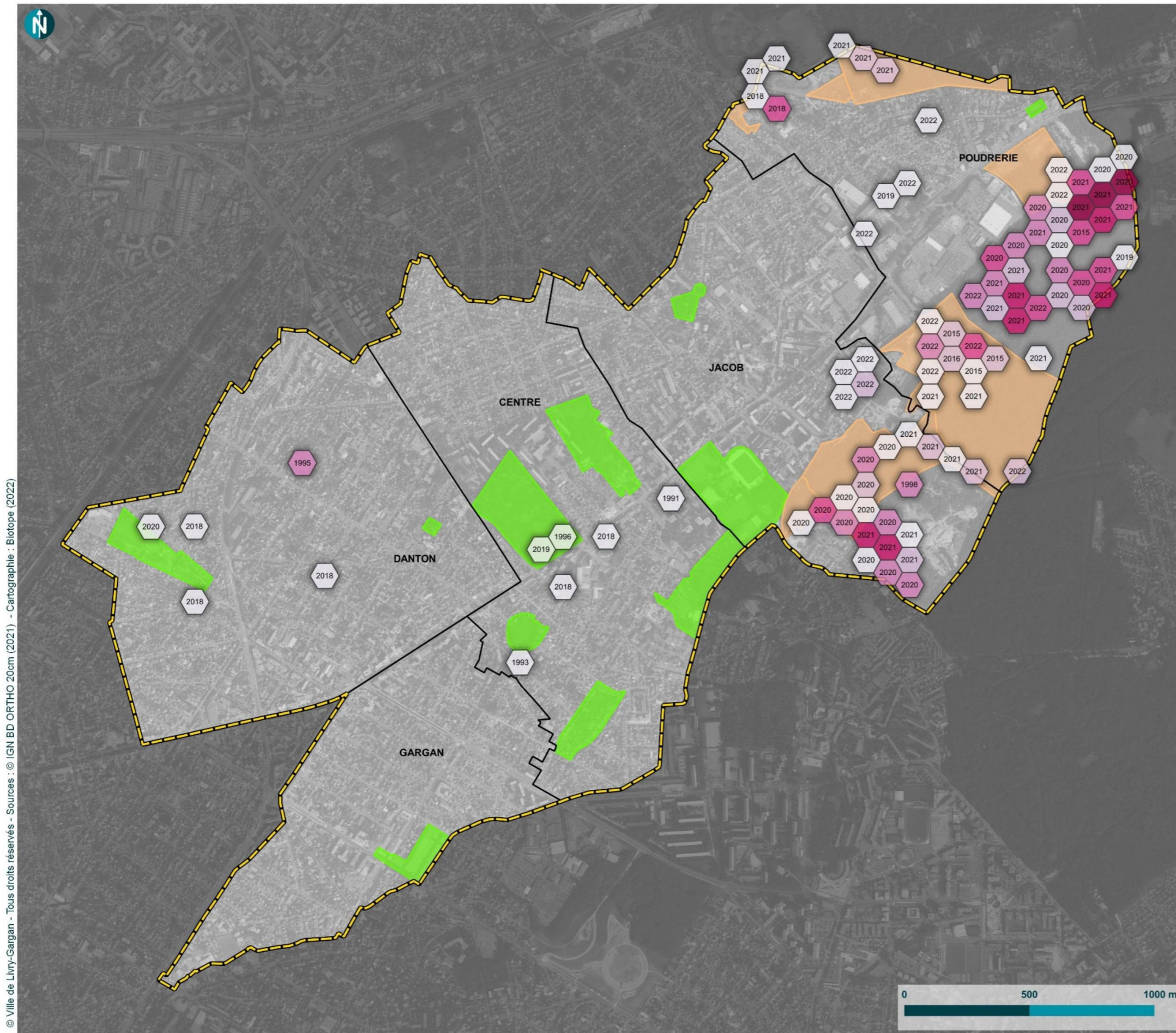
- Légende -

- Limites communales de Livry-Gargan 
- Limites de quartier 
- Site à prospector pour les insectes 
- Site à prospector pour d'autres groupes 

Nombre totale d'observations bibliographiques localisées à la maille (*)

- Entre 1 et 2 
- Entre 3 et 5 
- Entre 6 et 10 
- Entre 11 et 25 
- Entre 26 et 50 
- Plus de 50 



(*) 20XX : Dernière année d'observation d'après la bibliographie



Sites de prospections - Amphibiens - pour 2022-2023

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

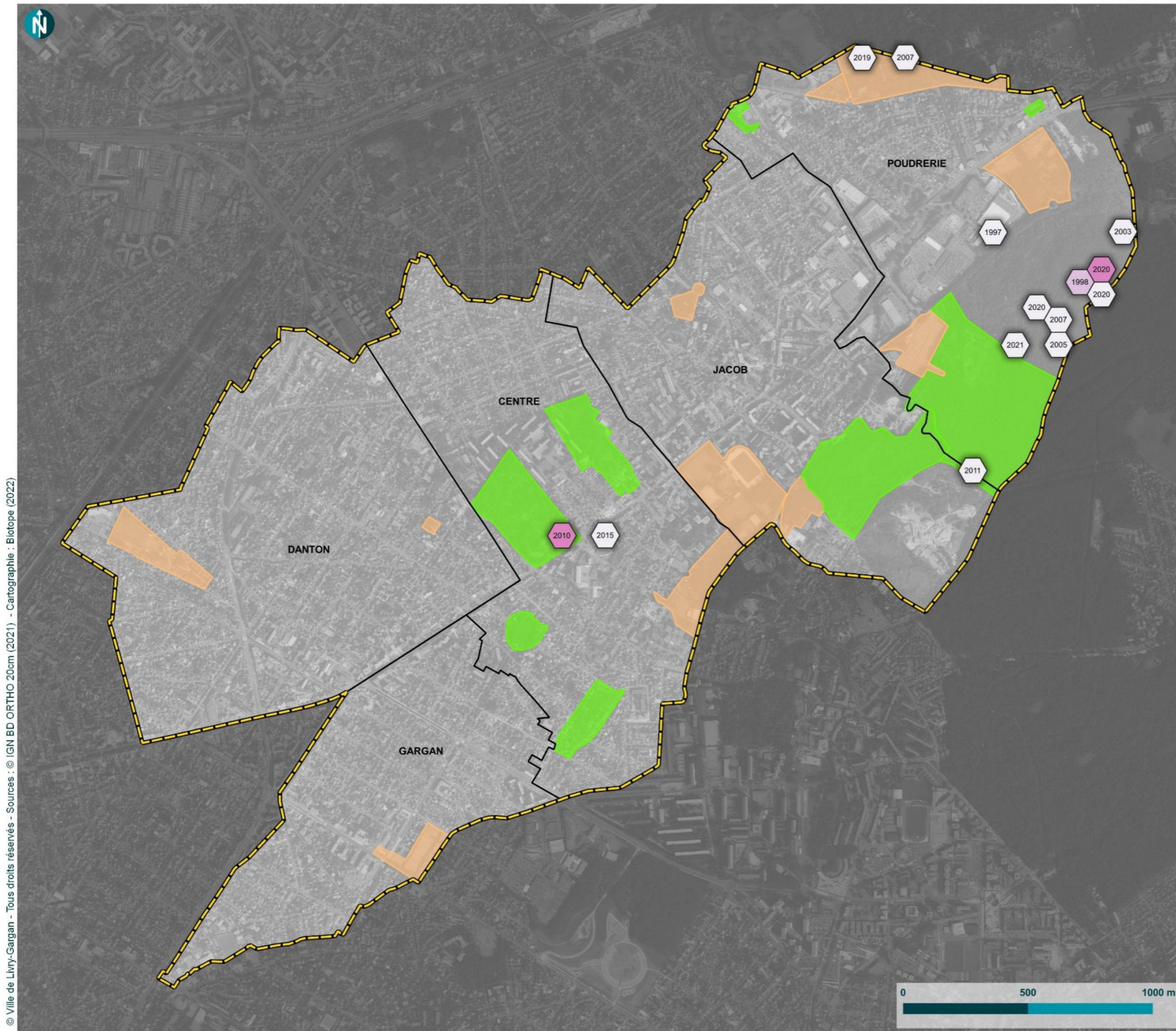
- Légende -

- Limites communales de Livry-Gargan 
- Limites de quartier 
- Site à prospector pour les amphibiens 
- Site à prospector pour d'autres groupes 

Nombre totale d'observations bibliographiques localisées à la maille (*)

- Entre 1 et 2 
- Entre 3 et 5 
- Entre 6 et 10 

(*) 20XX : Dernière année d'observation d'après la bibliographie



Sites de prospections - Reptiles - pour 2022-2023

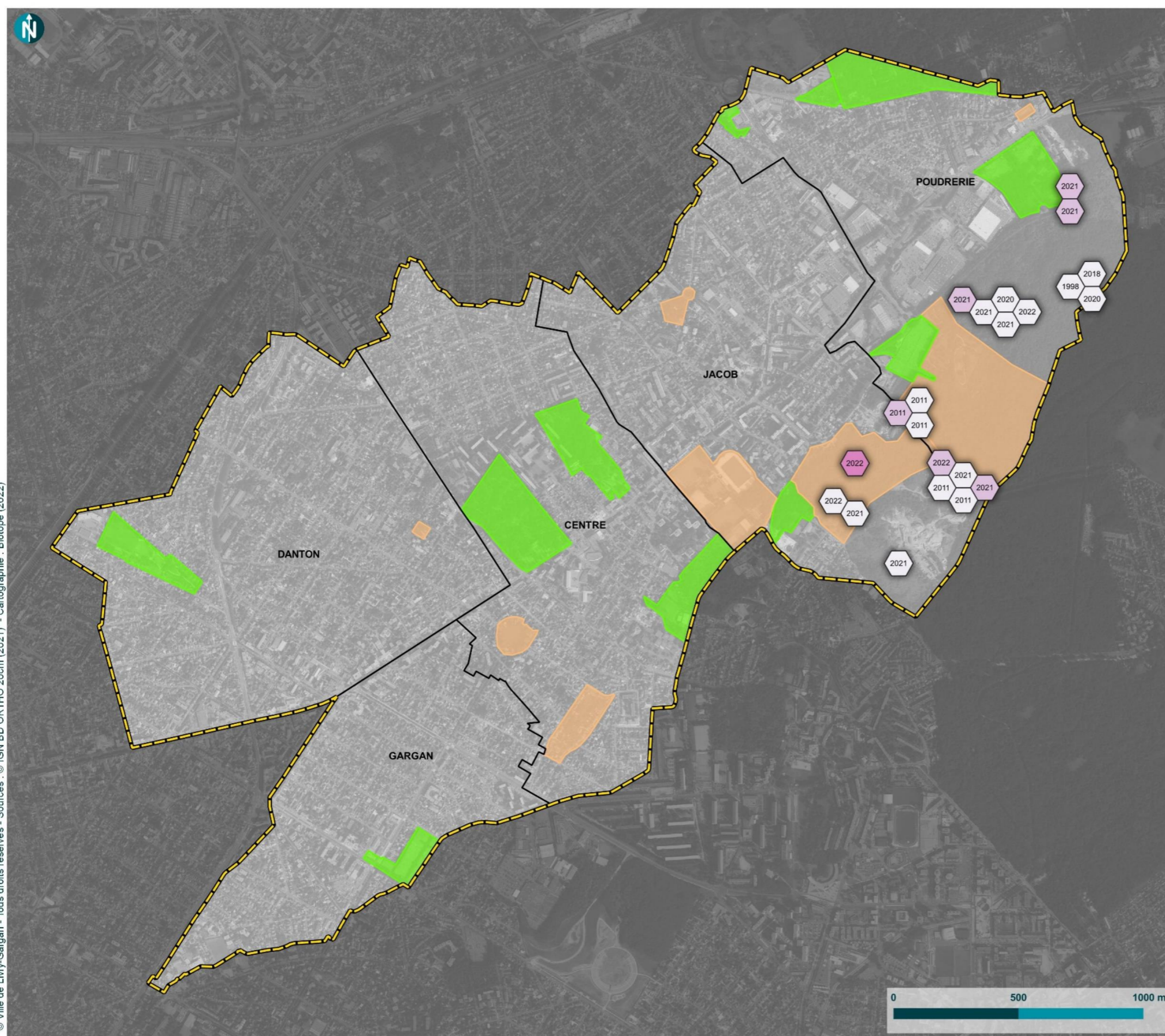
Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

- Légende -

Limites communales de Livry-Gargan	
Limites de quartier	
Site à prospector pour les reptiles	
Site à prospector pour d'autres groupes	

Nombre totale d'observations bibliographiques localisées à la maille (*)	
Entre 1 et 2	
Entre 3 et 5	
Entre 6 et 10	



(*) 20XX : Dernière année d'observation d'après la bibliographie



Sites de prospections - Avifaune - pour 2022-2023

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

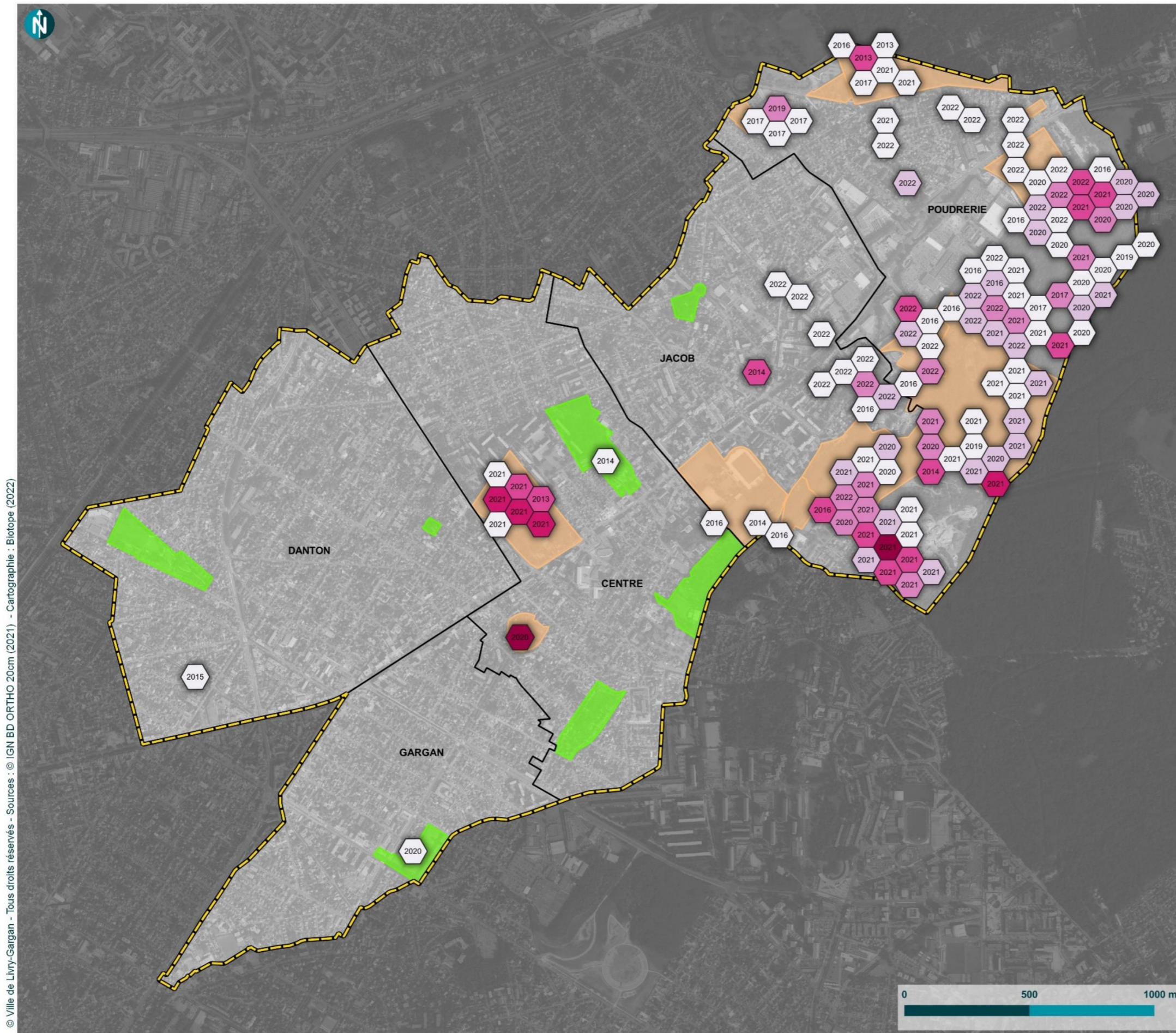
- Légende -

- Limites communales de Livry-Gargan 
- Limites de quartier 
- Site à prospector pour l'avifaune 
- Site à prospector pour d'autres groupes 

Nombre totale d'observations bibliographiques localisées à la maille (*)

- Entre 1 et 2 
- Entre 3 et 5 
- Entre 6 et 10 
- Entre 11 et 25 
- Entre 26 et 50 
- Plus de 50 

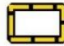



(*) 20XX : Dernière année d'observation d'après la bibliographie



Sites de prospections - Chiroptères - pour 2022-2023

Atlas de la biodiversité de Livry-Gargan (93)

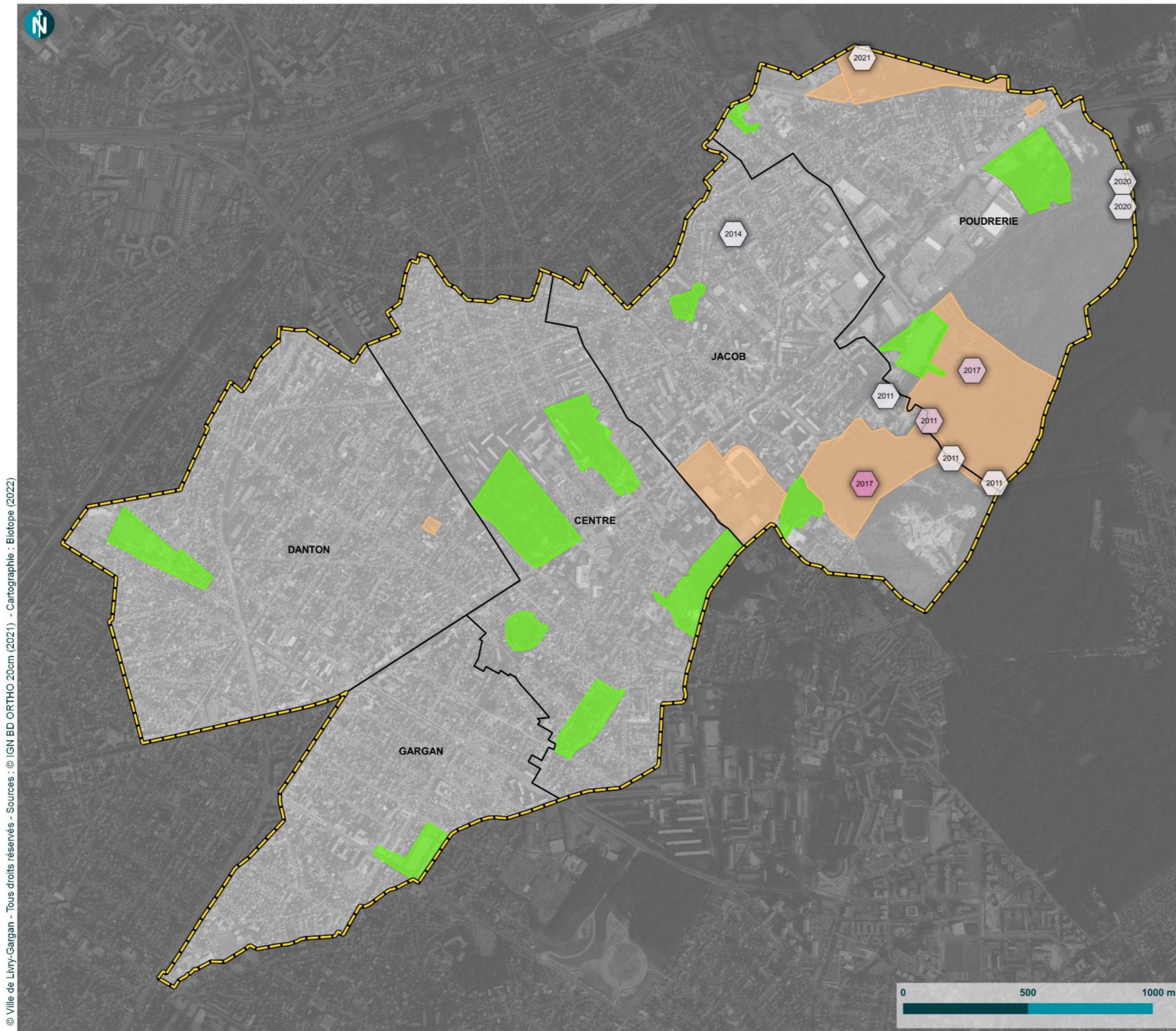
- Légende -

- Limites communales de Livry-Gargan 
- Limites de quartier 
- Site à prospector pour les chiroptères 
- Site à prospector pour d'autres groupes 

Nombre totale d'observations bibliographiques localisées à la maille (*)

- Entre 1 et 2 
- Entre 3 et 5 
- Entre 6 et 10 

(*) 20XX : Dernière année d'observation d'après la bibliographie



Annexe 2 : Synthèse des documents de référence pour la définition des statuts de rareté ou menaces

Synthèse des documents de référence pour la définition des statuts de rareté ou menaces

Niveau européen	Niveau national	Niveau local
Habitats naturels		
<ul style="list-style-type: none"> - Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne EUR 28 (Commission européenne, 2013) - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, tomes 1 à 5 (Bensettiti <i>et al.</i> (coord.), 2001, 2002, 2004ab, 2005) - European red list of habitats (Janssen <i>et al.</i>, 2016) 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste rouge des forêts méditerranéennes de France métropolitaine (UICN France, 2018) 	
Flore		
<ul style="list-style-type: none"> - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, tome 6 – Espèces végétales (Bensettiti, Gaudillat & Quéré (coord.), 2002) - European red list of vascular plants (Bilz, Kell, Maxted & Lansdown, 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France <i>et al.</i>, 2018) 	<ul style="list-style-type: none"> Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Ile-de-France (CBNBP, 2016) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure. Dé ZNIEFF : Espèces déterminantes des ZNIEFF de la région Ile-de-France (Référentiel 2019)
Insectes		
<ul style="list-style-type: none"> - European Red List of dragonflies (Kalkman <i>et al.</i>, 2010) - European Red List of butterflies (Van Swaay <i>et al.</i>, 2010) - European Red List of saproxylic beetles (Nieto & Alexander., 2010) - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, tome 7 – Espèces animales (Bensettiti & Gaudillat (coord.), 2002) - European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (Hochkirch <i>et al.</i>, 2016) 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste rouge des Papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012). - Liste rouge des Libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016, 2017) - Les orthoptères menacés de France. Liste rouge nationale et liste rouge par domaine biogéographique (Sardet & Defaut, 2004) - Les Libellules de France, Belgique, Luxembourg (Boudot <i>et al.</i>, 2017) - Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (Sardet, Roesti & Braud, 2015) - Coléoptères saproxyliques et valeur biologique des forêts françaises (Brustel, 2004) - Liste rouge des éphémères de France métropolitaine (UICN France, MNHN & OPIE, 2018) 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide méthodologique pour la modernisation de l'inventaire ZNIEFF en Ile-de-France (MNHN, 2018) - Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) - Liste rouge régionale des papillons de jour (UICN, 2016) / Liste rouge régionale des odonates (UICN, 2013) / Liste rouge régionale des orthoptères (OPIE, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure. - Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (Natureparif, 2013/2016)
Reptiles - Amphibiens		

<ul style="list-style-type: none"> - European Red List of Reptiles (Cox & Temple, 2009) - European Red List of Amphibiens (Temple & Cox, 2009) - Atlas of amphibians and reptiles in Europe (Gasc <i>et al.</i>, 2004) - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, tome 7 – Espèces animales (Bensettiti & Gaudillat (coord.), 2002) 	<ul style="list-style-type: none"> - Atlas des amphibiens et reptiles de France (Lescure & Massary, 2013) - Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (Vacher & Geniez, 2010) - Liste rouge Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN & SHF, 2015, 2016) 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des espèces déterminantes d'Île-de-France (DRIEE Île-de-France, 2018) - ORGFH Île-de-France (DIREN Île-de-France, 2007) - Inventaire des Amphibiens et Reptiles d'Île-de-France. Bilan 2006. SHF. Région Île-de-France (Massary J.-C. & Lescure J., 2006) - Atlas des reptiles d'Île-de-France. Observatoire francilien de la biodiversité.
Oiseaux		
<ul style="list-style-type: none"> - Birds in the European Union : a status assessment (Birdlife International, 2004) - European Red List of Birds (Birdlife International, 2015) 	<ul style="list-style-type: none"> - Atlas des oiseaux de France Métropolitaine (Issa & Muller, 2015) - Liste rouge des Oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) 	<ul style="list-style-type: none"> - Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (Faune-IDF, consultation en ligne). - Les oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage (Le Maréchal <i>et al.</i> 2013). - Dewulf L. <i>et al.</i> 2018. Liste rouge des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. <ul style="list-style-type: none"> • - Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante ZNIEFF en Île-de-France (ARB idf, LPO, 2018). • - Niveau de rareté : rareté à l'échelle régionale (LPO, 2020) : - Niveau de rareté (hivernant et migrateur) : rareté à l'échelle régionale (LPO, 2020)
Mammifères		
<ul style="list-style-type: none"> - The Status and distribution of European mammals (Temple & Terry, 2007) - « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, tome 7 – Espèces animales (Bensettiti & Gaudillat (coord.), 2002) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (Arthur & Lemaire, 2009) - Liste rouge des Mammifères de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017, 2018) 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Île-de-France (DRIEE, 2018) - ORGFH Île-de-France (DIREN Île-de-France, 2006) - Liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France (CSRPN, 2020) - Liste rouge régionale des mammifères UICN France, LOÏS G., JULIEN J.-F. & DEWULF L. (, 2017)

Annexe 3 : Synthèse des statuts réglementaires

Synthèse des textes de protection faune/flore applicables sur l'aire d'étude

Groupe d'espèces	Niveau européen	Niveau national	Niveau régional et/ou départemental
Flore	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats / Faune / Flore », articles 12 à 16	Arrêté du 20 janvier 1982 (modifié) relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire	Arrêté du 11 mars 1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Ile-de-France complétant la liste nationale
Insectes	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats / Faune / Flore », articles 12 à 16	Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NOR : DEVN0752762A)	Arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des espèces d'insectes protégées en région Ile-de-France – art.1
Reptiles Amphibiens	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats / Faune / Flore », articles 12 à 16	Arrêté du 21 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire (NOR : TREL2034632A) Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (NOR : ATEN9980224A)	(néant)
Oiseaux	Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009, dite directive « Oiseaux »	Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire (NOR : DEVN0914202A) Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (NOR : ATEN9980224A)	(néant)
Mammifères dont chauves-souris	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats / Faune / Flore », articles 12 à 16	Arrêté du 23 avril 2007 (modifié) fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NOR : DEVN0752752A) Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (NOR: ATEN9980224A)	(néant)



Biotope Siège Social
22, boulevard Maréchal Foch
B.P. 58
34140 MÈZE
Tél. : +33 (0)4 67 18 46 20
www.biotope.fr

